

# SODIFRANCE

[ Document de  
Référence 2007 ]







# Document de Référence 2007



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2008 en application des articles 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Des exemplaires du document de référence sont disponibles sur demande :**

- au siège social de la société : SODIFRANCE - PA La Bretèche – CS 26804 - 35768 Saint-Grégoire Cedex
  - sur le site web : [www.sodifrance.com](http://www.sodifrance.com)
  - par e-mail : [investors@sodifrance.com](mailto:investors@sodifrance.com)
  - sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)



# SOMMAIRE

pages

## I. LES ACTIVITÉS DE SODIFRANCE

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| 1. Métiers et solutions .....                | 6  |
| 2. Chiffres clés .....                       | 8  |
| 3. Bourse et Actionnariat .....              | 10 |
| 4. Contexte et faits marquants en 2007 ..... | 11 |
| 5. Synthèse des comptes consolidés .....     | 13 |
| 6. Marché et perspectives 2008 .....         | 14 |

## II. STRUCTURE DU GROUPE

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Organigramme juridique .....                                   | 16 |
| 2. Organigramme fonctionnel .....                                 | 17 |
| 3. Prises de participation et opérations de restructuration ..... | 17 |
| 4. Politique d'investissement du Groupe .....                     | 17 |
| 5. Facteurs de risques .....                                      | 18 |
| 6. Contrats .....                                                 | 19 |
| 7. Politique ressources humaines .....                            | 19 |

## III. COMPTES CONSOLIDÉS

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| 1. Bilan consolidé au 31 décembre 2007 .....                  | 22 |
| 2. Compte de résultat consolidé .....                         | 23 |
| 3. Tableau des flux de trésorerie .....                       | 24 |
| 4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés ..... | 25 |
| 5. Annexe aux comptes consolidés .....                        | 25 |

## IV. COMPTES SOCIAUX

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| 1. Bilan au 31 décembre 2007 .....              | 36 |
| 2. Compte de résultat au 31 décembre 2007 ..... | 37 |
| 3. Annexe des comptes sociaux .....             | 37 |

## V. RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 JUIN 2008

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Ordre du jour .....                                           | 51 |
| 2. Texte des résolutions proposées à l'AGM du 13 juin 2008 ..... | 51 |

## VI. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| 1. Carte d'identité .....                             | 55 |
| 2. Actionnariat et capital .....                      | 59 |
| 3. Répartition du capital et des droits de vote ..... | 59 |
| 4. Marché des titres .....                            | 61 |

## VII. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Conseil de surveillance et Directoire .....                                                  | 62 |
| 2. Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (au cours de l'exercice 2007) ..... | 62 |
| 3. Fonctionnement des organes de direction au cours de l'exercice 2007 .....                    | 63 |
| 4. Rémunération et intérêt dans le capital de la société des dirigeants .....                   | 63 |

## VIII. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DE COMPTES

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Responsable du document de référence .....                                  | 65 |
| 2. Responsable du contrôle des comptes .....                                   | 65 |
| 3. Responsables de l'information .....                                         | 65 |
| 4. Documents financiers délivrés à la presse et aux analystes financiers ..... | 65 |

## IX. ATTESTATION

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| 1. Attestation du document de référence ..... | 66 |
|-----------------------------------------------|----|

## TABLEAU DE CONCORDANCE

# HISTORIQUE

## 1986-2000 : LA GENÈSE ET LE DÉVELOPPEMENT

SODIFRANCE est une société de services et d'ingénierie informatiques - SSII - créée en 1986 à Rennes par Francis Mazin.

Positionnée à sa création sur le métier de l'externalisation pour le secteur bancaire (monétique, traitement du chèque et ingénierie informatique), SODIFRANCE progresse rapidement en développant son offre de services informatiques et ses implantations en France.

En 1992, SODIFRANCE crée une nouvelle activité informatique qui prendra une place de plus en plus stratégique dans son développement : la transformation automatisée des systèmes d'information. SODIFRANCE crée un centre de Recherche et Développement avec pour objectif de développer un atelier de génie logiciel permettant l'évolution des grands systèmes d'information dans une approche automatisée. Les nombreux projets signés lors du passage à l'An 2000, puis de l'Euro, témoignent du succès de son offre.

Dotée d'un périmètre technologique important et d'une présence géographique significative, SODIFRANCE réalise son introduction en Bourse en avril 1999.

La fin 1999 est marquée par la disparition du Président fondateur, Francis Mazin.

En Janvier 2000, Franck Mazin, son fils, déjà administrateur de SODIFRANCE depuis 1993, est nommé Président du Directoire.

## 2001-2004 : LE RECENTRAGE SUR LES ACTIVITÉS À PLUS FORTE VALEUR AJOUTÉE

Dans un contexte marqué par une crise du secteur, SODIFRANCE engage en 2001 une stratégie de

recentrage sur ses activités de services informatiques et sur son expertise en transformation de systèmes d'information. Menée de 2001 à 2004, cette stratégie se traduit par l'arrêt des acquisitions et la cession des activités non stratégiques n'entrant plus dans le cœur de métier de SODIFRANCE. Cette période s'achève début 2004, avec la cession de sa filiale éditrice TMS.

Désormais positionnée sur son cœur de métier, le service informatique à valeur ajoutée, SODIFRANCE se structure autour d'une organisation en Business Unit pour mettre en oeuvre une politique de développement ambitieuse combinant services informatiques de proximité et solutions de transformation automatisées.

Fin 2004, pour conforter son objectif de développement, SODIFRANCE réalise avec succès une augmentation de capital de 4,8 M€.

## 2005-2007 : CROISSANCE ET AMBITION

Les années 2005-2007 sont marquées par le déploiement de la nouvelle stratégie du groupe, avec :

- Transformation de l'organisation opérationnelle en Business Units pour une plus grande efficacité ;

- Accroissement de la dynamique commerciale pour augmenter ses parts de marché auprès de ses secteurs cibles grands comptes Banque-Assurance-Retraite et Services Publics ;

- Investissements sur les offres de solutions de transformation pour conserver son avance technologique ;

- Développement des offres de services de proximité et création de Centres de Services en région pour répondre à une demande croissante des entreprises ;

- Evolution vers une stratégie Ressources Humaines qualitative basée sur un taux de formation élevé.

Avec cette stratégie, SODIFRANCE se donne des objectifs ambitieux :

- Etre parmi les 5 principaux acteurs informatiques du Grand Ouest

- Acquérir une position forte dans le secteur Banque-Assurance-Retraite en France.

- Devenir un des leaders de la transformation automatisée des SI en Europe.

Pour réaliser ces objectifs, et conformément à sa stratégie, SODIFRANCE réalise en 2007 deux acquisitions :

- ONEXT, Société spécialisée dans la réalisation de portails, Intranet et sites internet basés sur les best practices de gestion de Contenu (CMS) en Open Source. Cette acquisition permet à SODIFRANCE de compléter son offre sur des technologies Web en forte croissance ;

- API-GROUP, Société de services basée à Paris, forte de 234 collaborateurs et ancrée dans le secteur Banque-Assurance. Cette acquisition permet à SODIFRANCE de prendre une nouvelle dimension nationale et d'intégrer le TOP 10 des fournisseurs informatiques du secteur de l'Assurance (source PAC).

En 2007, SODIFRANCE engage également une démarche de certification CMMI (Capability Maturity Model Integration), avec pour objectif d'atteindre CMMI Niveau 2 au Second semestre 2008.

Le succès de la stratégie engagée par SODIFRANCE en 2005 est validée par sa dynamique de croissance. En 2007, SODIFRANCE réalise un chiffre d'affaires de 57 M€, en croissance de +26,4%, supérieure à ses objectifs, un résultat opérationnel courant de 6,15 % du chiffre d'affaires et un résultat net de 2 M€ en croissance de 120 %.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'exercice 2007 clôture une année riche en événements pour SODIFRANCE et L s'inscrit en droite ligne avec les objectifs que nous nous étions fixés. Au-delà des résultats, cette performance illustre la pertinence de notre positionnement conjuguant solutions innovantes spécialisées, principalement dans le domaine de l'évolution automatisée des systèmes d'information vers les architectures SOA, et prestations de services informatiques de proximité.

## **DES RÉSULTATS EN LIGNE AVEC NOS OBJECTIFS**

SODIFRANCE a réalisé un chiffre d'affaires de 57 M€, en progression de 26,4%. Cette réussite est le fruit d'une dynamique interne importante, avec la réalisation de plusieurs projets à valeur ajoutée et le renforcement de notre présence chez nos clients. Elle illustre aussi le succès de notre stratégie de croissance externe.

Cette croissance s'est accompagnée d'une amélioration de nos ratios de rentabilité, avec un résultat opérationnel courant de 6,15% et un résultat net de 3,5 %. Cette performance est d'autant plus notable que SODIFRANCE investit fortement en Recherche et Développement dans le génie logiciel pour conserver son avance technologique.

## **UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE EXTERNE MENÉE À BIEN**

Le groupe SODIFRANCE avait annoncé en 2005, vouloir renouer avec la croissance externe pour accélérer son développement. Ainsi, deux sociétés sont venues rejoindre le groupe pour accroître ses compétences et son dispositif. Tout d'abord, Onext en avril, puis API-Group en juillet 2007. Avec ces opérations, SODIFRANCE a, d'une part, complété son offre dans le domaine des nouvelles technologies web et a, d'autre part, renforcé très significativement sa présence sur Paris, en particulier auprès des grands comptes de ses secteurs cibles.

## **DES FONDAMENTAUX SOLIDES POUR L'AVENIR**

SODIFRANCE s'est considérablement renforcé et s'est doté d'atouts déterminants pour le futur :

- la capacité à proposer à nos clients des solutions automatisées pour faire évoluer leurs systèmes d'information vers les architectures nouvelles des systèmes d'information,
- les succès de nos offres de services de proximité grâce à une présence commerciale accrue et à la motivation de nos équipes d'ingénieurs,
- l'originalité de nos offres en centres de services combinant industrialisation et automatisation associées à la mise en œuvre de la certification CMMI,
- enfin avec plus de 840 collaborateurs, SODIFRANCE a démontré sa capacité à accroître ses effectifs et fidéliser ses collaborateurs alors que les difficultés de recrutements persistent.

Pour 2008, le secteur informatique devrait connaître, d'après Syntec Informatique, une croissance de l'ordre de 5 à 7%. Pour SODIFRANCE, dans un environnement économique incertain à cette date, nous devons être à la fois ambitieux mais demeurer vigilants. Dans ce cadre notre objectif de chiffre d'affaires est compris en 72 et 75 M€ avec un résultat opérationnel courant en progression.

*Franck MAZIN*  
*Président du Directoire*

# I. LES ACTIVITÉS DE SODIFRANCE

## I.1. MÉTIERS ET SOLUTIONS

### NOTRE POSITIONNEMENT DE SSII SPÉCIALISÉE

Forte de 850 collaborateurs, SODIFRANCE accompagne ses clients depuis plus de 20 ans dans la conception, la maîtrise et l'évolution de leurs systèmes d'information. SODIFRANCE apporte à ses clients l'avantage d'un double positionnement :

- d'une part, des offres complètes de service informatique, de la mise en place des infrastructures au développement d'applications et la tierce maintenance, servies par ses 11 implantations en France et en Belgique
- d'autre part, des offres de solutions spécialisées pour automatiser le développement et l'évolution des systèmes d'information.

Ce positionnement permet de fournir une réponse adaptée aux besoins de ses clients en recherche croissante de compétences et de qualité, mais également de rationalisation, de baisse des coûts et des délais.

SODIFRANCE entretient avec ses clients des relations de proximité et de confiance qui se traduisent par une importante fidélisation de sa clientèle chaque année. SODIFRANCE est reconnu pour son expertise technologique et apprécié pour ses valeurs d'entreprises basées, entre autre, sur le respect des engagements et l'innovation au service de la performance des systèmes d'information de ses clients.

L'année 2007 a encore confirmé la pertinence du modèle économique et technologique de SODIFRANCE. Elle se caractérise par une croissance forte, avec un chiffre d'affaires en progression de +26,4%, et un résultat opérationnel courant de 6,15% du chiffre d'affaires.

L'année 2008 s'amorce avec de bonnes perspectives de croissance, mais dans un environnement économique incertain.

Dans le cadre du Projet 2012, SODIFRANCE vise un développement lui permettant de renforcer ses positions pour ses offres de service informatique, et d'autre part, de devenir un acteur significatif en Europe dans le domaine de la transformation automatisée des systèmes d'information. La stratégie de SODIFRANCE est de contribuer au besoin d'agilité des systèmes d'information et de leur alignement sur la stratégie business des entreprises.

Les atouts de SODIFRANCE sont nombreux pour réussir :

- un positionnement technologique très pointu qui irrigue l'ensemble des activités du groupe et contribue à l'évolution des compétences ;
- une culture projet qui se traduit par une rigueur de gestion et un respect des engagements, très appréciés des clients ;
- une taille d'entreprise qui permet une forte réactivité et une capacité d'adaptation face à l'évolution des marchés et la demande des entreprises ;
- une ambition forte, inscrite dans la culture de l'entreprise et qui s'appuie sur une organisation favorisant l'initiative et la créativité.

Le modèle de SODIFRANCE est donc un formidable terreau de réussite pour les années à venir.

## NOS RÉFÉRENCES

### ASSURANCE & RETRAITE

AG2R, AXA, ALCIRE-GIE CENT, CABINET BESSE SA, CIGMA@GCA, CIMUT, CNP-ASSURANCES, GMF, GROUPAMA, GROUPE HARMONIE, INDEPENDENT INSURANCE, INTER MUTUELLE ASSISTANCE, MAAF, MACIF, MAIF, MEDERIC, MMA, MNAM, NATIONALE SUISSE, QUATREM, REUNICA, THELEM ASSURANCES, VERLINGUE...

### BANQUE & FINANCE

BANQUE DE FRANCE, BANQUE POPULAIRE, BNP, CAISSE D'ÉPARGNE, CDC, CREDIT AGRICOLE, CREDIT DU NORD, CREDIT IMMOBILIER, CREDIT MUTUEL, DIAC, GE MONEY BANK, FORTIS, HSBC FRANCE, ING, NATIXIS, PARTECIS, PORTZAMPARC, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE...

### INDUSTRIE

ANNE FONTAINE, ARMOR INOX, ASICA, AUTOLIV, BONGRAIN, IBM, DASSAULT AVIATION, DOUX SA, EADS, ENSP, EXEDIM, JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES, L'ÉCLAIREUR, LACTALIS, LE TELEGRAMME, LEGRIS, LTR INDUSTRIES, MAINE LIBRE, OUEST FRANCE, PIERRE CHAMPION, PRESSAVENIR, ROVAL S.A., SOCODEI CENTRACO, SOFREL LACROIX, SOFTAIR, SOPEDI, THALES, TOTAL, TRICOTS ST JAMES, VEZO, VINCI ENERGIES, VM MATERIAUX, YVES ROCHER...

### SERVICES PUBLICS

ANPE, ASSÉDIE DE BRETAGNE, CANTON DE GENÈVE, CELAR, CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, CNASEA, CNIL, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, CONSEILS GÉNÉRAUX, DGA, DRAM DE BRETAGNE, ENIM, LA POSTE, MAIRIES, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE (DCTEI), OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ, RECTORAT DE RENNES ET DE CLERMONT-FERRAND, SDIS 22, UNEDIC-DME...

### SECTEUR TERTIAIRE

ADP-GSI, AIR FRANCE, AMADEUS HOSPITALITY, APEX, APPLE, ARTIC, AUCHAN, BIOCOOP, BONGRAIN, BRITTANY FERRIES, BUREAU VERITAS, CAMIF, CANAL+, CARRE BLANC, CEDRE, CEGEDIM, CELEOS, CENTRES LECLERC, CIBAMA GIE, CNRS, COFRAMI, ERAM, EUROPCAR, FAFIEC, FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME, FRANCE TELECOM, FUTURA SCIENCES, CEGETEL, GROUPE ATLANTIC, GROUPE GIRARD, MAISONS DU MONDE, MANPOWER, MICROSOFT, MIPIH, PIERRE FABRE, SAGESS, SNCF, TERMINAUX DE NORMANDIE, VEOLIA...

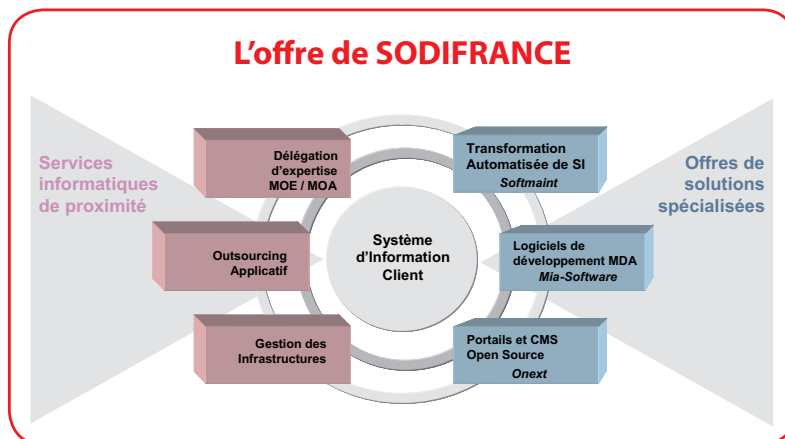


## NOS OFFRES

SODIFRANCE accompagne les entreprises dans la vie quotidienne et l'évolution de leurs systèmes d'information :

● SODIFRANCE intervient sur de nombreux projets de **maintenance** ou de **développement d'applications**, en régie ou au forfait, apportant à ses clients de solides compétences tant sur les nouvelles technologies (JAVA, .NET...) que sur des technologies mainframe (COBOL...). SODIFRANCE dispose également d'un centre de compétences en Business Intelligence (partenariat avec BUSINESS OBJECTS).

systèmes plus pérennes, le changement de technologies obsolètes, l'ouverture des systèmes d'information, l'évolution vers des architectures plus modernes et répondant mieux aux besoins des entreprises en termes de coût et d'agilité, en particulier les SOA (Architectures Orientées Services). Grâce à son avance technologique et à la réussite de ses projets, SODIFRANCE connaît un succès croissant dans ce domaine.



● **L'offre d'outsourcing applicatif** de SODIFRANCE recouvre deux aspects : d'une part, une offre de Tierce Maintenance Applicative (TMA) qui conjugue expérience et savoir-faire de SODIFRANCE dans la maîtrise et l'évolution des patrimoines applicatifs grâce à ses solutions logicielles de son offre de Legacy Modernization. D'autre part, SODIFRANCE a mis en place une organisation en Centres de Services dans les régions qui permet d'offrir à ses clients la réalisation de leurs projets en combinant proximité, mutualisation des coûts, expertise métier ou technologique et qualité.

Pour professionnaliser la réalisation de ses prestations et projets, SODIFRANCE a initialisé en 2007 une démarche de certification **CMMI niveau 2**.

● **Les activités de gestion des infrastructures** connaissent un développement régulier lié au besoin permanent des entreprises de disposer d'infrastructures opérationnelles et performantes au service de leurs activités. SODIFRANCE propose une offre complète - gérance d'exploitation, services support, optimisation des infrastructures et capacity management - mise en œuvre par des experts certifiés et basée sur les standards **ITIL**. Ces offres s'appuient sur des partenariats à la pointe de la technologie auprès des grands éditeurs et constructeurs du marché (MICROSOFT, CITRIX, ORACLE, VMWARE, SUN...).

● **Les Solutions de transformation des systèmes d'information** développées par SODIFRANCE constituent un savoir-faire unique en Europe et capitalisent une expertise technologique issue de 15 années de travaux de son centre de recherche et développement. Cette expertise se traduit par des offres de solutions pour automatiser la transformation ou le développement des systèmes d'information. Cette approche permet, entre autre, la migration vers des

De nombreux grands comptes font appel à l'offre de SODIFRANCE pour réaliser et sécuriser l'évolution de leur système d'information. Combinée à son organisation en Centres de Services et à des processus industrialisés, cette offre automatisée est une réponse particulièrement attractive face aux enjeux des DSI.

● L'offre de la filiale logicielle **Mia-Software**, distincte mais complémentaire de celle de SODIFRANCE, est en adéquation également avec la demande croissante des entreprises pour maîtriser le cycle de vie de leurs applications : **l'Application lifecycle Management** est le domaine de spécialisation de Mia-Software à travers une suite logicielle :

- Mia-Studio automatise le développement et refactoring des applications (.NET, J2EE...) en respectant les standards de l'OMG (MDA : Model Driven Architecture, UML)
- Mia-Insight cartographie et analyse les patrimoines applicatifs quelle que soit leur volumétrie et leur hétérogénéité (mainframe, client/serveur, NTIC)

● **Portails, solutions Internet/Intranet et travail collaboratif : Onext**, société acquise en 2007, est spécialisée dans la réalisation de sites Internet/Intranet/Extranet dynamiques. Onext conçoit des sites, portails et des applications Web à partir de logiciels de gestion de contenu (CMS), de portail et de travail collaboratif Open Source : TYPO3, ALFRESCO, LIFERAY, ZIMBRA, DRUPAL... Avec plus de 110 réalisations, Onext est le plus grand pôle de compétences en France spécialisé en TYPO3.

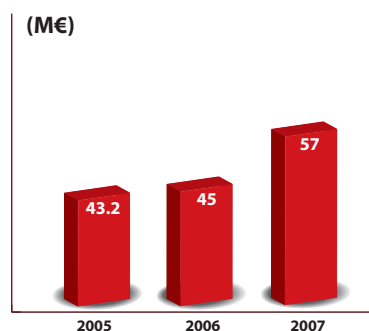
Cette offre répond à un besoin croissant des entreprises de disposer de sites internet ou intranet pour partager l'information, facilement évolutifs et ne nécessitant pas de compétences internes spécialisées.

## I.2. CHIFFRES CLES

### EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| En M€           | 2007        |             |       | 2006        |             |      | 2005        |             |  |
|-----------------|-------------|-------------|-------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|--|
|                 | CA total    | % CA total  | △     | CA total    | % CA total  | △    | CA total    | % CA total  |  |
| CA FRANCE       | 52,9        | 92,8        |       | 41,7        | 92,6        |      | 40,1        | 95,8        |  |
| CA EUROPE       | 4,1         | 7,2         |       | 3,3         | 7,4         |      | 3,1         | 7,2         |  |
| <b>CA TOTAL</b> | <b>57,0</b> | <b>100%</b> | 26,4% | <b>45,0</b> | <b>100%</b> | 4,2% | <b>43,2</b> | <b>100%</b> |  |

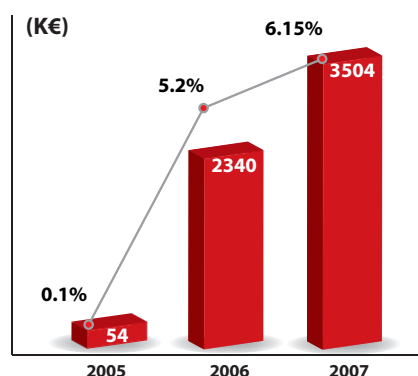
### Evolution du chiffre d'affaires



### EVOLUTION DES RÉSULTATS

| En K€                         | 2007         | 2006        | 2005         |
|-------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Chiffre d'affaires consolidé  | 56 952       | 45 045      | 43 171       |
| Résultat opérationnel courant | 3 504        | 2 340       | 54           |
| Taux de résultat opérationnel | <b>6,15%</b> | <b>5,2%</b> | <b>0,13%</b> |
| Résultat net part du groupe   | 2 017        | 914         | -285         |
| Capitaux propres              | 12 428       | 10 560      | 10 065       |
| Trésorerie                    | 4 278        | 4 034       | 4 406        |
| Effectifs moyens              | 825          | 576         | 572          |

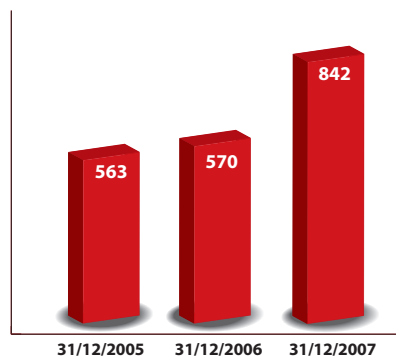
### Evolution du résultat opérationnel courant



### EVOLUTION DES EFFECTIFS

|                    | 2007       | 2006       | 2005       |
|--------------------|------------|------------|------------|
| Paris - IDF Centre | 315        | 80         | 96         |
| Régions            | 506        | 474        | 452        |
| Belgique           | 21         | 16         | 15         |
| <b>TOTAL</b>       | <b>842</b> | <b>570</b> | <b>563</b> |

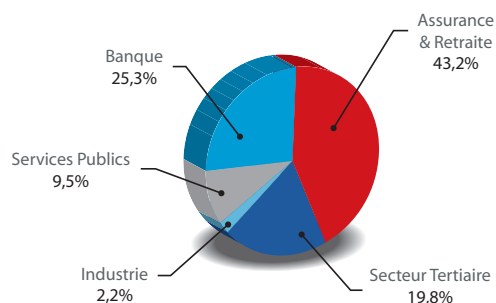
### Evolution des effectifs (au 31/12)



### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR CLIENTS

| Secteur              | 2007      |             | 2006      |             | 2005        |             |
|----------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
|                      | CA        | % CA        | CA        | % CA        | CA          | % CA        |
| <b>En M€</b>         |           |             |           |             |             |             |
| Assurance & Retraite | 24,6      | 43,2%       | 20,1      | 44,6%       | 19,3        | 44,7%       |
| Banque               | 14,5      | 25,3%       | 9,4       | 21%         | 7,6         | 17,6%       |
| Services Publics     | 5,4       | 9,5%        | 7,1       | 15,9%       | 4,7         | 10,9%       |
| Secteur Tertiaire    | 11,3      | 19,8%       | 7,2       | 15,9%       | 9,6         | 22,2%       |
| Industrie            | 1,2       | 2,2%        | 1,2       | 2,6%        | 2,0         | 4,6%        |
| <b>TOTAL</b>         | <b>57</b> | <b>100%</b> | <b>45</b> | <b>100%</b> | <b>43,2</b> | <b>100%</b> |

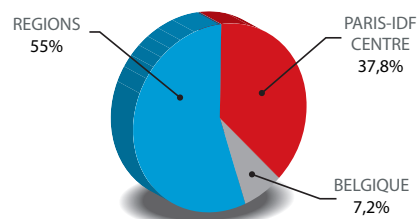
### Répartition du CA 2007 par secteur économique



### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION

| Secteur          | 2007      |             | 2006      |             | 2005        |             |
|------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
|                  | CA        | % CA        | CA        | % CA        | CA          | % CA        |
| <b>En M€</b>     |           |             |           |             |             |             |
| Paris-IDF-Centre | 21,5      | 37,8%       | 14,8      | 32,9%       | 14,9        | 34,5%       |
| Régions          | 31,4      | 55%         | 26,9      | 59,8%       | 25,2        | 58,3%       |
| Belgique         | 4,1       | 7,2%        | 3,3       | 7,3%        | 3,1         | 7,2%        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>57</b> | <b>100%</b> | <b>45</b> | <b>100%</b> | <b>43,2</b> | <b>100%</b> |

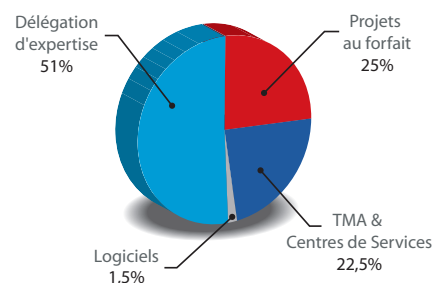
### Répartition du CA 2007 par secteur géographique



### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER

| En M€                               | 2007        |            | 2006        |            | 2005        |            |
|-------------------------------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
|                                     | CA          | % CA       | CA          | % CA       | CA          | % CA       |
| Conseil                             | 0,6         | 1,0        | 0,7         | 1,6        | 1,0         | 2,4        |
| Assistance Technique (régie)        | 28,8        | 50,6       | 16,9        | 37,5       | 13,3        | 30,8       |
| Intégration / Réalisation (forfait) | 13,5        | 23,6       | 13,3        | 29,6       | 14,6        | 33,8       |
| Formation                           | 0,5         | 0,9        | 0,6         | 1,3        | 0,6         | 1,3        |
| TMA                                 | 8,7         | 15,2       | 7,3         | 16,3       | 6,9         | 16,1       |
| Infogérance                         | 4,1         | 7,3        | 5,3         | 11,6       | 6,0         | 13,8       |
| Edition de logiciels                | 0,8         | 1,4        | 0,9         | 2,1        | 0,8         | 1,8        |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>57,0</b> | <b>100</b> | <b>45,0</b> | <b>100</b> | <b>43,2</b> | <b>100</b> |

### Répartition du CA 2007 par métier



### I.3. SODIFRANCE ET LA BOURSE

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Marché de cotation   | EURONEXT Paris (C) |
| Code ISIN            | FR0000072563       |
| Classification FTSEE | 972                |
| Capital Social       | 5 000 000 Euros    |
| Nombre de titres     | 3 207 426          |
| Date d'introduction  | 16 Avril 1999      |
| Cours d'introduction | 13,2 Euros         |

Les actions de la société SODIFRANCE ne font pas l'objet de cotation sur une autre place. Elles se négocient à l'unité. SODIFRANCE est la seule société cotée du Groupe.

#### EVOLUTION DU COURS

Du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

| Mois     | Cours moyen (€) | Cours le plus haut (€) | Cours le plus bas (€) | Volume moyen |
|----------|-----------------|------------------------|-----------------------|--------------|
| janv-07  | 6.47            | 6.99                   | 5.95                  | 8 118        |
| févr-07  | 6.86            | 7.05                   | 6.4                   | 5 826        |
| mars-07  | 6.73            | 7.15                   | 6.22                  | 7 981        |
| avril-07 | 6.7             | 6.98                   | 6.31                  | 4 061        |
| mai-07   | 6.79            | 7.16                   | 6.2                   | 14 138       |
| juin-07  | 6.78            | 6.88                   | 6.6                   | 6 130        |
| juil-07  | 7.2             | 7.96                   | 6.7                   | 21 064       |
| août-07  | 7.58            | 7.88                   | 7.42                  | 6 902        |
| sept-07  | 7.20            | 7.65                   | 6.78                  | 3 564        |
| oct-07   | 7.16            | 7.4                    | 6.84                  | 3 372        |
| nov-07   | 6.67            | 7.11                   | 6.23                  | 2 431        |
| déc-07   | 6.11            | 6.28                   | 6                     | 2 986        |

*Source Gilbert Dupont*

#### INFORMATIONS ACTIONNAIRES

L'information actionnaires est disponible auprès de SODIFRANCE :

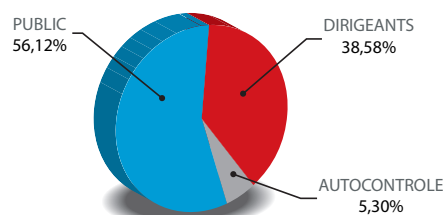
- Siège social : 02 99 23 46 00
- Site internet : [www.sodifrance.com](http://www.sodifrance.com)
- E-mail : [investors@sodifrance.com](mailto:investors@sodifrance.com)

L'information financière est également disponible sur :

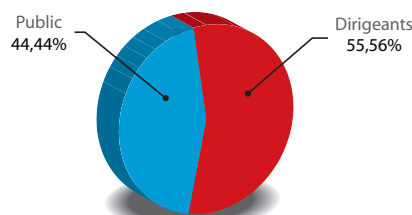
- ➔ [www.actifnews.com](http://www.actifnews.com)
- ➔ <https://club.euronext.com>

#### STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 29/02/2008

|                  | Dirigeants | Autocontrôle | Public    |
|------------------|------------|--------------|-----------|
| % du capital     | 38,58%     | 5,30%        | 56,12%    |
| nombre d'actions | 1 237 273  | 170 131      | 1 800 022 |



#### REPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 29/02/2008



#### CALENDRIER FINANCIER

Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre 2008 : Mardi 6 mai 2008

Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> semestre 2008 : Mercredi 5 août 2008

Résultats 1<sup>er</sup> semestre 2008 : Jeudi 18 septembre 2008

Chiffre d'affaires 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 : Mercredi 12 novembre 2008

Chiffre d'affaires annuel 2008 : 1<sup>ère</sup> quinzaine de février 2009

Publication après clôture de bourse

#### INFORMATION REGLEMENTEE

Dans le cadre de la transposition de la Directive Transparence dans le règlement général de l'AMF, SODIFRANCE utilise pour la diffusion de son information réglementée les services d'un diffuseur professionnel qui satisfait aux critères de diffusion fixés par le règlement général et qui figure sur une liste publiée par l'AMF.

## I.4. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS EN 2007

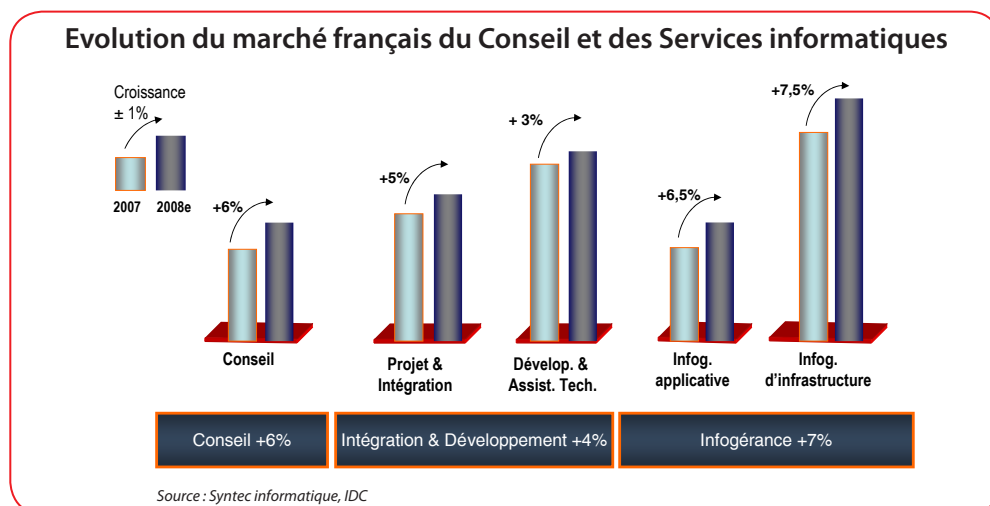
### SITUATION GENERALE DU SECTEUR DES SSII EN 2007

#### **Confirmation de la croissance**

En France, le secteur Logiciels et Services a connu en 2007 une année de confirmation de la croissance engagée depuis 2004. Dans ce contexte, la croissance du chiffre d'affaires des sociétés du secteur a été de 6,5% (source : conférence Syntec Informatique du 27 mars 2008). Il s'agit de la 3ème année consécutive de croissance supérieure à 6%. Le secteur représente désormais un marché de 40,2 Mds€.

Sur le plan des métiers, le secteur a connu une année marquée par :

- le dynamisme du marché du Conseil en technologies, tiré par de puissants moteurs structurels (besoins d'innovation, de rationalisation et d'externalisation)
- une croissance modérée des activités de services, alimentée par les volumes mais avec des prix stables ou en légère hausse
- des activités d'infogérance en progression du fait d'une tendance de fond des entreprises pour se concentrer sur leur cœur de métier
- une croissance de l'édition de logiciels supérieure au marché (+7%) avec l'apparition de nouveaux usages (open source, location, Software as a service).



#### **Proximité et offshore au cœur de la compétitivité des Logiciels & Services**

Le phénomène de l'offshore continue sa progression et représente 4% du CA France 2007. Il correspond à une tendance lourde et une demande croissante des grands comptes en recherche d'économies, poussant ainsi les SSII à sous-traiter une partie de leurs réalisations en offshore. Il devient une composante incontournable de l'offre des SSII qui souhaitent travailler avec ces grands comptes.

Néanmoins, les services de proximité, en particulier autour de prestations à forte valeur ajoutée, continuent de jouer un rôle majeur. Ils représentent 65 à 70% du CA France 2007. Les enjeux pour les entreprises sont la réactivité, le conseil et l'expertise métier.

#### **Guerre des talents**

La difficulté de recrutement est toujours d'actualité en 2007 sur certains profils (architectes, consultants...). Cette difficulté est liée entre autre à une désaffection pour les

études scientifiques, à l'effet « papy boom » sur les départs à la retraite, au turn-over. La gestion des ressources humaines, la capacité à attirer et à fidéliser les meilleurs constituent des enjeux forts pour les entreprises du secteur.

#### **EVOLUTION DE SODIFRANCE**

Dans un contexte en croissance, SODIFRANCE a réalisé une très belle performance en 2007. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 57 M€, en hausse de +26,4%, traduisant :

- une bonne croissance organique de +6,6%, supérieure à celle du marché, tirée par l'ensemble des activités du groupe, en France et en Belgique
- une bonne contribution des deux acquisitions : Onext en avril et Api-Group en juillet 2007.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 6,15%, soit légèrement supérieur aux prévisions (6%) et a progressé de 49,7% par rapport à 2006. Le taux d'occupation satisfaisant des ingénieurs sur l'ensemble de l'année est le facteur clé de cette bonne performance.

Le résultat net s'est amélioré également et s'établit à 3,5% du chiffre d'affaires.

Avec un bilan de recrutement réussi (supérieur à l'objectif de 150 collaborateurs), les effectifs du groupe ont progressé à 842 au 31 décembre 2007.

Au cours de cet exercice, SODIFRANCE a confirmé son positionnement dans le secteur Banque-Assurance-Retraite (68% du CA 2007) en renforçant sa clientèle de grands comptes. Les secteurs Services Publics, Défense et Tertiaire représentent quant à eux 29% du CA, ce qui constitue une bonne évolution sectorielle.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique a également évolué du fait de l'acquisition de la société API-Group à Paris. Ainsi, l'Île-de-France représente désormais 38% du chiffre d'affaires, les régions, 55% et la Belgique, 7%. Le ré-équilibrage du chiffre d'affaires au profit de Paris est une bonne orientation compte tenu du ciblage grands comptes Banque-Assurance-Retraite de SODIFRANCE.

Les 10 premiers clients représentent 53,2% du chiffre d'affaires 2007.

## **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### **Acquisition de la société Api Group**

En juillet 2007, SODIFRANCE a fait l'acquisition de 100% de la Société API GROUP, société de services et d'ingénierie informatiques implantée à Paris. Créée en 1984, la société comptait 234 collaborateurs à la date d'acquisition. Elle intervient pour des grands comptes parisiens en délégation d'expertise et en TMA (15%).

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 17,1 M€ en 2007 dont 9 M€ sur le second semestre.

### **Acquisition de la société Onext Content System**

En avril 2007, SODIFRANCE a acquis à 100% la Société Onext Content System, intégrateur français spécialisé dans les systèmes de gestion de contenu (CMS). SODIFRANCE renforce ainsi son positionnement dans les nouvelles technologies.

Avec Onext, SODIFRANCE dispose d'un pôle spécialisé Portail et CMS pour répondre à une demande croissante du marché en sites Internet/Extranet dynamiques et portails basés sur des outils de gestion de contenu et de travail collaboratif. Onext Content System comptait 6 collaborateurs lors de son entrée dans le Groupe et déjà 10 collaborateurs à fin décembre. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 846 K€ en 2007.

### **Objectifs recrutements tenus : 150 collaborateurs**

SODIFRANCE a tenu ses objectifs de recrutements pour l'année 2007 à savoir 150 collaborateurs. Le plan de recrutement est reconduit en 2008 pour plus de 150 embauches envisagées.

### **Renforcement du Conseil de Surveillance de SODIFRANCE**

En juin 2007, SODIFRANCE a renforcé et élargi son Conseil

de Surveillance avec l'arrivée de nouvelles personnalités réputées du secteur, M. JOUSSET et M. CLAVERIE, et la nomination d'un nouveau Président M. Eric DERAM.

**Eric DERAM**, MBA Harvard, âgé de 41 ans, est un expert des activités de Private Equity. Directeur de Deutsche Bank Capital Venture Partners jusqu'en 2004, il a également été un des fondateurs de Estithmaar Ventures, un fonds de capital risque créé en partenariat avec le gouvernement de Dubaï. Il a occupé des fonctions à responsabilités au Crédit Suisse et à BNP Paribas. Il est actuellement Président de Euro-Private Equity, fonds d'investissement qu'il a créé.

**Gérard JOUSSET**, Ingénieur ISEN, âgé de 63 ans, a réalisé sa carrière dans le secteur informatique. Il a débuté en 1968 au sein de la société IBM. Il a ensuite été le fondateur en 1987 d'AXONE dont il a été le Président Directeur Général jusqu'en 1997. En 1997, il devient directeur général d'IBM France et directeur général d'IBM Global Services Ouest Europe, fonction qu'il occupe jusqu'en 2001. De 2001 à 2005, il est directeur général exécutif du Groupe CS Communication & Systèmes. Il est actuellement administrateur de plusieurs sociétés et du Groupe d'écoles d'ingénieurs ISEN.

**Gérard CLAVERIE**, Ingénieur INSA, 61 ans, a effectué la majorité de sa carrière professionnelle au sein d'IBM, notamment en qualité de Directeur de la division Intégration de Systèmes en France, Directeur général d'AXONE puis de Président des filiales services et édition de logiciels d'IBM France jusqu'en 2006. Administrateur de Syntec Informatique depuis 1998, il est à ce jour 1er Vice-Président de Syntec Informatique, membre de la Commission Innovation-Recherche du Medef et membre du Conseil de Surveillance de la Société Generix (éditeur de logiciels).

Enfin, **Bernard ANGOT**, Président du Directoire de Bretagne International et Président de l'ESC Rennes, a été renouvelé dans son mandat de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

### **CMMI : SODIFRANCE poursuit sa démarche qualité**

Le Capability Maturity Model Integration (CMMI) est un modèle d'évaluation et d'amélioration des processus de développement et de maintenance logicielle. Il constitue un guide des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour maîtriser les projets. SODIFRANCE vise la certification Niveau 2 au cours de l'exercice.

### **Ouverture d'un établissement secondaire à Tours**

Afin de renforcer sa proximité avec ses clients, SODIFRANCE a créé un établissement à Tours.

### **Augmentation du capital de SODIFRANCE SA**

Lors de sa séance du 22 juin 2007, le Directoire a décidé, sur délégation de l'assemblée générale, d'augmenter le capital social de SODIFRANCE de 65.141,76 € pour le porter de 4.934.858,24 € à 5.000.000 € par voie d'incorporation des réserves facultatives.

## I.5. SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS

### TRAITEMENTS COMPTABLES

En application du règlement européen CE n° 16066/2002, adopté le 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe SODIFRANCE sont établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 conformément au référentiel comptable IAS/IFRS.

Les comptes du Groupe publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2006 avaient été arrêtés suivant les principes et méthodes définis par le même référentiel

### COMPTE DE RÉSULTATS SIMPLIFIÉ

| En K€                         | 2007   | 2006   |
|-------------------------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires            | 56 952 | 45 045 |
| Résultat opérationnel courant | 3 504  | 2 340  |
| En % du CA                    | 6,15%  | 5,2%   |
| Résultat opérationnel         | 3 148  | 1 733  |
| Résultat financier            | (363)  | (135)  |
| IS                            | (768)  | (684)  |
| Résultat Net Part du Groupe   | 2 017  | 914    |
| BNPA                          | 0.66   | 0.30   |

### PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

| En K€                                | 31/12/07 | 31/12/06 |
|--------------------------------------|----------|----------|
| Gearing*                             | 44%      | -30 %    |
| Dette MLT<br>(y compris crédit-bail) | 9 741    | 770      |
| Trésorerie                           | 4 276    | 4 035    |
| En-cours Factor**                    | 2 029    | 2 847    |

\* Endettement net / Capitaux propres

\*\* Incluant API GROUP au 31/12/07

### TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

| En K€              | 31/12/07 | 31/12/06 |
|--------------------|----------|----------|
| CAF                | 3 584    | 2 359    |
| Δ de BFR           | (1 771)  | (1 139)  |
| Cash flow          | 1 813    | 1 220    |
| Investissement     | (9 809)  | (1 470)  |
| Financement        | 8 239    | (122)    |
| Trésorerie Clôture | 4 276    | 4 034    |
| Δ Trésorerie nette | 242      | (371)    |

## STRUCTURE BILANTIELLE

### Bilan actif

| En K€             | 31/12/07      | 31/12/06      |
|-------------------|---------------|---------------|
| Actif Non Courant | 20 419        | 10 292        |
| Créances          | 15 676        | 11 015        |
| Disponibilités*   | 4 392         | 4 173         |
| Autres actifs     | 5 651         | 4 195         |
| <b>TOTAL</b>      | <b>46 139</b> | <b>29 676</b> |

\*Normes IFRS : les titres acquis en autocontrôle sont déduits des capitaux propres et des disponibilités (impact 2007 : 150 K€ - impact 2006 : 420 K€).

### Bilan passif

| En K€                    | 31/12/07      | 31/12/06      |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Capitaux propres (pdg)*  | 12 428        | 10 560        |
| Emprunts portant intérêt | 7 809         | 328           |
| Provisions               | 741           | 563           |
| Subventions              | 394           | 394           |
| Fournisseurs             | 3 759         | 2 710         |
| Autres passifs           | 21 009        | 15 120        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>46 139</b> | <b>29 676</b> |

\* En 2007 le Groupe SODIFRANCE a racheté 19.496 actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions. Les titres détenus en autocontrôle ont été comptabilisés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.



## I.6. MARCHE ET PERSPECTIVES 2008

### STRATÉGIE ET OBJECTIFS DU GROUPE

Les ambitions de SODIFRANCE sont :

- Etre parmi les 5 principaux acteurs informatiques du Grand Ouest
- Acquérir une position forte dans le secteur Banque-Assurance-Retraite en France.
- Devenir un des leaders de la transformation automatisée des SI en Europe.

### Axes de développement

Le projet de SODIFRANCE s'appuie sur les axes de développement suivants :

#### Confirmation de la stratégie de spécialisation autour de l'automatisation

SODIFRANCE dispose d'un savoir-faire unique en transformation automatisée des systèmes d'information. Il repose sur un effort accru de R&D depuis 15 ans qui confère à son offre une avance technologique importante. Cette offre répond particulièrement bien aux grands comptes pour faire évoluer leurs applications. Parmi ses offres automatisées, l'offre d'Evolution d'Architecture F.A.S.T. – Future Architecture System Transformation – représente un des axes de développement majeurs. En effet, les entreprises cherchent à faire évoluer leurs architectures, face à des problématiques d'obsolescence ou de nouveaux besoins business et ce, dans les délais de plus en plus courts et à des coûts maîtrisés. FAST propose une évolution rapide des applications existantes vers JAVA ou .NET et offre ainsi la possibilité de :

- Sortir des impasses technologiques liées à d'anciens langages
- Réduire les coûts de maintenance liés à ces langages
- Standardiser l'environnement technologique de l'entreprise pour en simplifier la maintenance
- Flexibiliser le système d'information pour accueillir de nouvelles fonctionnalités
- Pallier au problème de la raréfaction des compétences sur des environnements obsolètes.

Enfin, cette approche permet de garder toute la richesse métier des applications existantes, voire de l'enrichir par de nouveaux développements.

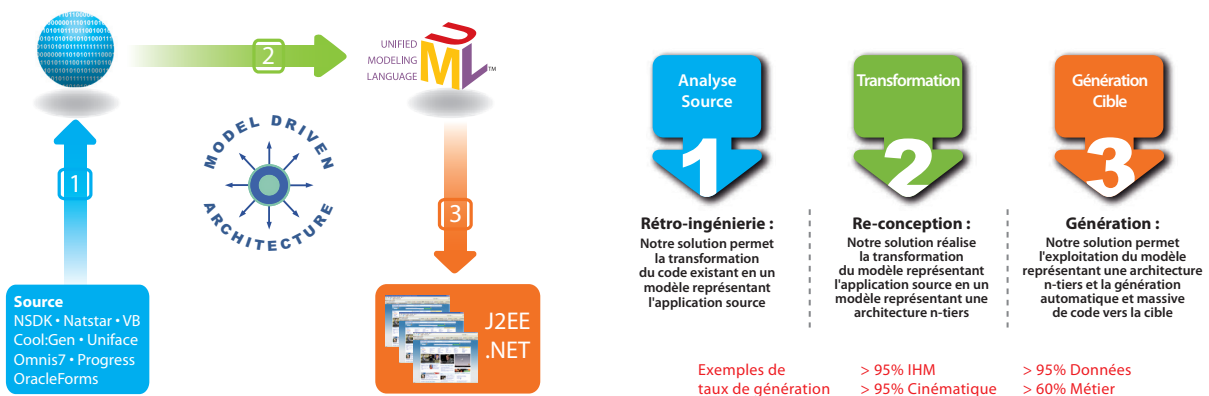
#### Renforcement de l'industrialisation

L'industrialisation est une réponse face à la demande de baisse des coûts, conjuguée à un besoin de qualité et de transparence des réalisations.

SODIFRANCE poursuit l'amélioration de son Delivery Model par :

- Une **industrialisation de la production** basée sur l'implémentation de méthodes, processus et outils. Son savoir-faire projet, ses logiciels de cartographie et transformation d'applications et de génération de Code par l'approche MDA sont des atouts grâce auxquels SODIFRANCE peut disposer d'un avantage compétitif important.
- La **certification CMMI** : SODIFRANCE a lancé son projet CMMI (Capability Maturity Model Integration) début 2007 et vise la certification niveau 2 fin 2008. Le CMMI est un modèle d'évaluation et d'amélioration des processus de développement et de maintenance logicielle. Il constitue un guide des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour maîtriser les projets et la qualité des services.
- Une **stratégie de Centres de Services** de proximité : l'objectif de SODIFRANCE est de conjuguer industrialisation et capacité à automatiser pour proposer à ses clients grands comptes une offre de centres de services à l'état de l'art et être une alternative qualité/coûts face aux grandes SSII mondiales.

### FAST\*: Une offre unique en Europe pour faire évoluer les systèmes d'information





### Poursuite du déploiement des services de proximité

Pour SODIFRANCE, la proximité de ses clients reste une priorité. SODIFRANCE entend poursuivre sa stratégie de proximité par :

- Le **renforcement de sa présence nationale**. Sa bonne implantation nationale - 10 sites - est au cœur de son développement et le renforcement de sa présence en France, corrélé à ses secteurs métiers stratégiques, demeure un objectif constant (ouverture d'une implantation à Niort en 2005 – Renforcement sur l'île de France par acquisition en 2007, etc).

Cette proximité jouera un rôle majeur dans les années à venir pour compléter ou pallier les offres Offshore et proposer aux entreprises des compétences et une souplesse d'intervention. La réactivité, le conseil, l'expertise métier, et plus globalement les prestations à forte valeur ajoutée, joueront un rôle déterminant.

- Le **développement de ses offres de services**. L'enrichissement permanent des offres est un axe fort de la stratégie de SODIFRANCE. L'objectif est de proposer à ses clients un haut niveau de compétences et des offres complètes, à l'état de l'art, et à caractère innovant. Qu'il s'agisse de nouer des partenariats (signature en 2007 d'un partenariat avec Microsoft sur la migration automatisée d'architecture VB vers C# et .NET), d'enrichir son offre par de nouvelles briques technologiques (acquisition de la société Onext Content System en 2007), ou de poursuivre ses efforts de Recherche et Développement, SODIFRANCE place ses offres au cœur de sa croissance.

### PERSPECTIVES 2008

#### Le marché des Logiciels et Services

D'après Syntec Informatique (communiqué du 27 mars 2008), dans un contexte économique général perturbé, le secteur devrait connaître une nouvelle année de croissance qui, après une croissance de 6,5% en 2007, devrait s'établir entre 5 et 7% en 2008, soit 3 à 4 fois la croissance du PIB estimée à cette date à 1,7%.

L'Industrie, le Secteur Financier et le Secteur Public, qui concentrent 70% de l'investissement en logiciels et Services, apparaissent comme des marchés porteurs en 2008. Le Conseil et les Services informatiques devraient croître de 5%.

Le secteur des Logiciels & Services continuera de tirer partie de ses 4 moteurs structurels de croissance :

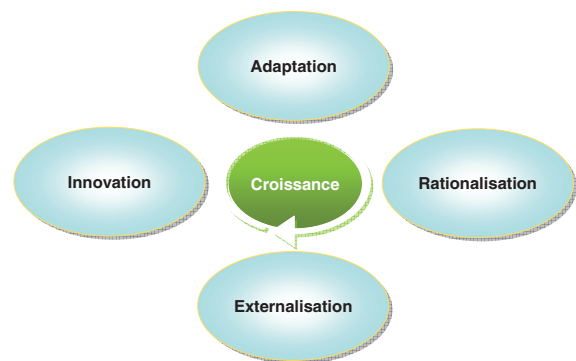
- La nécessité pour les entreprises d'adapter en permanence leur système d'information, notamment pour respecter les contraintes réglementaires (dans la banque : SEPA, Bâle II...)
- Le besoin d'innover pour se différencier dans un contexte de mondialisation (paiement à distance sécurisé, télépéage...)
- L'exigence de rationaliser et d'optimiser les processus de production (par exemple fusions dans le secteur bancaire et public : ANPE-UNEDIC, etc)
- La tendance de fond à externaliser vers des spécialistes des Logiciels & Services et se concentrer sur son cœur de métier.

### SODIFRANCE

Dans ce contexte, SODIFRANCE maintient son ambition de croissance grâce à un bon carnet de commandes. S'appuyant sur les éléments connus à la date de la publication de ses résultats annuels 2007 (12 mars 2008), SODIFRANCE a annoncé viser un chiffre d'affaires compris entre 72 et 75 M€ et un résultat opérationnel courant en progression.

SODIFRANCE a également annoncé un plan de recrutement identique à celui de 2007, soit 150 recrutements en 2008.

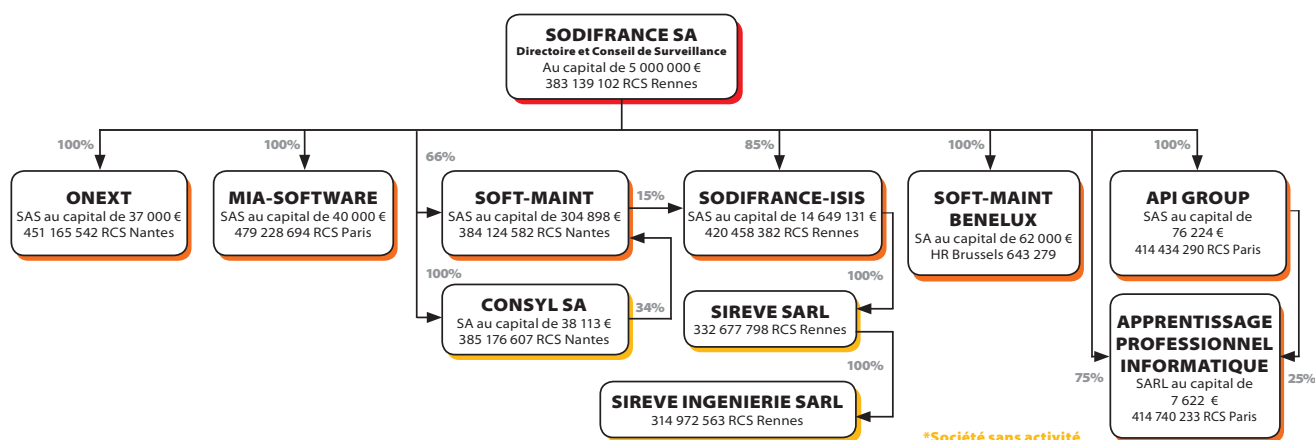
### Logiciels et services : De puissants moteurs de croissance



Source : Syntec informatique, IDC

## II. STRUCTURE DU GROUPE

### II.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2007



Les activités des sociétés du Groupe sont les suivantes :

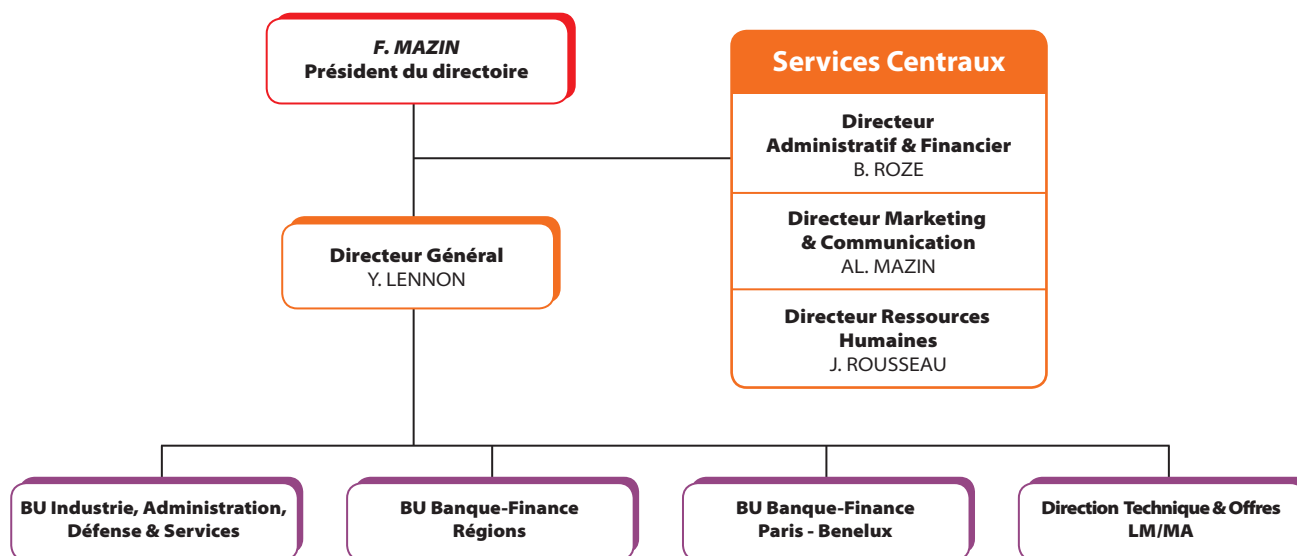
- **SODIFRANCE SA**, société mère, héberge la direction générale du Groupe et les services centraux du siège, DRH, DAF, DMC, DSI
- **SODIFRANCE-ISIS SAS** rassemble les activités d'ingénierie, d'intégration de systèmes et de formation
- **SOFT-MAINT SAS** est spécialisée dans l'ingénierie de migration outillée
- **SOFT-MAINT BENELUX SA** commercialise sur le Benelux des prestations d'ingénierie, de TMA et de migration outillée
- **API GROUP SAS** intervient principalement en régie et TMA autour de compétences Mainframe
- **MIA-SOFTWARE SAS** édite, conçoit et commercialise des logiciels informatiques et assure des activités de formation
- **ONEXT CONTENT SYSTEM SAS** est spécialiste des nouvelles technologies Internet/Intranet
- **APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE SARL** exerce une activité de formation
- **CONSYL SA** est une filiale sans activité opérationnelle à ce jour
- **SIREVE SARL et SIREVE INGENIERIE SARL** ont donné leur fonds de commerce en location-gérance à la Société SODIFRANCE-ISIS et n'ont plus d'activité opérationnelle à ce jour.

La société-mère regroupe les services fonctionnels et les infrastructures tels que les locaux et les réseaux informatiques. A ce titre, elle facture des frais de siège à ses filiales sur la base d'un pourcentage de chiffre d'affaires réalisé. Pour l'année 2007, ce pourcentage a été fixé à 4.26 %. Les loyers et charges sont refacturés aux filiales en fonction des surfaces occupées. Il existe une convention de trésorerie entre la société-mère et ses filiales. La totalité de la trésorerie est concernée par cette convention, par ailleurs décrite dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Dans le cadre de l'exploitation, les filiales sont amenées à se refacturer un certain nombre de charges. Il s'agit principalement d'achats informatiques, (la société SODIFRANCE-ISIS réalise ces achats et les refacture aux autres sociétés du Groupe) et de prestations de services, les collaborateurs d'une entité pouvant intervenir pour une autre société du Groupe. Ces refacturations sont effectuées à des conditions normales.

#### Refacturations 2007 entre SODIFRANCE SA et les sociétés du Groupe

| 2007<br>(en €)      | SOFTMAINT | SODIFRANCE-ISIS | SFT BENELUX | MIA-SOFTWARE | ONEXT  | AUTRES | TOTAL     |
|---------------------|-----------|-----------------|-------------|--------------|--------|--------|-----------|
| <b>Clients</b>      | 1 764 153 | 2 543 483       | 250 925     | 385 876      | 76 856 | 37 684 | 5 058 977 |
| <b>Fournisseurs</b> | 168 473   | 454 786         | 3 296       | 0            | 0      | 13 278 | 639 833   |

## II.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



BU : Business Unit

## II.3. PRISES DE PARTICIPATION ET OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION

### PRISES DE PARTICIPATION DIRECTES ET INDIRECTES

En avril 2007 SODIFRANCE a acquis à 100% la société Onext Content System, intégrateur français spécialisé dans les systèmes de gestion de contenu (CMS).

En juillet 2007, SODIFRANCE a fait l'acquisition à 100 % de la société Api Group, société de services et d'ingénierie informatiques implantée à Paris et du solde des parts sociales de la société Apprentissage Professionnel Informatique.

### OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION

Il n'y a pas eu d'opérations de restructuration au cours de l'exercice 2007.

## II.4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU GROUPE

### FRAIS DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Notre centre de recherches et développement existe depuis 1993 et regroupe plus de 20 collaborateurs. Les thématiques des travaux sont la ré-ingénierie, la méta-modélisation, le refactoring de code... avec une expertise reconnue sur le Génie Logiciel Avancé. De nombreux partenariats existent avec les laboratoires de recherche industriels (France Télécoms R&D, EDF R&D) ainsi qu'une collaboration étroite aux recherches de l'enseignement supérieur (Ecole des Mines, Université de Nantes, Inria...).

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Les principaux investissements du groupe en biens corporels concernent du matériel et des logiciels informatiques, des

infrastructures téléphoniques, du mobilier de bureau et des agencements nécessaires à l'activité.

La répartition des investissements se décompose comme suit :

| 2007                         | SERVICES CENTRAUX | SOFT MAINT | ISIS      | API       | Autres   | Total        |
|------------------------------|-------------------|------------|-----------|-----------|----------|--------------|
| Immobilisations              | 57                | 790        | 93        | 16        | 2        | <b>958</b>   |
| Dont frais R&D               |                   | 762        | 0         | 0         |          | <b>762</b>   |
| Invest crédit bail           | 64                | 0          | 0         | 0         |          | <b>64</b>    |
| <b>Total investissements</b> | <b>121</b>        | <b>790</b> | <b>93</b> | <b>16</b> | <b>2</b> | <b>1 022</b> |

### L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

|                                             | 2005       | 2006         | 2007         |
|---------------------------------------------|------------|--------------|--------------|
| Immobilisations                             | 770        | 1 048        | 958          |
| Dont frais R&D                              | 689        | 690          | 762          |
| Invest crédit bail et locations financières | 42         |              | 64           |
| <b>Total investissements</b>                | <b>812</b> | <b>1 048</b> | <b>1 022</b> |

Le montant et la nature des investissements incorporels et corporels sur 2008 devraient être sensiblement équivalents par rapport à 2007. Aucun investissement significatif n'est planifié.

### LOCATION PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Le Groupe ne détient aucune propriété immobilière qui soit louée.

## **ASSURANCES AU 31 DÉCEMBRE 2007**

### **Niveau de risque :**

Fin 2007, il n'existe pas de risque potentiel significatif qui ne serait pris en charge par la compagnie d'assurances.

Des aménagements ont été effectués dans les sites sensibles afin de diminuer les risques de sinistre majeur pouvant entraîner des pertes d'exploitation et/ou des pertes d'informations.

Description des assurances souscrites :

- Responsabilité Professionnelle Groupe - Garantie : 15 M€ (montant annuel global) - Franchise : 50 K€  
Cette assurance couvre la responsabilité civile exploitation, produit et professionnelle. Elle inclut une protection défense recours devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives ainsi qu'une défense des intérêts civils devant les juridictions répressives.

- Contrat Multirisque Dommage - Garanties :

Protection contre les dégâts liés aux incendies, les bris de machines ou de matériels informatiques, les dégradations de locaux. C'est une garantie valeur à neuf.

- Incendie et risques assimilés : Valeur à neuf – limite contractuelle d'indemnité : 15 M€
- Bris de machines et de biens informatiques : Garantie matériels : 762 K€
- Perte et frais y compris dommages immatériels : 2 M€
- Autres dommages et pertes : 3 M€
- Contrat Responsabilité des Dirigeants – Garantie : 3 M€  
Couverture des Dirigeants contre les risques de mise en cause de leur responsabilité personnelle.
- Contrat flotte véhicules SODIFRANCE – Garantie : 152 K€
- Contrat Auto mission SODIFRANCE – Garantie : 30 K€

Coût général des assurances pour le Groupe SODIFRANCE pour l'année 2007 : 155 K€.

## **BREVETS ET MARQUES**

### **La société est titulaire des sites internet suivants :**

- [www.sodifrance.fr](http://www.sodifrance.fr) et [www.sodifrance.com](http://www.sodifrance.com) : il s'agit de sites institutionnels de présentation de l'entreprise en français et en anglais

- [www.model-in-action.fr](http://www.model-in-action.fr) et [www.mia-software.com](http://www.mia-software.com) : ces sites sont dédiés à la promotion de notre logiciel Model-in-Action

- [www.institut.sodifrance.fr](http://www.institut.sodifrance.fr) : ce site est destiné à la promotion de l'activité Formation du Groupe SODIFRANCE.

Le Groupe SODIFRANCE n'est dépendant d'aucun propriétaire de brevet ou d'éditeurs de logiciels. De même, le Groupe n'est dépendant d'aucun sous-traitant ou fournisseur d'approvisionnement. Aucun contrat industriel, commercial ou financier n'est susceptible d'altérer l'indépendance du Groupe. Ces sites web ont fait l'objet d'un dépôt communautaire en bonne et due forme par un prestataire spécialisé afin d'en assurer la propriété et de prévenir tout risque de litige.

## **II.5. FACTEURS DE RISQUES**

### **RISQUES CLIENTS**

La nature et la diversité du portefeuille clients permettent d'écartier tout risque majeur lié aux impayés qui pourraient mettre en péril l'exploitation du Groupe. Le risque réside essentiellement dans la notion d'engagements de résultat lié aux projets complexes. La maîtrise de ces projets passe par la mise en place d'un suivi régulier et d'un module de gestion de projet tel que décrit au paragraphe 2-6 relatif aux contrats. Il est à remarquer une forte fidélisation de nos clients : les 6 premiers clients de 2007 comptaient déjà parmi les dix premiers clients en 2002. Les 50 premiers clients représentent plus de 87,8% du chiffre d'affaires, les dix premiers clients représentent 53,2% du chiffre d'affaires en 2007.

### **RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ**

Le taux moyen inter-contrat reprenant la définition de Syntec Informatique s'établit à 4,8 % sur l'année 2007. Pour 2006, ce taux était de 4,6%.

### **RISQUES JURIDIQUES**

Deux procédures contentieuses visant à engager la responsabilité civile de SODIFRANCE sont en phase d'expertise judiciaire.

Dans ces deux affaires, SODIFRANCE bénéficie d'une couverture dans le cadre de son contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire ou d'arbitrage qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe. Il n'y a pas eu de changement de la situation financière ou commerciale du groupe depuis la fin du dernier exercice pour lequel les états financiers vérifiés ont été publiés.

### **RISQUES INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL**

L'activité du Groupe est tournée vers la prestation de services intellectuels. Cette activité est par nature peu polluante tant en considération de la quantité de rejets que de leur nocivité pour l'environnement. SODIFRANCE a toujours porté une attention particulière au respect de l'environnement. Depuis 1990, cela se concrétise par l'adoption de règles de bonne conduite associés à des processus internes de traitement des déchets générés par son activité : traitement des papiers, cartons, plastiques et traitement des matériels électriques et électroniques. Les toners utilisés représentent une source de déchets à laquelle SODIFRANCE a souhaité apporter une attention particulière. Les toners sont ainsi stockés, collectés et pris en charge par une société de recyclage certifiée.

## RISQUES FINANCIERS

### Risque de taux :

L'endettement moyen terme est de 9,3 M€ au 31 décembre. De ce fait, le risque de taux s'avère limité même si 100 % des emprunts sont à taux révisable. Dans le cadre de la trésorerie, le Groupe fait appel à un factor pour financer ses besoins court terme sur une partie de ses activités.

**Tableau des emprunts** (avec 100% d'emprunts à taux révisable)

| Au 31/12/2007<br>en K€    | CRD          | à 1an        | 1 an à<br>5 ans | au-delà      |
|---------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| Emprunts à taux fixe      |              |              |                 |              |
| Emprunts à taux révisable | 9 306        | 1 549        | 5 144           | 2 613        |
| <b>Total</b>              | <b>9 306</b> | <b>1 549</b> | <b>5 144</b>    | <b>2 613</b> |

En cas d'augmentation de taux de 1 point, l'impact sur les intérêts 2007 serait de 85 K€.

| En K€                        | à 1an  | 1 an à<br>5 ans | au-delà |
|------------------------------|--------|-----------------|---------|
| Passifs Financiers           | -2 082 | -5 555          | -2 613  |
| Actifs financiers            | 4 392  |                 |         |
| Position nette avant gestion | 2 310  | -5 555          | -2 613  |
| Hors bilan                   |        |                 |         |
| Position nette après gestion | 2 310  | -5 555          | -2 613  |

### Risque de change :

Les opérations conclues en devises sont très rares et il n'existe pas de filiale située en dehors de la zone Euro. Par conséquent, le risque de change est inexistant.

### Risque sur action :

Il n'y a pas de risque significatif sur les OPCVM car il s'agit de SICAV monétaires. La Société détient par ailleurs des actions propres en autocontrôle et des titres dans le cadre d'un contrat de liquidité.

| En K€              | Portefeuille d'ac-<br>tions tierces ou<br>OPCVM actions | Portefeuille<br>d'actions<br>propres | Contrat de<br>liquidité hors<br>dépréciation |
|--------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------|
| Position à l'actif | 3 079                                                   |                                      |                                              |
| Hors bilan         |                                                         | 966                                  | 84                                           |

Il n'existe pas de risque d'impact significatif sur le résultat en cas de baisse de 10% du portefeuille d'actions propres.

### Risque de liquidité :

La Société dispose d'un contrat d'affacturage qui couvre ses besoins à court terme. Les possibilités d'accroître ce recours au factor tendent à limiter de façon importante le risque de liquidité.

### Risque de garantie - Nantissement :

Les titres API GROUP, SODIFRANCE-ISIS et SOFT-MAINT inscrits à l'actif de SODIFRANCE font l'objet d'un nantissement en garantie des emprunts souscrits pour l'acquisition de API GROUP.

Engagements hors bilan :

| En K€                                        | 31.12.07     | 31.12.06   | 31.12.05     |
|----------------------------------------------|--------------|------------|--------------|
| Cautions de contre-garantie sur marchés      |              |            |              |
| Nantissements hypothèques et sûretés réelles | 400          | 367        | 480          |
| Avals, cautions et garanties données         | 76           | 283        | 528          |
| Nantissement de titres                       | 8 400        |            |              |
| <b>Total</b>                                 | <b>8 876</b> | <b>650</b> | <b>1 008</b> |

## II.6. CONTRATS

Des contrats types sont disponibles et définissent les règles appliquées au niveau du groupe. Ils sont définis et actualisés régulièrement avec le service juridique de SODIFRANCE pour répondre au mieux aux attentes des clients tout en conservant un cadre juridique équilibré pour chacune des parties. Il en existe de plusieurs types. Ils sont adaptés aux spécificités liées à l'activité concernée : contrat au forfait, contrat en régie, contrat infogérance/externalisation, contrat de vente et de maintenance logiciels.

Pour les projets, la durée des contrats varie de 1 mois à 3 ans avec un nombre de prestataires très variable suivant le contrat. Les contrats sont suivis mensuellement tant en ce qui concerne le déroulement du projet que le plan financier. Ce suivi régulier permet d'éviter des dépassements importants qui ne seraient pas couverts. En cas d'évolution du périmètre, des avenants contractuels sont signés. Un module de gestion de projet a été mis en place, il permet de suivre au plus près les projets.

Il existe également des contrats types pour la sous-traitance, ce qui au même titre que l'ensemble des divers justificatifs demandés (notamment R.324-4\_1 et R.324-4\_2 du Code du Travail) limite les risques liés au recours à des ressources externes.

## II.7. POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

La gestion opérationnelle des ressources humaines est à la fois décentralisée, au niveau des entités, permettant ainsi une relation individualisée et réactive entre le collaborateur et son management. Elle est également centralisée au niveau de la holding, assurant ainsi l'harmonisation tant des pratiques managériales que des outils ou processus utilisés au quotidien. Au cours de l'exercice 2007, SODIFRANCE a poursuivi sa politique de croissance organique en privilégiant le développement de ses ressources internes.

### EFFECTIFS

L'effectif global du Groupe au 31 décembre 2007 est de 842 collaborateurs dont :

- 240 femmes (194 catégorie cadres et 46 catégorie Etam)
- 602 hommes (544 catégorie cadres et 58 catégorie Etam)

99,1 % des collaborateurs du Groupe ont un contrat à durée indéterminée.

124 départs ont été enregistrés en 2007 correspondant pour 74,19% à des départs volontaires ou fin de période d'essai à l'initiative du salarié, 13,71% à des licenciements, 5,65% à des fins de contrats à durée déterminée et 6,45% à des fins de période d'essai à l'initiative de l'employeur.

Le recours aux heures supplémentaires est limité ; il en est de même pour l'emploi de personnel intérimaire.

### **RECRUTEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2007**

154 embauches (136 en 2006/93 en 2005) sont intervenues au cours de l'exercice, dont :

- 143 collaborateurs en CDI
- 11 collaborateurs en CDD

La poursuite du programme de cooptation en 2007 a permis l'embauche de 11 collaborateurs.

Depuis 2006, SODIFRANCE accorde une place croissante aux stages école. Ainsi, nous avons accueilli 33 stagiaires en 2007. A l'issue de leur stage, d'une durée de 3 à 6 mois concluant leur première année de cursus universitaire ou d'école d'ingénieur, 12 d'entre eux ont été embauchés.

Dans le cadre du parcours RH, plusieurs groupes de travail ont été créés pour mettre en œuvre ou améliorer les processus sur l'intégration, le développement et la fidélisation des collaborateurs. Des journées d'intégration des nouveaux collaborateurs ont lieu régulièrement sur les principaux sites.

### **FORMATION**

En 2007, SODIFRANCE a poursuivi ses efforts en matière de formation de ses collaborateurs. Ainsi 328 collaborateurs ont été formés au cours de l'exercice. Au total, 39 % de l'effectif a bénéficié d'actions de formation en 2007.

Le budget formation représente 3,02 % de la masse salariale pour l'exercice 2007.

Afin d'accompagner l'évolution de nos métiers, le Groupe a poursuivi en 2007 une démarche de période de professionnalisation. En partenariat avec le FAFIEC, 13 conventions individuelles ont été signées en 2007, pour une durée variant de 100 heures à 300 heures réparties sur 18 mois.

### **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

La politique de rémunération est totalement individualisée, tant au niveau des rémunérations fixes que variables. Le montant total des rémunérations brutes, déclarées sur DADS pour l'exercice 2007, s'élève à 25 716 822 €. Les charges patronales versées aux organismes sociaux ont représenté 11 809 484 €.

Il n'existe pas de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

### **PLAN D'ÉPARGNE GROUPE**

Les collaborateurs ont la possibilité d'adhérer à un Plan d'Épargne Groupe.

Sur l'année 2007, 114 collaborateurs ont effectué des versements au Plan d'Épargne Groupe pour un montant de 106 184 € ; l'abondement représentant 45 430 €.

Au 31 décembre 2007 - dernier jour de l'exercice - 0,88 % du capital de la société étaient détenus par les salariés dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe.

### **LES ŒUVRES SOCIALES**

Le total des sommes versées en 2007 au titre des œuvres sociales auprès du Comité d'Entreprise de l'UES SODIFRANCE s'élève à 116 138 €.

### **ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL**

Les collaborateurs de SODIFRANCE bénéficient de la Réduction du Temps de Travail.

La durée du travail est de 151,67 h en moyenne par mois. La grande majorité des collaborateurs à temps plein du Groupe bénéficie de 10 jours de réduction du temps de travail.

Au 31 décembre 2007, 49 salariés bénéficient d'un temps partiel (soit 5,8 % de l'effectif total) pour lesquels l'horaire mensuel s'échelonne de 30,33 h à 136,50 h avec une majorité d'horaires à 4/5e.

Le taux d'absentéisme pour le Groupe est de 1,72% (hors congés maternité, paternité, enfants malades, événements familiaux).

### **RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS**

Deux accords d'extension de l'UES SODIFRANCE pour ONEXT CONTENT SYSTEM et MIA-SOFTWARE ont été signés en 2007.

### **CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**

Un CHSCT existe sur le site de Nantes depuis le 23 octobre 1997. Le document unique sur l'évaluation des risques professionnels a été mis en place et est réactualisé chaque année. Le CHSCT sur le site de Rennes est en place depuis le 2 octobre 2003. Les mandats des membres du CHSCT ont été renouvelés en novembre 2007 pour Rennes et janvier 2007 pour le site de Nantes.

### **L'EMPLOI ET L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

Au 31 décembre 2007, SODIFRANCE compte 10 collaborateurs entrant dans la catégorie des travailleurs handicapés tels que définis au regard de l'obligation d'emploi.

Dans les établissements où l'obligation d'embauche de travailleurs handicapés n'est pas respectée, SODIFRANCE verse une contribution auprès de l'AGEFIPH. Pour l'année 2007, cette contribution s'élève à 82 336 €.

### **L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE**

Sur l'année 2007, la sous-traitance a représenté un montant de 6 040 K€ ; ce qui correspond à 62 « Equivalent Temps Plein ».

## **ELEMENTS FINANCIERS 2007**



### III. COMPTES CONSOLIDES

#### III.1. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers d'euros)

##### 1.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et les rapports d'audits correspondants figurant aux pages 24 à 37 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'AMF en date du 8 juin 2007 sous le numéro D.07-569.

- les parties non incluses dans ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

| <b>ACTIF</b>                                 | <b>MONTANTS NETS<br/>31 DECEMBRE 2007<br/>(en K€)</b> | <b>MONTANTS NETS<br/>31 DECEMBRE 2006<br/>(en K€)</b> |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Capital souscrit non appelé                  |                                                       |                                                       |
| <b>Ecarts d'acquisition</b>                  | <b>16 729</b>                                         | <b>5 608</b>                                          |
| Logiciels                                    | 1 358                                                 | 1 293                                                 |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>         | <b>1 358</b>                                          | <b>1 293</b>                                          |
| Terrains                                     | 0                                                     | 0                                                     |
| Constructions                                | 0                                                     | 0                                                     |
| Installations techniques, matériels          | 92                                                    | 100                                                   |
| Autres immobilisations corporelles           | 457                                                   | 539                                                   |
| Immobilisations en-cours                     | 0                                                     | 0                                                     |
| <b>Immobilisations corporelles</b>           | <b>549</b>                                            | <b>639</b>                                            |
| <b>Autres Immobilisations financières</b>    | <b>548</b>                                            | <b>427</b>                                            |
| Actifs d'impôts différés                     | 1 234                                                 | 2 326                                                 |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                   | <b>20 419</b>                                         | <b>10 292</b>                                         |
| Stocks Matières Premières                    | 0                                                     | 0                                                     |
| Stocks de marchandises                       | 42                                                    | 62                                                    |
| Clients et comptes rattachés                 | 15 676                                                | 11 015                                                |
| Autres créances et comptes de régularisation | 5 609                                                 | 4 133                                                 |
| Valeurs mobilières                           | 3 079                                                 | 3 796                                                 |
| Disponibilités                               | 1 313                                                 | 377                                                   |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                       | <b>25 721</b>                                         | <b>19 384</b>                                         |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                           | <b>46 139</b>                                         | <b>29 676</b>                                         |

| <b>PASSIF</b>                              | <b>MONTANTS<br/>31 DECEMBRE 2007<br/>(en K€)</b> | <b>MONTANTS<br/>31 DECEMBRE 2006<br/>(en K€)</b> |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Capital</b>                             | 5 000                                            | 4 935                                            |
| <b>Primes</b>                              | 9 830                                            | 9 830                                            |
| <b>Réserves consolidées</b>                | - 4 419                                          | - 5 119                                          |
| <b>Autres</b>                              | 0                                                | 0                                                |
| <b>Résultat de l'exercice</b>              | 2 017                                            | 914                                              |
| <b>Capitaux propres part groupe</b>        | <b>12 428</b>                                    | <b>10 560</b>                                    |
| Résultat des minoritaires                  | 0                                                | 0                                                |
| Réserves des minoritaires                  | 0                                                | 1                                                |
| <b>Intérêts minoritaires</b>               | <b>0</b>                                         | <b>0</b>                                         |
| Emprunts portant intérêt                   | 7 809                                            | 328                                              |
| Provisions                                 | 741                                              | 563                                              |
| Subventions                                | 394                                              | 394                                              |
| Passifs d'impôts différés                  | 0                                                | 0                                                |
| Engagements de retraite                    | 0                                                | 0                                                |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                | <b>8 944</b>                                     | <b>1 285</b>                                     |
| Fournisseurs                               | 3 759                                            | 2 710                                            |
| Emprunts court terme                       | 2 048                                            | 623                                              |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 18 961                                           | 14 497                                           |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                    | <b>24 768</b>                                    | <b>17 831</b>                                    |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                        | <b>46 139</b>                                    | <b>29 676</b>                                    |



### III.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| En K€                                                                                | MONTANTS<br>31 décembre 2007 | MONTANTS<br>31 décembre 2006 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Ventes de marchandises                                                               | 1 620                        | 1 684                        |
| - France                                                                             | 1 620                        | 1 684                        |
| - Etranger                                                                           |                              |                              |
| Ventes de services                                                                   | 55 332                       | 43 361                       |
| - France                                                                             | 51 322                       | 40 143                       |
| - Etranger                                                                           | 4 010                        | 3 219                        |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                                            | <b>56 952</b>                | <b>45 045</b>                |
| Autres produits de l'activité                                                        | 145                          | 28                           |
| Achats consommés                                                                     | - 1 451                      | - 1 322                      |
| Charges de personnel                                                                 | - 36 662                     | - 28 114                     |
| Autres charges externes                                                              | - 11 964                     | - 10 629                     |
| Impôts et taxes                                                                      | - 1 875                      | - 1 451                      |
| Dotation aux amortissements                                                          | - 1 293                      | - 1 169                      |
| Dotation aux provisions                                                              | 0                            | 9                            |
| Autres produits et charges d'exploitation                                            | - 348                        | - 56                         |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>                                                 | <b>3 504</b>                 | <b>2 340</b>                 |
| Autres produits et charges opérationnels                                             | - 356                        | - 607                        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                                                         | <b>3 148</b>                 | <b>1 733</b>                 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie                                | 63                           | 107                          |
| Coût de l'endettement financier brut                                                 | - 426                        | - 242                        |
| <b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>                                           | <b>- 363</b>                 | <b>- 135</b>                 |
| <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>                                         |                              |                              |
| <b>IMPOTS</b>                                                                        | <b>- 768</b>                 | <b>- 684</b>                 |
| <b>RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES<br/>ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b> | <b>2 017</b>                 | <b>914</b>                   |
| <b>RESULTAT DES ACTIVITES<br/>ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>                    |                              |                              |
| INTERETS MINORITAIRES                                                                | 0                            | 0                            |
| <b>RESULTAT NET (Part du Groupe)</b>                                                 | <b>2 017</b>                 | <b>914</b>                   |
| <b>RESULTAT PAR ACTION (en Euro)</b>                                                 | <b>0,66</b>                  | <b>0,30</b>                  |

### III.3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

|                                                           | 31-déc.-07     | 31-déc.-06     |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Résultat net des sociétés intégrées                       | 2 017          | 914            |
| Dotation amortissements et provisions sur immobilisations | 1 134          | 1 169          |
| Reprise amortissements sur immobilisations                | 0              | 0              |
| Dotation provisions risques et charges                    | 220            | 63             |
| Reprise provisions risques et charges                     | - 454          | - 341          |
| Variation de fiscalité différée                           | 660            | 555            |
| +/-Value cession immobilisation                           | 7              | - 1            |
| <b>Marge brute autofinancement</b>                        | <b>3 584</b>   | <b>2 359</b>   |
| Variation BFR                                             | - 1 771        | - 1 139        |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>       | <b>1 813</b>   | <b>1 220</b>   |
| Investissements                                           | - 1 022        | - 1 049        |
| Variation de périmètre                                    | - 8 784        | 0              |
| Cession d'immobilisations                                 | 2              | 1              |
| Variation des immobilisations financières                 | - 5            | - 2            |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux investissements</b>     | <b>- 9 809</b> | <b>- 1 050</b> |
| Souscription de titres en autocontrôle                    | - 150          | - 420          |
| Souscription emprunts                                     | 9 082          | 394            |
| Remboursement emprunts                                    | - 694          | - 516          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux financements</b>        | <b>8 239</b>   | <b>- 541</b>   |
| Autres variations                                         |                |                |
| <b>variation trésorerie</b>                               | <b>242</b>     | <b>- 371</b>   |
| Bouclage                                                  |                |                |
| Valeurs mobilières de placement                           | 3 079          | 3 796          |
| Disponibilités                                            | 1 313          | 377            |
| Concours bancaires                                        | - 116          | - 139          |
| <b>TRESORERIE</b>                                         | <b>4 276</b>   | <b>4 034</b>   |

### III.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

|                                    | Capital      | Réserves liées au capital | Autres réserves | Résultat groupe | Total Cx propres groupe | Résultat hors groupe | Réserves hors groupe | Total hors groupe |
|------------------------------------|--------------|---------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|
| <b>31/12/2005</b>                  | <b>4 934</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 4 415</b>  | <b>- 285</b>    | <b>10 065</b>           | <b>1</b>             |                      | <b>1</b>          |
| Affectation de résultat            |              |                           | - 285           | 285             |                         | - 1                  |                      | 1                 |
| Résultat de l'exercice             |              |                           |                 | 914             | 914                     |                      |                      |                   |
| Changements de méthodes            |              |                           | - 419           |                 | - 419                   |                      |                      |                   |
| <b>31/12/06</b>                    | <b>4 934</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 5 119</b>  | <b>914</b>      | <b>10 560</b>           |                      |                      |                   |
| Affectation de résultat            |              |                           | 915             | - 914           | 1                       | 0                    | 0                    |                   |
| Résultat de l'exercice             |              |                           |                 | 2 017           | 2 017                   |                      |                      |                   |
| Reclassement                       | 65           |                           | - 65            |                 |                         |                      |                      |                   |
| Acquisition titres en autocontrôle |              |                           | - 150           |                 | - 150                   |                      |                      |                   |
| <b>31/12/07</b>                    | <b>5 000</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 4 419</b>  | <b>2 017</b>    | <b>12 428</b>           | <b>0</b>             | <b>0</b>             |                   |

### III.5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En date du 4 mars 2008, le Directoire a arrêté les comptes consolidés du Groupe SODIFRANCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### 5.1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

##### 5.1.1. Référentiel comptable appliqué et présentation des états financiers

En application du règlement européen CE N°1606/2002, adopté le 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe SODIFRANCE sont établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 conformément au référentiel comptable IAS/IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états.

Les comptes du Groupe publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2006 avaient été arrêtés conformément au même référentiel IAS/IFRS.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que les informations comparatives 2006 ont été préparés sur la base des règles d'évaluation et de présentation du référentiel IFRS en application des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2007.

##### 5.1.2. Présentations des états financiers consolidés

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et des passifs issus de regroupement d'entreprises qui sont enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours de l'exploitation normale, les actifs détenus dans la perspective

d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Les autres dettes sont non courantes.

##### 5.1.3. Premières applications des normes IFRS

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, le Groupe SODIFRANCE a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

###### - Regroupements d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition ne sont pas retraités rétrospectivement.

###### - Avantages au personnel :

Le Groupe a choisi de constater les gains et pertes actuariels en résultat immédiatement. Les écarts actuariels antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont enregistrés dans les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004. La totalité de l'engagement est couvert par un contrat d'assurance externalisé.

###### - Paiement en actions :

Pour les plans dénoués en actions, le Groupe applique la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002.

Les autres exemptions facultatives de la norme IFRS 1 listées ci-dessous n'ont pas été utilisées ou ne sont pas applicables par le Groupe SODIFRANCE :

- juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé
- écart de conversion
- actifs et passifs de filiales, d'entreprises associées et co-entreprises
- désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement
- contrat d'assurance
- variation des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état similaire inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle
- contrats de location.

#### **5.1.4. Principes et modalités de consolidation**

##### **5.1.4.1. Méthodes de consolidation**

SODIFRANCE SA est la société mère consolidante. Les comptes annuels des sociétés dans lesquelles la SA SODIFRANCE exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe sont intégrées globalement.

Le Groupe SODIFRANCE ne contrôle directement ni indirectement aucune entité ad hoc.

##### **5.1.4.2. Date de clôture**

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007. Ces comptes couvrent une période de 12 mois pour les sociétés qui étaient déjà dans le périmètre au 31/12/2006. Pour les sociétés entrantes, les comptes sociaux intégrés en consolidation sont ceux couvrant la période depuis leur date d'entrée dans le périmètre.

ONEXT CONTENT SYSTEM SAS acquise le 13 avril 2007, a été intégrée en consolidation sur la période du 01/04/2007 au 31/12/2007.

API GROUP SAS et APPRENTISSAGE INFORMATIQUE PROFESSIONNEL SARL, acquises le 12 juillet 2007 ont été intégrées en consolidation sur la période du 01/07/2007 au 31/12/2007.

##### **5.1.4.3. Opérations et comptes intragroupe**

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits résultant d'opérations intra-groupe sont éliminés dans les comptes consolidés.

##### **5.1.4.4. Titres de participation non consolidés**

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. Ils sont le cas échéant dépréciés lorsque leur juste valeur déterminée en fonction de l'actif net comptable, réévalué de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure à leur valeur d'acquisition.

#### **5.1.5. Principes et modalités comptables**

##### **5.1.5.1. Ecarts d'acquisition**

Les fonds de commerce issus d'affectations de différences de première consolidation sont regroupés avec les écarts d'acquisition.

Conformément aux principes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une perte de valeur est constatée dès lors que la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Les nouveaux écarts d'acquisition constatés sur l'exercice compte tenu des acquisitions 2007 sont :

- ONEXT CONTENT SYSTEM SARL : 324 K€
- API GROUP : 10 797 K€, dont 700 K€ de fonds de commerce

##### **5.1.5.2. Frais de développement**

Les frais de développement des logiciels créés pour un usage interne ou commercial sont comptabilisés en tant qu'immobilisation incorporelle s'ils respectent les critères définis par la norme IAS 38, à savoir :

- sérieuses chances de réussite technique ;
- avantages économiques futurs probables liés à l'utilisation ou la commercialisation de l'immobilisation ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable.

Dans ce cadre, les frais de développement de logiciel créés pour un usage interne ou commercial qui respectaient les critères IAS ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Ils font l'objet d'un amortissement sur trois ans.

Sur l'exercice, 762 K€ ont été portées en immobilisations incorporelles. Ces frais de développement représentent un total net à l'actif de 919 K€.

##### **5.1.5.3. Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis sur une durée de un à huit ans.

Les immobilisations incorporelles financées par crédit bail sont inscrites à l'actif du bilan et amorties sur les durées en vigueur au sein du Groupe. Elles représentent 775 K€ soit 17,29 % du total des immobilisations incorporelles brutes. La dette correspondant au principal à rembourser figure au passif du bilan.

##### **5.1.5.4. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles continuent de figurer au bilan pour leur coût historique d'acquisition.

La norme IAS 16 n'a eu aucune incidence sur les comptes et sur le calcul des amortissements ; l'approche par composant n'a pas été utilisée eu égard à la nature des actifs immobilisés.

Les équipements acquis en crédit bail ou financés en location financière sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe, si leur valeur d'acquisition est supérieure à 30 K€. Elles représentent 386 K€ soit 14,31 % du total des immobilisations corporelles brutes. La dette correspondant au principal à rembourser figure au passif du bilan.

Compte tenu de leur nature, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer l'option permise par la norme IFRS d'évaluer certaines immobilisations corporelles et incorporelles à la juste valeur.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

|                         | Durée      | Mode     |
|-------------------------|------------|----------|
| Aménagements des locaux | 10 ans     | linéaire |
| Agencements             | 3 à 10 ans | linéaire |
| Matériel de transport   | 5 ans      | linéaire |
| Matériel de bureau      | 3 à 5 ans  | linéaire |
| Mobilier de bureau      | 5 à 10 ans | linéaire |

#### 5.1.5.5. Les impôts différés

Les impôts différés sont calculés société par société, selon la méthode du report variable dans sa conception étendue, pour toutes les différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable des actifs et leur valeur fiscale.

Les pertes fiscales reportables font l'objet d'une comptabilisation d'un impôt différé à l'actif du bilan s'il existe une probabilité de leur utilisation dans les années à venir. Le taux d'impôt retenu est de 33.33%.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif.

La convention d'intégration fiscale conclue entre SODIFRANCE SA, SODIFRANCE ISIS SAS, SOFT-MAINT SAS, MIA-SOFTWARE SAS et CONSYL SA prévoit que l'économie d'impôt résultant pour le groupe intégré des déficits des filiales est comptabilisée comme une simple économie de trésorerie dans un compte au crédit. Ce compte d'attente a été cumulé avec l'ensemble de l'impôt différé actif à compter de la présentation des comptes du Groupe au 31/12/2007.

Cette économie de trésorerie représente :

- au 31 décembre 2007 : 1 097 K€
- au 31 décembre 2006 : 432 K€

#### 5.1.5.6. Les stocks

La valorisation des stocks de marchandises se fait selon le principe des coûts historiques en retenant la méthode du FIFO. Si la valeur totale calculée est supérieure à celle du marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

#### 5.1.5.7. Les créances et dettes

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances commerciales et les autres créances sont comptabilisées à leur valeur de transaction diminuée d'une éventuelle dépréciation. La dépréciation de ces créances est déterminée sur la base des risques identifiés, et fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat d'affacturage représentent un total de 3 067 K€ au 31/12/2007 à périmètre constant contre 4 140 K€ au 31/12/2006. Les créances clients cédées par API GROUP SAS représentent un total de 923 K€ au 31/12/2007. Ces créances cédées sont comptabilisées à l'actif en déduction du poste client. Dans le tableau des flux de trésorerie, leur variation est constatée en variation de besoin de fonds de roulement.

#### 5.1.5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes bancaires et de placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à la clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés le cas échéant.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat d'affacturage représentent un total de financement à court terme, déduction faite des retenues de garantie et autres réserves de 1 579 K€ à périmètre constant au 31/12/2007 contre 2 862 K€ au 31/12/2006.

Les créances clients cédées par API GROUP SAS dans le cadre de son contrat d'affacturage représentent au 31/12/2007, déduction faite des retenues de garantie et autres réserves un total de 444 K€.

Aucun effet ne faisait l'objet d'escompte au 31/12/2007.

#### 5.1.5.9. Titres d'autocontrôle

Les titres détenus en autocontrôle ont été comptabilisés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ces titres représentent un total de 966 K€ au 31 décembre 2007.

Les éventuels résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

#### 5.1.5.10. Provisions pour risques et charges

Conformément au référentiel IFRS, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Le provisionnement des contentieux, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associées sont appréciées au cas par cas à chaque clôture d'exercice. Les provisions correspondantes sont ajustées en fonction de ces appréciations.

#### 5.1.5.11. Chiffre d'affaires

La méthode retenue pour déterminer le chiffre d'affaires et les résultats sur les contrats réalisés au forfait est celle de l'avancement.

Les prestations relatives à ces contrats sont comptabilisées à l'actif en clients et comptes rattachés.

Les prestations de maintenance de logiciel facturées en avance sont comptabilisées prorata temporis en chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires correspondant à la période de prestation qui s'étend au-delà de la période de clôture est comptabilisé en produits constatés d'avance.

#### 5.1.5.12. Indemnités de fin de carrière

Le montant de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière est calculé sur la base du salaire prévisionnel de fin de carrières en retenant la somme des droits individuels acquis au jour du départ à 65 ans et tient compte des paramètres suivants :

- départ en retraite : 65 ans ;
- table de mortalité utilisée : TH-TF 00-02
- taux d'actualisation brut : 5 % ;
- taux d'évolution des salaires hors inflation : 1 % ;
- inflation : 1.5 %.
- application d'un taux de turn-over dégressif en fonction de l'âge.

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance pour prendre en charge une partie des engagements en faveur des salariés. L'engagement externalisé au 31 décembre 2007 couvrait la totalité de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière calculées.

La dette actuarielle du Groupe SODIFRANCE, calculée sur la base du salaire projeté à la date de départ et avec l'ancienneté acquise à la date d'évaluation s'élève à 250 026 euros (hors charges patronales). La situation du fonds collectif d'investissements s'établit au 31 décembre 2007 à 441 089 euros.

#### 5.1.5.13. Participation et intéressement

En application des préconisations en matière de présentation des comptes consolidés, la participation des salariés est intégrée dans le poste « charges de personnel » du compte de résultat. Compte tenu des résultats sur l'exercice la participation comptabilisée sur 2007 pour le Groupe s'élève à 83 K€.

#### 5.1.5.14. Avantages au personnel

Aucune provision n'a été constituée au titre des pensions, retraites ou autres avantages accordés au personnel en dehors des avantages à court terme. Le Groupe n'a identifié aucun engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi autre que les indemnités de fin de carrière dont l'engagement a été externalisé et est entièrement couvert par la souscription d'un contrat d'assurance.

#### 5.1.5.15. Résultat par action

Le calcul du résultat par action ne tient pas compte des options de souscription existantes au 31 décembre 2007, soit 34 800 euros compte tenu des prix de souscription par rapport au cours de l'action. Le nombre d'actions retenu pour le calcul est donc de 3 207 426 actions.

## 5.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 5.2.1. Entreprises intégrées globalement (en K€)

| Entreprises consolidées par intégration globale | Siège social     | Pays     | N° SIREN    | Fraction de capital détenu | Total actif | Dettes | Chiffre d'affaires | Résultat |
|-------------------------------------------------|------------------|----------|-------------|----------------------------|-------------|--------|--------------------|----------|
| SODIFRANCE                                      | ST GREGOIRE (35) | France   | 383.139.102 | Mère                       | 37 958      | 17 812 | 4 817              | 97       |
| SOFT-MAINT                                      | NANTES (44)      | France   | 384.124.582 | 100%                       | 16 127      | 12 403 | 15 821             | 96       |
| SODIFRANCE ISIS                                 | ST GREGOIRE (35) | France   | 420.458.382 | 100%                       | 29 279      | 11 703 | 35 134             | 1 167    |
| SIREVE                                          | ST GREGOIRE (35) | France   | 332.677.798 | 100%                       | 928         | 339    | 0                  | 6        |
| SIREVE INGENIERIE                               | ST GREGOIRE (35) | France   | 314.972.563 | 100%                       | 456         | 342    | 0                  | -4       |
| SOFTMAINT BX                                    | BRUXELLES        | Belgique | 472.270.729 | 100%                       | 1 706       | 1 415  | 4 010              | 58       |
| MIA SOFTWARE                                    | PARIS            | France   | 479.228.694 | 100%                       | 1 972       | 1 219  | 910                | 145      |
| API GROUP                                       | PARIS            | France   | 414.434.290 | 100%                       | 6 306       | 6 209  | 17 164             | 53       |
| APP.PROFESS.INFO                                | PARIS            | France   | 414.740.233 | 100%                       | 224         | 137    | 204                | 54       |
| ONEXT CONTENT SYS.                              | NANTES (44)      | France   | 451.165.542 | 100%                       | 690         | 545    | 845                | 8        |
| CONSYL                                          | NANTES (44)      | France   | 385.176.607 | 100%                       | 82          | 2      | 0                  | -2       |

### 5.2.2. Evolution du périmètre de consolidation

ONEXT CONTENT SYSTEM SAS a intégré le périmètre de consolidation à compter du 01/04/2007. Ces titres sont détenus à 100% par SODIFRANCE SA.

Les sociétés API GROUP SAS et APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE SARL ont intégré le périmètre de consolidation à compter du 01/07/2007. API GROUP SAS est détenue à 100% par SODIFRANCE SA. APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE SARL est détenue à 75% par SODIFRANCE SA et à 25% par API GROUP SAS.

### 5.2.3. Impact des variations de périmètres

#### Détail des acquisitions de l'exercice ayant un impact sur le périmètre

|                               | Date d'acquisition | Période consolidée       | Exercice comptable 2007  | % intérêts | % contrôle |
|-------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|------------|------------|
| API GROUP SAS                 | 13/07/2007         | 01/07/2007 au 31/12/2007 | 01/01/2007 au 31/12/2007 | 100%       | 100%       |
| APPRENTISSAGE PRO. INFO. SARL | 13/07/2007         | 01/07/2007 au 31/12/2007 | 01/01/2007 au 31/12/2007 | 100%       | 100%       |
| ONEXT CONTENT SYSTEM SAS      | 01/04/2007         | 01/04/2007 au 31/12/2007 | 01/11/2006 au 31/12/2007 | 100%       | 100%       |

#### Détail des acquisitions de l'exercice ayant un impact sur le périmètre

|                                                                                                      | Chiffre d'affaires | Résultat net |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------|
| <b>Données consolidées</b>                                                                           | <b>56 952</b>      | <b>2 017</b> |
| <b>Données contributives à la consolidation 2007 :</b>                                               |                    |              |
| API GROUP                                                                                            | 8 947              | 647          |
| APPRENTISSAGE PRO. INF. SARL                                                                         | 0                  | 8            |
| ONEXT CONTENT SYSTEM                                                                                 | 659                | - 14         |
| <b>Données sur 12 mois (01/01 au 31/12/2007) des sociétés entrantes (hors groupe)</b>                |                    |              |
| API GROUP                                                                                            | 17 085             | 53           |
| APPRENTISSAGE PRO. INF. SARL                                                                         | 0                  | 54           |
| ONEXT CONTENT SYSTEM sur 14 mois (01/11/06 au 31/12/07)                                              | 843                | 8            |
| <b>Données consolidées avec intégration des sociétés entrantes sur 12 mois (01/01 au 31/12/2007)</b> | <b>65 274</b>      | <b>1 491</b> |

### 5.2.4. Exclusions du périmètre de consolidation

SCI SIRIMMO - Cette filiale détenue à 100 % par SODIFRANCE ISIS a été acquise en juillet 1999. Il s'agit d'un élément peu significatif, cette société n'a donc pas été consolidée. Les autres titres correspondent à des sociétés sans activité et ne présentent donc pas un caractère significatif.

Voir détail § 5.4.3.

## 5.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Voir détail § 5.2.2. : Evolutions de périmètre

## 5.4. EXPLICATION DES VARIATIONS DE CERTAINS POSTES DU BILAN

### 5.4.1. Ecarts d'acquisition

Les valeurs au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

| En K€                          | Brut          | Amortissement | Net           |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| SARL SIREVE                    | 957           | 431           | 526           |
| SAS SOFT-MAINT                 | 81            | 81            | 0             |
| SAS SOFT-MAINT (QUALITEC)      | 1 554         | 678           | 876           |
| SAS SOFT-MAINT (IMAGINE)       | 2 824         | 961           | 1 863         |
| SAS SOFT-MAINT (TRANSFORM)     | 721           | 210           | 511           |
| SAS SODIFRANCE ISIS            | 2 791         | 2 278         | 513           |
| SAS SODIFRANCE ISIS (INSTITUT) | 59            | 11            | 48            |
| SAS SODIFRANCE ISL             | 183           | 93            | 90            |
| SA CONSYL                      | 1 863         | 684           | 1 179         |
| SAS API GROUP                  | 10 797        | 0             | 10 797        |
| SAS ONEXT CONTENT SYSTEM       | 324           | 0             | 324           |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>22 156</b> | <b>5 427</b>  | <b>16 729</b> |

### 5.4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Variation des Valeurs brutes

| En K€                               | 31.12.2006   | variation périmètre | Reclass. | +            | -            | 31.12.2007   |
|-------------------------------------|--------------|---------------------|----------|--------------|--------------|--------------|
| Frais d'établissement               | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Frais recherche et développement    | 3 998        |                     |          | 762          |              | 4 760        |
| Concessions, brevets                | 2 270        | 69                  | 105      | 64           | 579          | 1 928        |
| Total immobilisations incorporelles | 6 267        | 69                  | 105      | 827          | 579          | 6 688        |
| Terrains                            | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Constructions                       | 6            |                     | - 6      |              |              | 0            |
| Installations techniques            | 1 289        | 8                   |          | 22           | 732          | 587          |
| Autres immobilisations corporelles  | 1 802        | 523                 | - 89     | 173          | 296          | 2 112        |
| Immobilisations en cours            | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Total immobilisations corporelles   | 3 097        | 530                 | - 96     | 195          | 1 028        | 2 699        |
| <b>Total</b>                        | <b>9 365</b> | <b>599</b>          | <b>9</b> | <b>1 021</b> | <b>1 607</b> | <b>9 387</b> |

#### Variation des Amortissements

| En K€                               | 31.12.2006   | variation périmètre | Reclass. | +            | -            | 31.12.2007   |
|-------------------------------------|--------------|---------------------|----------|--------------|--------------|--------------|
| Frais d'établissement               | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Frais recherche et développement    | 3 126        |                     |          | 715          |              | 3 841        |
| Concessions, brevets                | 1 847        | 68                  |          | 151          | 579          | 1 488        |
| Total immobilisations incorporelles | 4 972        | 68                  | 0        | 867          | 579          | 5 329        |
| Terrains                            | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Constructions                       | 6            |                     | - 6      |              |              | 0            |
| Installations techniques            | 1 193        |                     |          | 31           | 728          | 495          |
| Autres immobilisations corporelles  | 1 261        | 435                 | 16       | 234          | 292          | 1 654        |
| Immobilisations en cours            | 0            |                     |          |              |              | 0            |
| Total immobilisations corporelles   | 2 460        | 435                 | 9        | 265          | 1 019        | 2 149        |
| <b>Total</b>                        | <b>7 432</b> | <b>503</b>          | <b>9</b> | <b>1 131</b> | <b>1 598</b> | <b>7 478</b> |



### 5.4.3. Immobilisations financières

Titres de participation non consolidés

| En K€        | Brut       | Net       |
|--------------|------------|-----------|
| SCI SIRIMMO  | 30         | 30        |
| SARL IGN     | 66         | 0         |
| Autres       | 31         | 0         |
| <b>Total</b> | <b>127</b> | <b>30</b> |

### 5.4.4. Détail des actifs courants

| En K€                            | 31.12.2007    | 31.12.2006    |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Stocks                           | 42            | 62            |
| Clients et comptes rattachés     | 15 961        | 11 282        |
| Avances et acomptes versés       | 65            | 40            |
| Débiteurs divers                 | 4 795         | 3 557         |
| Charges constatées d'avance      | 835           | 597           |
| Valeurs mobilières et trésorerie | 4 393         | 4 174         |
| <b>Total</b>                     | <b>26 092</b> | <b>19 712</b> |
| Provisions sur stocks            |               |               |
| Provisions clients               | - 350         | - 307         |
| Provisions sur autres créances   | - 21          | - 21          |
| <b>Total net</b>                 | <b>25 721</b> | <b>19 384</b> |

### 5.4.5. Impôts différés

Détail de l'impôt différé actif :

| En K€                       | Actif        | Passif   |
|-----------------------------|--------------|----------|
| Déficits reportables et ARD | 1 231        |          |
| Différences temporaires     | 3            |          |
| <b>Total</b>                | <b>1 234</b> | <b>0</b> |

Preuve d'impôt :

|                                                |            |
|------------------------------------------------|------------|
| Résultat avant impôt                           | 2 785      |
| Impact des charges fiscalement non déductibles | 79         |
| Reprise provision non taxable                  | - 400      |
| Charges déductibles sur acq. de titres         | - 183      |
| Autres                                         | 22         |
| Résultat soumis à l'impôt                      | 2 304      |
| Taux de l'impôt                                | 33,33%     |
| <b>TOTAL IMPOT SOCIETE 2007</b>                | <b>768</b> |

### 5.4.6. Capitaux propres

Evolution des capitaux propres

|                                    | Capital      | Réserves liées au capital | Autres réserves | Résultat groupe | Total Cx propres groupe | Résultat hors groupe | Réserves hors groupe | Total hors groupe |
|------------------------------------|--------------|---------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|
| <b>31/12/2005</b>                  | <b>4 934</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 4 415</b>  | <b>- 285</b>    | <b>10 065</b>           | <b>1</b>             |                      | <b>1</b>          |
| Affectation de résultat            |              |                           | - 285           | 285             |                         | - 1                  |                      | 1                 |
| Résultat de l'exercice             |              |                           |                 | 914             | 914                     |                      |                      |                   |
| Changements de méthodes            |              |                           | - 419           |                 | - 419                   |                      |                      |                   |
| <b>31/12/06</b>                    | <b>4 934</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 5 119</b>  | <b>914</b>      | <b>10 560</b>           |                      |                      |                   |
| Affectation de résultat            |              |                           | 915             | - 914           | 1                       | 0                    | 0                    |                   |
| Résultat de l'exercice             |              |                           |                 | 2 017           | 2 017                   |                      |                      |                   |
| Reclassement                       | 65           |                           | - 65            |                 |                         |                      |                      |                   |
| Acquisition titres en autocontrôle |              |                           | - 150           |                 | - 150                   |                      |                      |                   |
| <b>31/12/07</b>                    | <b>5 000</b> | <b>9 830</b>              | <b>- 4 419</b>  | <b>2 017</b>    | <b>12 428</b>           | <b>0</b>             | <b>0</b>             |                   |

Titres en auto-contrôle :

Voir § 5.1.5.9

Détail des capitaux propres :

|                                                           | 31/12/2007    | 31/12/2006    |
|-----------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Capital social société mère                               | 5 000         | 4 935         |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport de la société mère | 9 506         | 9 506         |
| Réserve légale                                            | 393           | 370           |
| Réserves réglementées société mère                        |               |               |
| Autres réserves consolidées                               | - 4 489       | - 5 165       |
| Résultat part du groupe                                   | 2 017         | 914           |
| Capitaux propres part groupe                              | 12 428        | 10 560        |
| Capitaux propres part minoritaires                        | 0             | 0             |
| <b>Total capitaux propres</b>                             | <b>12 428</b> | <b>10 560</b> |

Le capital est composé de 3 207 426 actions d'une valeur nominale de 1.56 euros.

Le nombre d'actions détenu en auto-contrôle est de 166 086.

### 5.4.7. Emprunts et dettes financières

Echéances des dettes financières :

| En K€                                    | - 1 an       | 1 à 5 ans    | + 5 ans      | TOTAUX        |
|------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Emprunts / des établis. de crédit        | 1 549        | 5 144        | 2 613        | 9 306         |
| Dettes sur retraitement de crédit bail   | 8            | 51           |              | 58            |
| Autres dettes financières et subventions | 410          | 360          |              | 770           |
| <b>Total emprunt</b>                     | <b>1 967</b> | <b>5 555</b> | <b>2 613</b> | <b>10 135</b> |
| Concours bancaires                       | 115          |              |              | 115           |
| <b>TOTAUX</b>                            | <b>2 082</b> | <b>5 555</b> | <b>2 613</b> | <b>10 250</b> |
| <b>Rappel au 31 décembre 2006 :</b>      |              |              |              |               |
| Dettes financières                       | 484          | 722          |              | 1 206         |
| Concours bancaires                       | 139          |              |              | 139           |
| <b>TOTAUX</b>                            | <b>623</b>   | <b>722</b>   | <b>0</b>     | <b>1 345</b>  |

#### 5.4.8. Provisions risques et charges

Variations :

| En K€           | 31.12.2006 | Variation<br>périmètre | +          | -          | 31.12.2007 |
|-----------------|------------|------------------------|------------|------------|------------|
| Litiges clients | 376        |                        | 90         |            | 466        |
| Impôts          | 132        |                        |            |            | 132        |
| Autres risques  | 55         | 412                    | 130        | 454        | 143        |
| <b>Total</b>    | <b>563</b> | <b>412</b>             | <b>220</b> | <b>454</b> | <b>741</b> |

#### 5.4.9. Détail des autres dettes

| En K€                       | 31.12.2007    | 31.12.2006    |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Dettes sociales             | 9 409         | 6 426         |
| Dettes fiscales             | 5 412         | 4 113         |
| Dettes diverses             | 2 294         | 1 595         |
| Produits constatés d'avance | 1 846         | 2 364         |
| <b>Total</b>                | <b>18 961</b> | <b>14 498</b> |

### 5.5. EXPLICATION DES VARIATIONS DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 5.5.1. Chiffre d'affaires par zone géographique

| En K€        | 31.12.2007    | 31.12.2006    |
|--------------|---------------|---------------|
| France       | 52 942        | 41 826        |
| Export CEE   | 4 010         | 3 219         |
| <b>Total</b> | <b>56 952</b> | <b>45 045</b> |

#### 5.5.2. Informations sectorielles par métier

| EN K€                         | Etudes et<br>dévelop-<br>pements | Infra-<br>structures | Legacy<br>modernization<br>TMA | Legacy<br>modernization<br>Migration | SODIFRANCE<br>Soft-ware | Total  |
|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------|
| <b>2007</b>                   |                                  |                      |                                |                                      |                         |        |
| Chiffre d'affaires            | 34 490                           | 7 824                | 8 217                          | 5 536                                | 885                     | 56 952 |
| Résultat opérationnel courant | 1 519                            | 505                  | 405                            | 990                                  | 85                      | 3 504  |
| <b>2006</b>                   |                                  |                      |                                |                                      |                         |        |
| Chiffre d'affaires            | 22 678                           | 6 828                | 6 536                          | 8 071                                | 932                     | 45 045 |
| Résultat opérationnel courant | 932                              | - 250                | 26                             | 1 371                                | 262                     | 2 340  |

## 5.6. AUTRES INFORMATIONS

### 5.6.1. Rémunération des mandataires et jetons de présence

Les rémunérations attribuées aux membres du Directoire se sont élevées à 618 590 euros pour l'année, dont 9 912 euros au titre des avantages en nature.

Les rémunérations attribuées aux membres du Conseil de Surveillance se sont élevées à 19 801 euros pour l'année 2007.

Il est proposé à l'Assemblée générale de fixer à 20 000 euros le montant global des jetons de présence au Conseil de Surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

### 5.6.2. Effectifs

| Catégorie    | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--------------|------------|------------|
| Cadres       | 738        | 448        |
| ETAM         | 104        | 128        |
| <b>Total</b> | <b>842</b> | <b>576</b> |

### 5.6.3. Stocks options

#### - Options conférées sur les actions de la société SODIFRANCE aux membres des organes d'administration et de surveillance

Le Directoire lors de sa réunion du 18 mai 2001 a attribué 63.900 options de souscription d'actions à 59 bénéficiaires au prix de souscription de 13,10 Euros. Dans le cadre de ce plan, le Conseil de Surveillance a autorisé le 18 mai 2001, l'attribution de 23.500 options aux membres du Directoire. Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice.

#### - Options sur les actions de la société SODIFRANCE conférées aux salariés

Le Directoire lors de sa réunion du 18 mai 2001 a attribué 63.900 options de souscription d'actions à 59 bénéficiaires au prix de souscription de 13,10 Euros, dont 40.400 aux salariés.

Le Directoire a lors de sa réunion du 26 avril 2002, attribué 13.300 options de souscription d'actions à 14 bénéficiaires salariés au prix de souscription de 14,30 Euros. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie, au cours de l'exercice, par une société liée ou une société contrôlée.

Le nombre de stocks options au 31 décembre 2007 s'élève à 34.800 soit 1,07% du capital après dilution. Aucune option de souscription n'a été exercée au cours de l'exercice.

### 5.6.4. Attribution d'actions gratuites

Sur autorisation de l'assemblée générale en date du 24 juin 2005, Le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement des actions à certains cadres dirigeants en raison des fonctions qu'ils exercent dans la société.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4, ces attributions gratuites n'auront pas pour effet de permettre aux bénéficiaires de détenir plus de 10% du capital social.

En 2007 et dans le cadre du premier plan ouvert en 2006, le Directoire a confirmé l'attribution de 5.000 actions au titre de l'exercice 2006, 5.000 autres actions ayant été attribuées au titre de l'exercice 2007 (soit un total de 10.000 actions attribuées dans le cadre du 1er plan).

Dans le cadre d'un second plan ouvert en 2007, le Directoire a décidé d'attribuer 9.000 actions au titre de l'exercice 2007 et 9.000 actions au titre de l'exercice 2008 (soit un total de 18.000 actions attribuées dans le cadre du 2d plan).

Ces attributions gratuites d'actions sont conditionnées à la réalisation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant tels qu'arrêtés dans les budgets 2007 et 2008.

Les bénéficiaires ne deviendront propriétaires des titres qu'à l'issue de la réunion du Directoire qui constatera l'accomplissement des conditions d'attribution.

Conformément à la législation en vigueur, l'attribution des actions sera définitive après un délai de 2 années à l'issue duquel les actionnaires devront conserver leurs actions pendant 2 années supplémentaires.

### 5.6.5. Etat des sûretés réelles et autres engagements donnés

| En K€                           | 31.12.2007   | 31.12.2006 |
|---------------------------------|--------------|------------|
| Avances et acomptes reçus       |              |            |
| Nantissements fonds de commerce | 400          | 367        |
| Autres cautions                 | 76           | 283        |
| Gages sur actions               | 8 400        |            |
| <b>Total</b>                    | <b>8 876</b> | <b>650</b> |

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SA SODIFRANCE, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

## Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Ecart d'acquisition

Conformément aux principes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2004. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel, comme décrit dans l'annexe au paragraphe 5.1.5.1. « Ecart d'acquisition » du chapitre 5.1.5. « Principes et modalités comptables ».

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Impôts différés

Les impôts différés sont calculés société par société selon la méthode du report variable dans sa conception étendue pour toutes les différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale. Les pertes fiscales reportables font l'objet d'une comptabilisation d'un impôt différé à l'actif du bilan s'il existe une probabilité de leur utilisation dans les années à venir, comme décrit dans le paragraphe 5.1.5.5. « Impôts différés » du chapitre 5.1.5. « Principes et modalités comptables » de l'annexe.

Les montants des impôts issus des déficits reportables et des différences temporaires sont respectivement de 1 231 K€ et 3 K€, tels qu'indiqués dans l'annexe au paragraphe 5.4.5. « Impôts différés » du chapitre 5.4. « Explication des variations de certains postes du bilan ».

Nous avons apprécié le bien fondé du principe comptable retenu et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants activés sur la base des éléments communiqués par la société et disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Rennes et Saint Grégoire, le 15 Avril 2008

**Yvon Robbe**  
Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

**Marc Dherbey**  
Le Commissaire aux Comptes  
**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**

## IV. COMPTES SOCIAUX

### IV.1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

| <b>ACTIF</b>                         | <b>MONTANTS NETS<br/>31 DECEMBRE 2007<br/>(en K€)</b> | <b>MONTANTS NETS<br/>31 DECEMBRE 2006<br/>(en K€)</b> |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Capital souscrit non appelé          | 0                                                     | 0                                                     |
| Frais d'établissement                | 0                                                     | 0                                                     |
| Logiciels                            | 152                                                   | 179                                                   |
| Immobilisations en cours             | 0                                                     | 0                                                     |
| <b>Immobilisations incorporelles</b> | <b>152</b>                                            | <b>179</b>                                            |
| Terrains                             |                                                       |                                                       |
| Constructions                        | 0                                                     | 0                                                     |
| Installations techniques, matériels  | 27                                                    | 36                                                    |
| Autres immobilisations corporelles   | 94                                                    | 92                                                    |
| Immobilisations en-cours             |                                                       |                                                       |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   | <b>121</b>                                            | <b>127</b>                                            |
| <b>Immobilisations financières</b>   | <b>24 408</b>                                         | <b>15 303</b>                                         |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>              | <b>24 682</b>                                         | <b>15 610</b>                                         |
| Avances et acomptes                  | 6                                                     | 9                                                     |
| Clients et comptes rattachés         | 1 080                                                 | 1 826                                                 |
| Autres créances                      | 7 833                                                 | 7 029                                                 |
| Valeurs mobilières de placement      | 4 021                                                 | 4 476                                                 |
| Disponibilités                       | 3                                                     | 3                                                     |
| Comptes de régularisation            | 333                                                   | 101                                                   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                   | <b>37 958</b>                                         | <b>29 053</b>                                         |

| <b>PASSIF</b>                      | <b>MONTANTS<br/>31 DECEMBRE 2007<br/>(en K€)</b> | <b>MONTANTS<br/>31 DECEMBRE 2006<br/>(en K€)</b> |
|------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Capital</b>                     | 5 000                                            | 4 935                                            |
| <b>Primes</b>                      | 9 506                                            | 9 506                                            |
| <b>Réserves</b>                    | 5 305                                            | 4 904                                            |
| <b>Report à nouveau</b>            | 0                                                | 0                                                |
| <b>Amortissements dérogatoires</b> | 141                                              | 97                                               |
| <b>Résultat de l'exercice</b>      | <b>97</b>                                        | <b>466</b>                                       |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>            | <b>20 048</b>                                    | <b>19 908</b>                                    |
| Provision pour risques & charges   | 99                                               | 66                                               |
| Emprunts et dettes financières     | 9 686                                            | 836                                              |
| Fournisseurs                       | 892                                              | 801                                              |
| Dettes fiscales et sociales        | 583                                              | 774                                              |
| Autres dettes                      | 6 651                                            | 6 667                                            |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                | <b>37 958</b>                                    | <b>29 053</b>                                    |

## IV.2. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

| En K€                                      | MONTANTS<br>31 décembre<br>2007 | MONTANTS<br>31 décembre<br>2006 |
|--------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Ventes de services                         | 4 817                           | 4 825                           |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                  | <b>4 817</b>                    | <b>4 825</b>                    |
| Subventions d'exploitation                 | 135                             | 28                              |
| Reprise sur provision d'exploitation       | 18                              |                                 |
| Autres produits d'exploitation             | 0                               | 28                              |
| <b>Total produits d'exploitation</b>       | <b>4 970</b>                    | <b>4 880</b>                    |
| Autres achats et charges externes          | 2 845                           | 2 721                           |
| Charges de personnel                       | 1 838                           | 1 830                           |
| Autres charges d'exploitation              | 14                              | 18                              |
| Impôts et taxes                            | 145                             | 200                             |
| Dotations aux amortissements et provisions | 156                             | 89                              |
| <b>Total charges d'exploitation</b>        | <b>5 000</b>                    | <b>4 858</b>                    |
| <b>Résultat d'exploitation</b>             | <b>- 29</b>                     | <b>23</b>                       |
| <b>Résultat financier</b>                  | <b>- 54</b>                     | <b>338</b>                      |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>       | <b>- 84</b>                     | <b>361</b>                      |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>               | <b>180</b>                      | <b>166</b>                      |
| Impôts sur les bénéfices                   | 0                               | 60                              |
| <b>RESULTAT NET</b>                        | <b>97</b>                       | <b>466</b>                      |

## IV.3. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

### 1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 13/04/2007, la SA SODIFRANCE a fait l'acquisition de 100 % du capital de la SAS ONEXT.

Le 17/07/2007, la SA SODIFRANCE a fait l'acquisition de 100 % du capital de la SAS API GROUP et de 75 % du capital de la SARL APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLE INFORMATIQUE, dont la SAS API GOUP détient 25%.

### 1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

Néant.

### 1.3. PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

#### Principes généraux

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Méthodes d'évaluation

### Immobilisations Incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une période de 1 à 8 ans.

Les durées d'amortissements ont été revues sur certains actifs conformément aux nouvelles normes comptables prévues au CRC 2002.10

Ces modifications de durée, pour lesquelles ont été appliquées la méthode rétrospective, ont entraîné la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire au passif correspondant au total du surplus de dotation calculée compte tenu de la durée appliquée initialement pour un montant s'élevant à 121 694 euros au 31/12/2007.

### Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat H.T. majoré des frais accessoires).

Les amortissements économiques pratiqués sont calculés en linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

|                                        |                   |
|----------------------------------------|-------------------|
| Constructions                          | <b>20 ans</b>     |
| Aménagement des constructions          | <b>5 à 20 ans</b> |
| Aménagement, agencement, installations | <b>5 à 10 ans</b> |
| Matériel et outillage d'exploitation   | <b>3 à 5 ans</b>  |
| Matériel de bureau                     | <b>3 à 5 ans</b>  |
| Mobilier de bureau                     | <b>5 à 10 ans</b> |

### Immobilisations financières

Elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale. Pour les titres de participations, ils sont, le cas échéant, dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire déterminée en fonction de l'actif net comptable réestimé, de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure au coût d'acquisition.

Des frais d'acquisition de titres ont été comptabilisés en titres de participation pour les acquisitions des titres API GROUP SAS et ONEXT CONTENT SYSTEM SAS sur l'exercice pour un montant global de 202 230 €. Ces frais sont amortis par le biais de l'amortissement dérogatoire sur 5 ans. La dotation 2007 s'élève à 19 261 €.

### Créances

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

### Stocks

Néant

### Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

## 1.4. NOTES SUR LE BILAN

### Actif immobilisé

Valeurs brutes détaillées : variations de l'exercice

|                                      | 31.12.2006        | Augmentations    | Cessions et réductions | Virements et divers | 31.12.2007        |
|--------------------------------------|-------------------|------------------|------------------------|---------------------|-------------------|
| Frais d'établissement                |                   |                  |                        |                     |                   |
| Concessions, brevets, marques        |                   |                  |                        |                     |                   |
| Fonds commercial                     |                   |                  |                        |                     |                   |
| Logiciels                            | 901 956           | 23 497           |                        |                     | 925 454           |
| <b>Immobilisations incorporelles</b> | <b>901 956</b>    | <b>23 497</b>    |                        |                     | <b>925 454</b>    |
| Terrains                             |                   |                  |                        |                     |                   |
| Constructions                        |                   |                  |                        |                     |                   |
| Installations, matériel, outillage   | 129 130           |                  |                        |                     | 129 130           |
| Autres immobilisations corporelles   | 464 927           | 32 994           | 2 385                  |                     | 495 536           |
| Immobilisations en cours             |                   |                  |                        |                     |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   | <b>594 057</b>    | <b>32 994</b>    | <b>2 385</b>           |                     | <b>624 666</b>    |
| Participations                       | 15 004 865        | 9 112 230        |                        |                     | 24 117 095        |
| Créances sur participations          |                   |                  |                        |                     |                   |
| Autres titres immobilisés            | 236               |                  |                        |                     | 236               |
| Prêts                                |                   |                  |                        |                     |                   |
| Autres immobilisations financières   | 297 706           | 5 437            | 12 063                 |                     | 291 080           |
| <b>Immobilisations financières</b>   | <b>15 302 807</b> | <b>9 117 667</b> | <b>12 063</b>          |                     | <b>24 408 411</b> |
| <b>TOTAUX</b>                        | <b>16 798 820</b> | <b>9 174 158</b> | <b>14 448</b>          |                     | <b>25 958 532</b> |

Amortissements et provisions des immobilisations : variations de l'exercice

| En Euros                             | 31.12.2006       | Augmentations | Cessions et réductions | Virements et divers | 31.12.2007       |
|--------------------------------------|------------------|---------------|------------------------|---------------------|------------------|
| Frais d'établissement                |                  |               |                        |                     |                  |
| Concessions, brevets, marques        |                  |               |                        |                     |                  |
| Fonds commercial                     |                  |               |                        |                     |                  |
| Logiciels                            | 722 542          | 50 476        |                        |                     | 773 018          |
| <b>Immobilisations incorporelles</b> | <b>722 542</b>   | <b>50 476</b> |                        |                     | <b>773 018</b>   |
| Terrains                             |                  |               |                        |                     |                  |
| Constructions                        |                  |               |                        |                     |                  |
| Installations, matériel, outillage   | 93 402           | 3 138         |                        | - 1 400             | 95 140           |
| Autres immo. corporelles             | 373 224          | 33 763        |                        | 1 400               | 408 387          |
| En-cours et avances                  |                  |               |                        |                     |                  |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   | <b>466 626</b>   | <b>36 900</b> |                        |                     | <b>503 526</b>   |
| Participations                       |                  |               |                        |                     |                  |
| Créances sur participations          |                  |               |                        |                     |                  |
| Autres titres immobilisés            |                  |               |                        |                     |                  |
| Prêts                                |                  |               |                        |                     |                  |
| Autres immo. financières             |                  |               |                        |                     |                  |
| <b>Immobilisations financières</b>   |                  |               |                        |                     |                  |
| <b>TOTAUX</b>                        | <b>1 189 168</b> | <b>87 376</b> |                        |                     | <b>1 276 544</b> |



## Capitaux propres

### Composition du capital social

Le capital est ainsi composé de 3 207 426 actions de 1.56 Euros de valeur nominale.

| Variation des capitaux propres<br>(en Euros) | Au 31 décembre<br>2006 | Affectation du<br>résultat par l'AGO | Autres<br>variations | Au 31 décembre<br>2007 |
|----------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|----------------------|------------------------|
| Capital                                      | 4 934 858              |                                      | 65 142               | 5 000 000              |
| Primes                                       | 9 506 335              |                                      |                      | 9 506 335              |
| Réserve de réévaluation                      | -                      |                                      |                      |                        |
| Réserve légale                               | 370 000                | 23 302                               |                      | 393 302                |
| Réserves réglementées                        | -                      |                                      |                      |                        |
| Autres réserves                              | 4 533 635              | 442 727                              | - 65 142             | 4 911 220              |
| Report à nouveau                             | -                      |                                      |                      |                        |
| Résultat de l'exercice                       | 466 029                | 466 029                              | 96 602               | 96 602                 |
| Provisions réglementées                      | 97 356                 | 43 600                               |                      | 140 956                |
| <b>TOTAUX</b>                                | <b>19 908 213</b>      | <b>43 600</b>                        | <b>96 602</b>        | <b>20 048 415</b>      |

Le capital social a été augmenté de 65 142 euros par incorporation des réserves pour être porté à 5 000 000 d'euros (Directoire du 22 juin 2007 sur délégation de l'Assemblée générale).

Le nombre d'actions détenues en auto-contrôle est de 166 086.

### Stock options :

#### - Options conférées sur les actions de la société SODIFRANCE aux membres des organes d'administration et de surveillance

Le Directoire lors de sa réunion du 18 mai 2001 a attribué 63.900 options de souscription d'actions à 59 bénéficiaires au prix de souscription de 13,10 Euros. Dans le cadre de ce second plan, le Conseil de Surveillance a autorisé le 18 mai 2001, l'attribution de 23.500 options aux membres du Directoire. Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice.

#### - Options sur les actions de la société SODIFRANCE conférées aux salariés

Le Directoire lors de sa réunion du 18 mai 2001 a attribué 63.900 options de souscription d'actions à 59 bénéficiaires au prix de souscription de 13,10 Euros.

Le Directoire a lors de sa réunion du 26 avril 2002, attribué 13.300 options de souscription d'actions à 14 bénéficiaires salariés au prix de souscription de 14,30 Euros. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie, au cours de l'exercice, par une société liée ou une société contrôlée.

Le nombre de stocks options au 31 décembre 2007 s'élève à 34.800 soit 1,07% du capital après dilution. Aucune option de souscription n'a été exercée au cours de l'exercice.

## Variation des provisions inscrites au bilan

| Nature des provisions<br>(en Euros)               | 31.12.2006     | Augmentations  | Diminutions   | Virements et<br>divers | 31.12.2007     |
|---------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------|------------------------|----------------|
| Provision pour investissement                     |                |                |               |                        |                |
| Amortissements dérogatoires                       | 97 356         | 24 339         |               |                        | 121 695        |
| Amort. dérogatoires/frais d'acquisition de titres |                | 19 261         |               |                        | 19 261         |
| Autres provisions réglementées                    |                |                |               |                        |                |
| <b>Provisions réglementées</b>                    | <b>97 356</b>  | <b>43 600</b>  |               |                        | <b>140 956</b> |
| Litiges et contentieux                            | 44 076         | 77 000         | 44 076        |                        | 77 000         |
| Garanties données aux clients                     |                |                |               |                        |                |
| Impôts                                            |                |                |               |                        |                |
| Charges sociales et fiscales sur congés à payer   |                |                |               |                        |                |
| Autres provisions pour risques                    | 21 693         |                |               |                        | 21 693         |
| Autres provisions pour charges                    |                |                |               |                        |                |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>         | <b>65 769</b>  | <b>77 000</b>  | <b>44 076</b> |                        | <b>98 693</b>  |
| Sur immobilisations corporelles                   |                |                |               |                        |                |
| Sur immobilisations financières                   |                |                |               |                        |                |
| Sur stocks et en cours                            |                |                |               |                        |                |
| Sur comptes clients                               |                |                |               |                        |                |
| Autres provisions pour dépréciation               | 18 358         | 18 812         | 18 358        |                        | 18 812         |
| <b>Provisions pour dépréciations</b>              | <b>18 358</b>  | <b>18 812</b>  | <b>18 358</b> |                        | <b>18 812</b>  |
| <b>TOTAUX</b>                                     | <b>181 483</b> | <b>139 412</b> | <b>62 434</b> |                        | <b>258 461</b> |

Les provisions pour litiges et contentieux se ventilent de la façon suivante :

- Litiges prud'homaux ..... 77 000 Euros

Le poste « Autres provisions pour risques et charges » se ventile ainsi :

- Contrôle URSSAF ..... 21 693 Euros

Le poste « *Autres provisions pour dépréciation* » se ventile ainsi :

- Dépréciation des valeurs mobilières de placement ..... 18 812 Euros

## Etat des échéances des créances et des dettes

| Rubriques et postes<br>(en Euros)               | Montants nets | Moins de<br>1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------------------|---------------|------------------|--------------|---------------|
| Créances de l'actif immobilisé                  | 292 493       |                  | 292 493      |               |
| Créances de l'actif circulant                   | 8 919 940     | 8 919 940        |              |               |
| Charges constatées d'avance                     | 332 583       | 332 583          |              |               |
| Capital souscrit-non appelé                     |               |                  |              |               |
| Créances                                        | 9 545 016     | 9 252 523        | 292 493      |               |
| Dettes financières                              | 9 660 756     | 1 543 187        | 5 504 092    | 2 613 477     |
| Dettes non financières                          | 8 125 444     | 8 125 444        |              |               |
| Concours bancaires et soldes créditeurs banques | 25 174        | 25 174           |              |               |
| Produits constatés d'avance                     |               |                  |              |               |
| Dettes                                          | 17 811 375    | 9 693 806        | 5 504 092    | 2 613 477     |

|                                                         |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : | 46 264    |
| Fournisseurs et comptes rattachés                       | 38 889    |
| Autres                                                  | 7 375     |
| - Nature des autres créances :                          | 7 833 379 |
| Créances sociales et fiscales                           | 461 593   |
| Avance de trésorerie groupe                             | 7 063 631 |
| Autres créances diverses                                | 308 154   |
| - Charges à payer incluses dans les postes du bilan :   | 687 943   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                | 163 127   |
| Dettes fiscales et sociales                             | 303 826   |
| Charges financières                                     | 202 307   |
| Clients et comptes rattachés                            | 683       |
| - Nature des autres dettes :                            | 6 650 652 |
| Dettes sur acquisition d'immobilisations                | 20 206    |
| Avance de trésorerie groupe                             | 5 380 759 |
| Clients et comptes rattachés                            | 638       |
| Economie d'IS liée à l'intégration fiscale              | 1 196 355 |
| Créditeurs divers                                       | 52 694    |
| - Comptes de régularisation :                           | 332 583   |
| Charges constatées d'avance                             | 332 583   |

### Valeurs mobilières de placement

| en Euros                                          | 31.12.2006       | 31.12.2007       |
|---------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Sicavs                                            | 2 591 743        | 2 989 095        |
| Certificat dépôt négociable                       | 1 002 059        | 0                |
| Contrat de liquidité                              | 84 414           | 84 414           |
| Actions propres                                   | 816 052          | 966 052          |
| <b>Total valeurs mobilières de placement brut</b> | <b>4 494 268</b> | <b>4 039 560</b> |
| Provision pour dépréciation                       | - 18 358         | - 18 812         |
| <b>Total valeurs mobilières de placement net</b>  | <b>4 475 910</b> | <b>4 020 748</b> |

## 1.5 . NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Ventilation du chiffre d'affaires

| en Euros                   | 31.12.2006       | 31.12.2007       |
|----------------------------|------------------|------------------|
| France                     | 4 824 587        | 4 817 372        |
| Export                     |                  |                  |
| <b>Chiffres d'affaires</b> | <b>4 824 587</b> | <b>4 817 372</b> |

### Résultat exceptionnel

Il est composé des principaux éléments suivants :

| en Euros                                                   | 31.12.2006     | 31.12.2007     |
|------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Autres produits et charges sur opérations de gestion (net) | 204 471        | 227 930        |
| Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles       | - 36 194       | - 7 524        |
| Subventions accordées aux entreprises liées                |                |                |
| Autres produits et charges sur opérations en capital (net) | - 2 768        | - 40 256       |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                               | <b>165 509</b> | <b>180 150</b> |

### Résultat financier

Il est composé des principaux éléments suivants :

| en Euros                                                      | 31.12.2006     | 31.12.2007      |
|---------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Revenus des titres de participation                           |                |                 |
| Produits et charges d'intérêts (nets)                         | 235 851        | - 82 293        |
| Autres dotations et reprises sur provisions financières       | 39 711         | - 454           |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 62 444         | 28 542          |
| Différences nettes de change                                  |                |                 |
| Pertes sur créances rattachées à des participations           |                |                 |
| <b>Résultat financier</b>                                     | <b>338 006</b> | <b>- 54 205</b> |

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de l'intégration fiscale, aucune charge d'impôt calculée sur le résultat n'est exigible pour le groupe intégré sur l'exercice.

La convention d'intégration fiscale conclue entre SODIFRANCE SA, SODIFRANCE ISIS SAS, SOFT-MAINT SAS, MIA SOFT-WARE SAS et CONSYL SA prévoit que l'économie d'impôt résultant pour le groupe intégré des déficits des filiales est comptabilisée comme une simple économie de trésorerie dans un compte au crédit.

## 1.6. AUTRES INFORMATIONS

### Informations concernant le crédit bail

Les caractéristiques des principales immobilisations financées par le crédit bail ou la location financières sont les suivantes :

|                               | Valeur brute | Loyers 2007 | Loyers antérieurs | Loyers restant dus | Amortissements exercice | Amortissements cumulés |
|-------------------------------|--------------|-------------|-------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 775 373      | 0           | 820 068           | 0                  | 83 797                  | 523 984                |
| Immobilisations corporelles   | 324 107      | 100 076     | 176 708           | 56 442             | 94 233                  | 253 140                |
| TOTAL                         | 1 099 480    | 100 076     | 996 776           | 56 442             | 178 030                 | 777 124                |

### Droit individuel à la formation

Le nombre de jours acquis au titre du droit individuel à la formation au 31.12.2007 est de 1 590.

### Engagements hors bilan

#### Indemnité de départ à la retraite

Le montant de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière est calculé sur la base du salaire prévisionnel de fin de carrières en retenant la somme des droits individuels acquis au jour du départ à 65 ans et tient compte des paramètres suivants :

- départ en retraite : 65 ans ;
- table de mortalité utilisée : TH-TF 00-02
- taux d'actualisation brut : 5 % ;
- taux d'évolution des salaires hors inflation : 1 % ;
- inflation : 1.5 %.
- application d'un taux de turn-over dégressif en fonction de l'âge.

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance pour prendre en charge une partie des engagements en faveur des salariés. L'engagement externalisé au 31 décembre 2007 couvrirait la totalité de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière calculées.

La dette actuarielle du Groupe SODIFRANCE, calculée sur la base du salaire projeté à la date de départ et avec l'ancienneté acquise à la date d'évaluation s'élève à 250 026 euros (hors charges patronales). La situation du fonds collectif d'investissements s'établit au 31 décembre 2007 à 441 089 euros.

#### Autres engagements donnés

Cautions données sur emprunts Soft-maint

|                         | Montant initial | Montant résiduel | Sûreté                            |
|-------------------------|-----------------|------------------|-----------------------------------|
| Emprunt Soft-maint CRCA | 762 245         | 27 223           | Caution solidaire SODIFRANCE      |
| Emprunt Soft-maint BCME | 686 021         | 49 002           | Caution solidaire SODIFRANCE      |
| Emprunt pool bancaire   | 8 000 000       | 8 000 000        | Nantissements titres des filiales |
| Emprunt CIO 2007        | 400 000         | 400 000          | Nantissements titres ONEXT        |
| Emprunt Palatine 2007   | 400 000         | 353 144          | Nantissement de fonds de commerce |

#### Engagements reçus

Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 2004 SODIFRANCE ISIS origine ISL : 1 471 237 euros.

Dans le cadre de cette clause de retour à meilleure fortune, une créance sur SODIFRANCE ISIS a été constatée au 31 décembre 2007 pour un montant total de 208 763 euros en résultat exceptionnel. A l'origine cette clause portait sur un montant global de 1 680 000 euros.

Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 2004 SOFT-MAINT : 1 343 750 euros.

#### Personnel

| Effectif moyen                            | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------------------|------------|------------|
| Cadres                                    | 17         | 15         |
| Employés, techniciens, Agents de Maîtrise | 9          | 11         |
| <b>TOTAUX</b>                             | <b>26</b>  | <b>26</b>  |

#### Rémunérations des mandataires sociaux et jetons de présence

Les rémunérations attribuées aux membres du Directoire se sont élevées à 618 590 euros pour l'année, dont 9 912 euros au titre des avantages en nature.

Les rémunérations attribuées aux membres du Conseil de Surveillance se sont élevées à 19 801 euros pour l'année 2007.

Il est proposé à l'Assemblée générale de fixer à 20 000 euros le montant global des jetons de présence au Conseil de Surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

### Attributions d'actions gratuites

Sur autorisation de l'assemblée générale en date du 24 juin 2005, Le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement des actions à certains cadres dirigeants en raison des fonctions qu'ils exercent dans la société.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4, ces attributions gratuites n'auront pas pour effet de permettre aux bénéficiaires de détenir plus de 10% du capital social.

En 2007 et dans le cadre du premier plan ouvert en 2006, le Directoire a confirmé l'attribution de 5.000 actions au titre de l'exercice 2006, 5.000 autres actions ayant été attribuées au titre de l'exercice 2007 (soit un total de 10.000 actions attribuées dans le cadre du 1er plan).

Dans le cadre d'un second plan ouvert en 2007, le Directoire a décidé d'attribuer 9.000 actions au titre de l'exercice 2007 et 9.000 actions au titre de l'exercice 2008 (soit un total de 18.000 actions attribuées dans le cadre du 2d plan).

Ces attributions gratuites d'actions sont conditionnées à la réalisation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant tels qu'arrêtés dans les budgets 2007 et 2008.

Les bénéficiaires ne deviendront propriétaires des titres qu'à l'issue de la réunion du Directoire qui constatera l'accomplissement des conditions d'attribution.

Conformément à la législation en vigueur, l'attribution des actions sera définitive après un délai de 2 années à l'issue duquel les actionnaires devront conserver leurs actions pendant 2 années supplémentaires.

### Filiales et participations (détentions directes)

| FILIALE                           | Capital Social | Autres Cap. Propres | % détenu | Res. Net 12/07 | Valeur des titres brute | Valeur des titres nette |
|-----------------------------------|----------------|---------------------|----------|----------------|-------------------------|-------------------------|
| SODIFRANCE-ISIS                   | 14 649 131     | 975 740             | 85%      | 1 167 175      | 12 576 489              | 12 576 489              |
| CONSYL                            | 38 112         | 44 399              | 100%     | - 2 096        | 2 119 986               | 2 119 986               |
| SOFT-MAINT                        | 304 899        | 2 567 634           | 66%      | 95 970         | 206 389                 | 206 389                 |
| SOFT-MAINT BENELUX                | 62 000         | 12 107              | 100%     | 57 806         | 62 000                  | 62 000                  |
| MIA SOFT-WARE                     | 40 000         | 170 967             | 100%     | 144 579        | 40 000                  | 40 000                  |
| ONEXT CONTENT SYSTEM              | 20 000         | 45 854              | 100%     | 7 947          | 412 400                 | 412 400                 |
| API GROUP                         | 76 225         | 24                  | 100%     | 52 768         | 8 699 830               | 8 699 830               |
| APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFO. | 7 622          | 6 204               | 75%      | 53 829         | 0                       | 0                       |

La SA SODIFRANCE est cotée au second marché depuis avril 1999. Le Groupe SODIFRANCE établit des comptes consolidés dont la SA SODIFRANCE est la société mère.

Les titres des sociétés API GROUP SAS et APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE SARL ont été acquis pour un coût global de 8 699 830 €. Ce prix ne différencie pas la valeur des titres API GROUP SAS et celles des titres APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE SARL.

### Détail des comptes concernant les entreprises liées

| Postes (en Euros)           | Actif             | Passif           | Compte de résultat |
|-----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Immobilisations financières | 24 117 895        |                  |                    |
| Créances                    | 1 340 735         |                  |                    |
| Créances financières        | 7 063 633         |                  |                    |
| Dettes financières          |                   | 5 390 759        |                    |
| Dettes non financières      |                   | 263 953          |                    |
| Produits financiers         |                   |                  | 340 220            |
| Charges financières         |                   |                  | - 59 771           |
| <b>TOTAUX</b>               | <b>32 522 263</b> | <b>5 644 712</b> | <b>280 449</b>     |

## Situation fiscale latente de la société

Il s'agit des éventuels accroissements et allègements de la dette future d'impôt

| Rubriques et postes (en euros)                  | Base           | Impôt         |
|-------------------------------------------------|----------------|---------------|
| Provisions réglementées                         | 140 956        | 46 981        |
| Autres                                          |                |               |
| <b>Accroissement de la dette future d'impôt</b> | <b>140 956</b> | <b>46 981</b> |
| Provisions non déductibles temporairement       |                |               |
| Ecart d'évaluation sur titres OPCVM             |                |               |
| Ecart de conversion passif                      |                |               |
| Charges non déductibles temporairement          | 6 975          | 2 325         |
| <b>Allègement de la dette future d'impôt</b>    | <b>6 975</b>   | <b>2 325</b>  |

## Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

| Exercices concernés - Nature des indications                                                                        | 2003        | 2004         | 2005         | 2006         | 2007      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-----------|
| <b>Capital en fin d'exercice</b>                                                                                    |             |              |              |              |           |
| Capital social                                                                                                      | 3.700.000   | 4.934.858,24 | 4.934.858,24 | 4.934.858,24 | 5.000.000 |
| Nombre des actions ordinaires existantes                                                                            | 2.405.570   | 3.207.426    | 3.207.426    | 3.207.426    | 3.207.426 |
| Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes                                          |             |              |              |              |           |
| Nombre maximal d'actions futures à créer                                                                            |             |              |              |              |           |
| Par conversion d'obligations                                                                                        |             |              |              |              |           |
| Par exercice de droits de souscription                                                                              |             |              |              |              |           |
| <b>Opérations et résultats de l'exercice</b>                                                                        |             |              |              |              |           |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                                                                       | 6.635.251   | 5.146.577    | 5.328.462    | 4.824.587    | 4.817.372 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                     | - 876 996   | - 4.793.330  | - 322.881    | 611.117      | 191.959   |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                            | - 310 416   | 65 949       | 6.424        | 60 000       | 0         |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice                                                               |             |              |              |              | 0         |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                     | - 5.282.016 | - 1.251.023  | - 220.756    | 466 029      | 96 .602   |
| Résultat distribué                                                                                                  |             |              |              |              | 0         |
| <b>Résultats par action</b>                                                                                         |             |              |              |              |           |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions             | - 0,29      | - 0,97       | - 0,10       | 0,17         | 0,08      |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                     | - 2,19      | - 0,25       | - 0,07       | 0,15         | 0,04      |
| Dividende attribué à chaque action                                                                                  |             |              |              |              |           |
| <b>Personnel</b>                                                                                                    |             |              |              |              |           |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                                             | 47          | 37           | 29           | 27           | 26        |
| Montant de la masse salariale de l'exercice                                                                         | 1.897.703   | 1.416.677    | 1.294.125    | 1.267.926    | 1.270.578 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...) | 860.739     | 616.583      | 568.710      | 561.875      | 567.899   |

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SA SODIFRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

**Yvon Robbe**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Comme indiqué dans la note « Principes et Méthodes d'Evaluation » de l'annexe, au paragraphe « Immobilisations financières », votre société constitue des provisions pour dépréciation de titres de participation « lorsque leur valeur d'inventaire déterminée en fonction de l'actif net comptable ré estimé, de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure au coût d'acquisition. » .

Notre appréciation s'est fondée sur l'analyse du caractère raisonnable des méthodes retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements pris en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Rennes et Saint Grégoire, le 15 Avril 2008

**Marc Dherbey**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

## PRESTATIONS DE SERVICES RENDUES PAR LA SOCIÉTÉ JOUSSET CONSEILS

Personne concernée :

- M. Gérard JOUSSET, Membre du Conseil de Surveillance.

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Votre Conseil de Surveillance du 7 novembre 2007 a autorisé la convention de prestations avec la Société JOUSSET Conseils, représentée par la personne sus visée en précisant que cette convention entrait dans le champ d'application de l'article 225-86 du Code de commerce.

Au titre de l'exercice 2007, la charge supportée par SODIFRANCE au titre de cette convention s'est élevée à 12 000€.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

## CONVENTION DE TRÉSORERIE DU GROUPE SODIFRANCE

Personnes concernées :

- M. Franck MAZIN, Président du Directoire,
- M. Yves LENNON, Membre du Directoire.

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Votre Assemblée Générale du 20 décembre 2000 a approuvé la convention de trésorerie groupe que la société SODIFRANCE et ses filiales ont signé le 16 décembre 1999.

Les sociétés signataires de cette convention ont convenu de mettre en place un système de centralisation de la trésorerie des sociétés du groupe au niveau de la société mère SODIFRANCE, qui a reçu mandat pour cette gestion.

Les excédents de trésorerie dégagés par les filiales donnent lieu à une rémunération calculée au taux annuel EURIBOR 3 mois du trimestre précédent - 1 % et versée par SODIFRANCE.

Inversement, les soldes débiteurs des filiales donnent lieu au paiement à la société SODIFRANCE d'agios calculés au taux annuel EURIBOR 3 mois du trimestre précédent + 1 %.

En rémunération de son activité de gestionnaire, SODIFRANCE perçoit en sus de chaque société filiale une commission dite administrative égale à 0,25 % l'an des montants débiteurs hors groupe.

Au 31 décembre 2007, le solde des avances consenties par les filiales du Groupe à votre société dans le cadre de cette convention s'élevait à 5 380 759 euros, alors que le solde des avances faites par votre société aux différentes filiales du Groupe s'élevait à 5 760 202 euros.

A ce titre, votre société a enregistré une charge financière de 59 771 euros et un produit financier de 340 220 euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

## MISE A DISPOSITION DE VEHICULES DE FONCTION

Personnes concernées :

- M. Franck MAZIN, Président du Directoire,
- Mlle Anne-Laure MAZIN, Membre du Directoire,
- M. Yves LENNON, Membre du Directoire.

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Votre Conseil de Surveillance du 20 avril 2000 a autorisé la mise à disposition de véhicules de fonction pour les personnes sus visées en précisant que cette convention entrait dans le champ d'application de l'article 225-86 du Code de Commerce.

Le tableau suivant présente par personne le type de véhicule attribué et l'avantage en nature constaté sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 en fonction du nombre de mois sur lesquels la mise à disposition a été effective.

| Personnes concernées  | Type de véhicule  | Avantage en Nature déclaré |
|-----------------------|-------------------|----------------------------|
| M. Franck MAZIN       | BMW 530 D         | 2 796 euros                |
| Mlle Anne-Laure MAZIN | MERCEDES CLASSE C | 1 640 euros                |
| M. Yves LENNON        | BMW 530 D         | 3 132 euros                |

## PRESTATIONS DE DIRECTION OPERATIONNELLE

Personnes concernées :

- M. Franck MAZIN, Président du Directoire,
- M. Yves LENNON, Membre du Directoire.

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Votre société refacture à ses filiales les frais de Direction Générale Opérationnelle proportionnellement à l'implication des Directeurs Généraux dans les différentes entités.

Cette refacturation est faite à «l'euro l'euro», sur la base des charges de personnel supportées à ce titre par votre société.

L'application de cette convention a conduit à constater un produit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 de 212 927 euros réparti comme suit :

| Sociétés concernées  | Direction Opérationnelle |
|----------------------|--------------------------|
| SOFT-MAINT           | 100 376                  |
| SODIFRANCE ISIS      | 56 893                   |
| ONEXT CONTENT SYSTEM | 24 909                   |
| API GROUP            | 30 749                   |
| <b>TOTAL</b>         | <b>212 927</b>           |



## CONTRAT D'ASSISTANCE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Personnes concernées :

- M. Franck MAZIN, Président du Directoire,
- M. Yves LENNON, Membre du Directoire.

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Votre Assemblée Générale du 25 juin 2004 a approuvé le «contrat d'assistance et de prestations de services» conclu entre votre société et ses filiales, le 3 juillet 2003, avec effet rétroactif au 1er janvier 2003. Aux termes de ce contrat, la société SODIFRANCE s'engage à fournir aux filiales concernées son assistance et ses conseils dans les domaines suivants :

- domaines comptables, financiers et contrôle de gestion,
- domaine du personnel,
- domaines de la communication et du marketing,
- domaine informatique,
- domaine des services généraux.

Ces frais de siège sont répartis entre les différentes sociétés du groupe sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par chaque société du groupe. Ce pourcentage fixé provisoirement en début d'exercice sur des bases budgétaires est arrêté en fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réel des filiales.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, votre société avait décidé, à titre exceptionnel et en raison des opérations de restructuration intervenues au cours de l'exercice, de ne pas revoir ce pourcentage et avait maintenu le taux calculé en 2003, à savoir 5,5%.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ce pourcentage a été fixé conformément aux modalités fixées par la convention d'origine et s'est élevé à 4.26 % du chiffre d'affaires.

L'application de cette convention a conduit à constater un produit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 de 2 770 298 euros réparti comme suit :

| Sociétés concernées | Frais de siège   |
|---------------------|------------------|
| SOFT-MAINT          | 656 165          |
| SODIFRANCE ISIS     | 1 491 399        |
| SOFT-MAINT BENELUX  | 170 915          |
| MIA SOFTWARE        | 38 777           |
| ONEXT               | 28 230           |
| API GROUP           | 384 812          |
| <b>TOTAL</b>        | <b>2 770 298</b> |

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE A SODIFRANCE ISIS (ORIGINE ISL)

Personne concernée :

- M. Franck MAZIN, Président du Directoire,

### Objet et modalités essentielles de la convention :

Considérant le rôle économique et commercial majeur assuré par sa filiale dans l'obtention tant des contrats de référencement que des marchés publics et parapublics, attribués directement ou indirectement à votre société, il a été décidé le 15 décembre 2004 d'octroyer une subvention exceptionnelle au profit de SODIFRANCE ISIS (origine ISL) et ce jusqu'au retour à meilleure fortune de ladite société si ses possibilités financières le permettent.

La meilleure fortune s'entendra du retour à des bénéfices nets comptables après impôts représentant un minimum de 10 % du capital social et de la prime de fusion, tels que figurant au bilan de la société détenant l'activité au 31 décembre 2005, et cela dans un délai fixé à 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2007.

A ce titre, une charge de 1 680 000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2004.

Votre société a accordé à sa filiale SODIFRANCE ISIS (origine ISL) une subvention d'équilibre avec clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation au 31 décembre 2007, la clause a été activée et la somme de 208 763 euros a été constatée en produits exceptionnels.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Saint-Grégoire et Rennes, le 15 avril 2008  
Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
Représentée par Yvon Robbe

**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes  
Représentée par Marc Dherbey

# RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

## Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

### Composition du Conseil de Surveillance

Nous vous rappelons que le Conseil de Surveillance de SODIFRANCE est composé de quatre membres, sans rôle opérationnel dans la société. Le Président du Conseil est accompagné dans sa mission par trois membres du Conseil de Surveillance dont deux membres sont des personnalités réputées du secteur ayant occupé d'importantes fonctions dans de grandes SSII.

Il n'y a pas de règlement formalisé régissant le fonctionnement du Conseil de Surveillance.

### Fréquence du Conseil de Surveillance

Outre les conseils trimestriels examinant le rapport du Directoire, le Conseil se réunit aussi souvent que la situation l'exige.

Les commissaires aux comptes sont convoqués et présents aux Conseils d'arrêtés des comptes semestriels et annuels. Les représentants du Comité d'Entreprise sont régulièrement convoqués et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance.

### Travaux du Conseil

Le président du Directoire et le Directeur Administratif et Financier présentent les comptes annuels, semestriels et trimestriels au Conseil de surveillance.

Après avoir entendu l'avis des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et semestriels, le Conseil arrête les comptes sous leur forme définitive. Les comptes semestriels consolidés sont arrêtés, les comptes annuels consolidés sont arrêtés pour être ensuite présentés pour approbation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Les membres du Conseil disposent des documents nécessaires à l'examen de l'ordre du jour, en particulier les comptes trimestriels, semestriels et annuels, les situations et budgets de trésorerie, les budgets annuels (avec révision semestrielle).

Le Conseil de Surveillance est régulièrement informé par le Président du Directoire.

Un Comité des Rémunérations a été mis en place en 2004 afin d'examiner les conditions de rémunérations du Président du Directoire.

## Rapport sur le contrôle interne

### Rappel des objectifs en matière de contrôle interne

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en

mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, SODIFRANCE met en place une gestion des risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils qui se traduit notamment dans l'investissement réalisé ces trois dernières années dans le système d'information autour d'un ERP.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impact), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels ;
- définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement et risques de facturation sans commande, notamment) ;
- trésorerie ;
- gestion des risques dans les projets au forfait.

### Organisation juridique et pouvoirs

SODIFRANCE est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Ses filiales opérationnelles françaises sont toutes des sociétés par actions simplifiées directement ou indirectement détenues à 100 % dont la présidence est assurée par SODIFRANCE SA, hormis les filiales Soft-Maint, Mia-Software et Soft-Maint Benelux dont la présidence est assurée par M. LENNON, Directeur Général Groupe.

Les services fonctionnels sont centralisés en grande partie.

### Organisation du système comptable – système d'information

Centralisée au siège de la société holding, la Direction Administrative et Financière comprend :

- les services comptables et le recouvrement
- le contrôle de gestion
- le service juridique
- les services généraux
- la direction informatique.

### Rôle de la direction administrative et financière du Groupe :

Dans son rôle de fonction centrale, la direction financière du Groupe s'assure du respect des normes comptables et financières appliquées et en est garante vis-à-vis du

Directoire. Elle coordonne et anime les processus budgétaires et de reporting. Elle rend compte au Président du Directoire et assure la production des comptes sociaux et consolidés et le suivi de la trésorerie.

### **Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

#### **Procédures budget/reporting mensuel**

Un budget annuel mensualisé est établi en début d'année. Une révision budgétaire est établie en septembre ou en cours d'année si nécessaire.

Chaque mois, un reporting mensuel est établi pour le Directoire comprenant un état par offre.

Les comptes sont détaillés jusqu'au résultat d'exploitation après charges Groupe et les éléments du réalisé sont comparés avec le budget et avec les performances de l'année N-1.

Un reporting régulier de la trésorerie est effectué, comprenant notamment :

- la situation nette de la trésorerie du Groupe et des entités juridiques,
- les prévisions de trésorerie,
- la situation de l'endettement.

Le chiffre d'affaires est publié trimestriellement. Avis dans un journal financier et publication au BALO.

#### **Cycle trésorerie**

Traditionnellement considéré comme un processus sensible, SODIFRANCE a mis en place une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement (chèque, virement) / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

- Pour le cycle encaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

#### **L'analyse de l'activité et les outils de gestion**

Le déploiement d'un ERP (AXAPTA) et la pédagogie associée envers les collaborateurs ont permis de sécuriser les processus par automatisation. Des développements spécifiques ont été effectués afin de satisfaire aux contraintes des activités du Groupe.

Il existe des outils internes de suivi de l'activité mensuelle des collaborateurs. L'analyse de l'activité automatisée fiabilise l'information et la rend disponible plus rapidement.

Saint-Grégoire, le 8 avril 2008

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AU RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTRÔLE INTERNE EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA SODIFRANCE, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2007.

Il appartient au Président du Conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité de la description contenue dans le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Rennes et Saint Grégoire, le 15 Avril 2008

**Yvon Robbe**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

**Marc Dherbey**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**

# V. RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2008

## V.1. ORDRE DU JOUR

### 1.1. ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions ;
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance ;
- Fixation du montant annuel des jetons de présence au Conseil de surveillance ;
- Pouvoirs.

### 1.2. ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

- Attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux de SODIFRANCE et des sociétés du groupe ;
- Réduction du capital par annulation de titres et cessions de titres aux salariés adhérents d'un PEE dans le cadre du programme de rachat de titres ;
- Pouvoirs.

## V.2. TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ACTIONNAIRES

### PREMIÈRE RÉSOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)

L'Assemblée générale, après entendu les rapports du Directoire, du Président du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, les observations du Conseil de surveillance et pris connaissance des comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et les comptes consolidés au 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés par

le Directoire ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports. Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve le montant des charges non déductibles des résultats imposables soit 13 256 € ainsi que l'impôt supporté à raison de ces dépenses qui correspondent à des amortissements excédentaires. L'Assemblée générale constate que le rapport de gestion inclut le rapport sur la gestion du Groupe.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)

L'Assemblée générale constate que le bénéfice distribuable de l'exercice correspond, savoir :

- au bénéfice de l'exercice, soit .....96.602 € diminué du prélèvement pour la dotation
  - de la réserve légale, soit.....4.831 €
- soit une somme de ..... 91.771 €**

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée générale décide, outre la dotation à la réserve légale ci-dessus rappelée, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice au compte des réserves facultatives.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

### TROISIÈME RÉSOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 qui y sont mentionnées.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, l'autorise, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce et pour une durée de 18 mois à compter de la présente assemblée, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social, en vue de, par ordre de priorité :

- assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,

- conserver lesdites actions et procéder à des échanges ou remise de titres en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe (dans la limite de 5 % du capital) ;

- attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires de la société ou de son groupe conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce,

- céder des actions aux salariés de la société ou de son groupe dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprises créés dans lesdites sociétés dans les conditions et selon les modalités prévues par les articles L.443-1 et suivants du Code du Travail,

- annuler ultérieurement des actions acquises par réduction du capital de la société.

L'Assemblée générale fixe à 9 euros le prix maximum d'achat des actions et à 1 million d'euros le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat.

Le Directoire pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la société par tous moyens, par intervention sur le marché ou de gré à gré, notamment par achat de blocs de titres et à tout moment, y compris en période d'offre publique d'achat et / ou d'échange, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La part du programme réalisée par voie d'utilisation de blocs de titres pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des précédentes autorisations seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la société tant dans la limite précitée de 10 % que de la limite légale applicable à l'éventuelle annulation des dites actions.

Le Directoire donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée générale annuelle les informations relatives aux rachats d'actions et aux cessions ainsi réalisées.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes informations qu'il appartiendra et, de manière générale, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

Le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Eric DERAM arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée générale décide de le renouveler pour une durée d'un an.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui

statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **SIXIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

Le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Bernard ANGOT arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée générale décide de le renouveler pour une durée d'un an.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **SEPTIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

Le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Gérard JOUSSET arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée générale décide de le renouveler pour une durée d'un an.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **HUITIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

Le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Gérard CLAVERIE arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée générale décide de le renouveler pour une durée d'un an.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **NEUVIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

L'Assemblée générale fixe à 20.000 € le montant global des jetons de présence au Conseil de surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### **DIXIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR ORDINAIRE)**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée générale pour l'accomplissement des formalités légales.

#### **ONZIÈME RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE)**

L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire à attribuer, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au profit des membres du personnel salarié



ou de certains d'entre eux et des mandataires sociaux de SODIFRANCE et/ou des autres entités de son groupe, des actions gratuites de la société, existantes (détenues en portefeuille ou à acquérir) ou à émettre, dans la limite de 10 % du capital social.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour. Elle vaut renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription dans l'hypothèse d'une émission d'actions nouvelles.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de 2 ans à compter de leur attribution. Les bénéficiaires devront également conserver ces actions pendant une durée minimale de 2 ans à compter de leur attribution définitive.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités permettant la mise en place et la réalisation de cette attribution d'actions gratuites, dans les conditions susvisées et celles posées par l'article L225 -197-1 du Code de commerce.

Cette décision annule et remplace, à compter de ce jour, la précédente autorisation.

#### **DOUZIEME RESOLUTION (ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE)**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à céder des actions, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, aux salariés de la société SODIFRANCE ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise créés dans les sociétés du groupe, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société, et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet d'accomplir toutes formalités ou diligences permettant la mise en place et la réalisation de la cession d'actions à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace, à compter de ce jour, la précédente autorisation.

#### **TREIZIEME RESOLUTION (ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE)**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, à annuler tout ou partie des actions acquises par la société conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce.

Cette réduction ne pourra porter sur plus de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois.

La différence entre la valeur nette comptable des actions ainsi annulées et le montant nominal de la réduction de capital effectuée sera imputée par le Directoire sur les postes de primes ou de réserves disponibles selon les modalités qu'il déterminera.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de fixer souverainement les conditions et les modalités de l'opération de réduction de capital ainsi autorisée, modifier corrélativement les statuts et accomplir les formalités nécessaires.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter de la présente assemblée.

#### **QUATORZIEME RESOLUTION (ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE)**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée générale pour l'accomplissement des formalités légales.

## **RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES OU À ÉMETTRE AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIÉ ET DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société SODIFRANCE et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Votre Directoire vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

**Yvon Robbe**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Directoire portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Rennes et Saint Grégoire, le 15 Avril 2008

**Marc Dherbey**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SA SODIFRANCE, et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-209, al. 4, du Code de commerce en cas de réduction de capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisant à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10% de son capital, de ses propres

**Yvon Robbe**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Rennes et Saint Grégoire, le 15 Avril 2008

**Marc Dherbey**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOLIS – M. DHERBEY & ASSOCIES**



# VI. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

## VI.1. CARTE D'IDENTITÉ

### 1.1. DÉNOMINATION SOCIALE ET ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

SODIFRANCE – Parc d'Activités La Bretèche - CS 26804 - 35768 Saint Grégoire cedex

### 1.2. FORME JURIDIQUE

Société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance.

### 1.3. REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

383 139 102 RCS RENNES

### 1.4. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ

SODIFRANCE a été immatriculée le 7 octobre 1991 pour une durée initiale de 99 ans soit jusqu'au 7 octobre 2090, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues par la loi.

### 1.5. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### 1.6. OBJET SOCIAL

La Société a pour objet tous services concourant à la gestion des administrations et des entreprises industrielles, commerciales ou financières, et notamment :

- toutes prestations de services, d'assistances techniques, d'études et de conseils relatifs au traitement de l'information et aux moyens de paiement,
- tous achats, ventes, locations et courtages de tous matériels et de toutes fournitures susceptibles d'avoir une application directe ou indirecte dans les domaines du traitement de l'information et des moyens de paiement,
- toutes actions de formation technique,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, d'alliance ou société en participation,
- toutes prestations de nature administrative et comptable au profit de ses filiales,
- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à des fins d'applications domestiques ou industrielles ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes.

## 1.7. NUMÉRO RCS ET CODE NAF

383 139 102 RCS Rennes - Code NAF : 741J.

## 1.8. CONSULTATION DES REGISTRES JURIDIQUES

SODIFRANCE – Parc d'Activités La Bretèche - CS 26804 - 35768 Saint Grégoire cedex.

Pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants peuvent être consultés sur support physique, le cas échéant :

- l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur,
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement. Il n'existe pas d'évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur.
- les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement.

## 1.9. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (EXTRAIT DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées soit par le Directoire soit, à défaut, par le Conseil de Surveillance.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La convocation est faite au moyen d'un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins sont convoqués par lettre ordinaire.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'action qu'il possède, sous réserve de justifier de son identité et de sa qualité d'actionnaire au moment de l'assemblée de la manière suivante :

Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société,
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par le vice-président

ou par un membre du Conseil de Surveillance spécialement délégué à cet effet par le Conseil.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

### **1.10. AFFECTATION ET RÉPARTITION DES BÉNÉFICES**

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions constituent le bénéfice ou les pertes de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice, l'Assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions, proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

### **1.11. DROITS DE VOTE**

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Sous réserve du droit de vote double ci-après prévu, le droit de vote attaché aux actions du capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour

lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne.

## **VI.2 ACTIONNARIAT ET CAPITAL**

### **2.1. CAPITAL SOCIAL**

Le capital est de 5 000 000 € divisé en 3 207 426 actions de 1,56 € chacune, entièrement libérées, et toutes de même catégorie.

### **2.2. CAPITAL AUTORISÉ**

#### **Attribution d'actions gratuites**

Sur autorisation de l'assemblée générale en date du 24 juin 2005, le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement des actions à certains cadres dirigeants en raison des fonctions qu'ils exercent dans la société. Cette attribution ne concernait pas les membres du Directoire actionnaires historiques.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4, ces attributions gratuites n'auront pas pour effet de permettre aux bénéficiaires de détenir plus de 10% du capital social.

En 2007 et dans le cadre du premier plan ouvert en 2006, le Directoire a confirmé l'attribution de 5.000 actions au titre de l'exercice 2006, 5.000 autres actions ayant été attribuées au titre de l'exercice 2007 (soit un total de 10.000 actions attribuées dans le cadre du 1er plan).

Dans le cadre d'un second plan ouvert en 2007, le Directoire a décidé d'attribuer 9.000 actions au titre de l'exercice 2007 et 9.000 actions au titre de l'exercice 2008 (soit un total de 18.000 actions attribuées dans le cadre du 2d plan).

Ces attributions gratuites d'actions sont conditionnées à la réalisation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant tels qu'arrêtés dans les budgets 2007 et 2008.

Les bénéficiaires ne deviendront propriétaires des titres qu'à l'issue de la réunion du Directoire qui constatera l'accomplissement des conditions d'attribution.

Conformément à la législation en vigueur, l'attribution des actions sera définitive après un délai de 2 années à l'issue duquel les actionnaires devront conserver leurs actions pendant 2 années supplémentaires.

#### **Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières diverses**

L'Assemblée générale du 22 juin 2007 a délégué sa compétence au Directoire, dans le cadre des articles L. 225-127 et suivants du Code de commerce, pour une durée de vingt-six (26) mois à l'effet de décider, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières - y compris de bons de

souscription émis de manière autonome - donnant accès ou pouvant donner accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation avec des créances. Le montant nominal d'augmentation de capital en résultant ne pourra être supérieur à quinze (15) millions d'euros. Le Directoire pourra instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible. Si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Directoire, pourra dans l'ordre qu'il déterminera :

- limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues à condition qu'il atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée ;
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;
- les offrir au public en tout ou partie.

L'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces titres ou valeurs mobilières pourront donner droit.

L'Assemblée générale du 22 juin 2007 a en outre délégué au Directoire sa compétence, pour une durée de vingt-six (26) mois à l'effet de décider en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, l'émission d'actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières - y compris de bons de souscription émis de manière autonome - donnant accès ou pouvant donner accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation avec des créances.

L'Assemblée générale du 22 juin 2007 a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses.

Le montant nominal d'augmentation de capital en résultant ne pourra être supérieur à quinze (15) millions d'euros.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Directoire pourra, dans l'ordre qu'il déterminera :

- limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues à condition qu'il atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée ;
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;
- les offrir au public en tout ou partie.

L'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces titres ou valeurs mobilières pourront donner droit.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du Code de commerce, l'assemblée générale du 22 juin 2007 a autorisé le Directoire à augmenter dans la limite

du plafond global de quinze (15) millions d'euros fixé précédemment, le nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation du capital social avec ou sans droit préférentiel de souscription dans les trente jours de la clôture de la souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix.

#### Augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices

L'Assemblée générale du 22 juin 2007 a délégué au Directoire sa compétence, pour une durée de vingt six (26) mois à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes, suivie de la création et de l'attribution gratuite de titres de capital ou de l'élévation du nominal des titres de capital existants ou de la combinaison de ces deux modalités ; Le montant d'augmentation de capital en résultant ne pourra excéder le montant nominal de cinq (5) millions d'euros.

Le Directoire du 22 juin 2007 a ainsi décidé d'augmenter le capital social de 65 141,76 € pour le porter de 4 934 858,24 € à 5 000 000 € par voie d'incorporation des réserves facultatives à hauteur de 65 141,76 €.

#### Délégations accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital

| Date     | Objet de la délégation                                                        | Durée                            | Montant nominal<br>(Plafond global) | Utilisation exercice<br>2007                                                                                                                                                          |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 22/06/07 | Emission de valeurs mobilières <u>avec</u> droit préférentiel de souscription | 26 mois<br>(échéance 22/08/2009) | 15 millions €                       | Néant                                                                                                                                                                                 |
| 22/06/07 | Emission de valeurs mobilières <u>sans</u> droit préférentiel de souscription | 26 mois<br>(échéance 22/08/2009) | 15 millions €                       | Néant                                                                                                                                                                                 |
| 22/06/07 | Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.   | 26 mois<br>(échéance 22/08/2009) | 5 millions €                        | Le Directoire du 22 juin 2007 a décidé d'augmenter le capital social de 65 141,76 € pour le porter de 4 934 858,24 € à 5 000 000 € par voie d'incorporation de réserves facultatives. |

### 2.3. ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS EN VUE D'EN RÉGULER LE COURS

#### Bilan du précédent programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 22 juin 2007 agissant dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Directoire à négocier en bourse des actions de la société notamment en vue d'en réguler le cours.

Au titre du contrat de liquidité confié à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **Nombre d'actions achetées par SODIFRANCE Liquidité :**  
109 215 au prix moyen pondéré de 6,8199 €.
- **Nombre d'actions vendues par SODIFRANCE Liquidité :**  
108 659 au prix moyen pondéré de 6,7967 €.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions et en vue d'opérations de croissance externe et l'attribution d'actions gratuites aux salariés, SODIFRANCE a procédé aux rachats de titres suivants :

le 19/07/2007 : 2.398 actions au prix moyen unitaire de 7,45 €

le 20/07/2007 : 3.583 actions au prix moyen unitaire de 7,65 €

le 23/07/2007 : 3.894 actions au prix moyen unitaire de 7,93 €

le 02/08/2007 : 1.000 actions au prix moyen unitaire de 7,71 €

le 03/08/2007 : 2.000 actions au prix moyen unitaire de 7,87 €

le 06/08/2007 : 2.000 actions au prix moyen unitaire de 7,66 €

le 07/08/2007 : 2.270 actions au prix moyen unitaire de 7,60 €

le 08/08/2007 : 2.351 actions au prix moyen unitaire de 7,58 €

soit un total de 19.496 actions SODIFRANCE rachetés au cours de l'exercice 2007 au titre du programme de rachat d'actions.

#### **Modalités du prochain programme de rachat d'actions :**

L'autorisation de négocier des actions de la société donnée au Directoire par l'Assemblée générale du 22 juin 2007 arrivant à échéance en cours d'exercice, le Directoire décide de solliciter de la prochaine assemblée une nouvelle autorisation selon les modalités définies à l'article L 225-209 du Code de commerce et avec les objectifs suivants :

- assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,
- conserver lesdites actions et procéder à des échanges ou remise de titres en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe (dans la limite de 5 % du capital) ;
- attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires de la société ou de son groupe conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce,
- céder des actions aux salariés de la société ou de son groupe dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprises créés dans lesdites sociétés dans les conditions et selon les modalités prévues par les articles L.443-1 et suivants du Code du Travail,
- annuler ultérieurement des actions acquises par réduction du capital de la société.

Cette autorisation serait donnée pour une durée de 18 mois dans les conditions suivantes :

- prix maximum d'achat : 9 €uros par action ;
- montant global maximum de 1 M€uros ;
- nombre maximum d'actions à détenir fixé à 10 % de celui des actions existantes.

Le Directoire pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la société par tous moyens, par intervention sur le marché ou de gré à gré, notamment par achat de blocs de titres et à tout moment, y compris en période d'offre publique d'achat et /ou d'échange, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La part du programme réalisée par voie d'utilisation de blocs de titres pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des précédentes autorisations seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la société tant dans la limite précitée de 10 % que de la limite légale applicable à l'éventuelle annulation des dites actions.

Le Directoire donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée générale annuelle les informations relatives aux rachats d'actions et aux cessions ainsi réalisées.

L'Assemblée générale donnera tous pouvoirs au Directoire avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et, de manière générale, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

#### **Nantissements**

Il n'y a pas de nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur.

Les titres Api Group, SODIFRANCE-ISIS et Soft-Maint inscrits à l'actif de l'émetteur font l'objet d'un nantissement en garantie des emprunts souscrits pour l'acquisition de la Société Api Group.

#### **Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions**

Cf chapitre 7.

#### **Politique de distribution des dividendes**

Il n'y a pas de dividende distribué sur les trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, il n'y a pas de distribution de dividendes prévue.

### VI.3. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE (Données nettes)

(Au 29 février 2008)

| Nom ou désignation                | Actions          |            | Droits de vote   |            |
|-----------------------------------|------------------|------------|------------------|------------|
|                                   | Nombre           | %          | Nombre           | %          |
| <b>Dirigeants</b>                 |                  |            |                  |            |
| MAZIN Eliane                      | 1                | 0          | 1                | 0          |
| MAZIN Franck                      | 502 221          | 15.66      | 937 320          | 23         |
| MAZIN Anne-Laure                  | 454 456          | 14.17      | 886 301          | 21.74      |
| LENNON Yves                       | 190 344          | 5.93       | 350 688          | 8.60       |
| ANGOT Bernard                     | 1                | 0          | 2                | 0          |
| DERAM Eric                        | 100              | 0          | 200              | 0          |
| JOUSSET Gérard                    | 90 000           | 2.81       | 90 000           | 2.21       |
| CLAVERIE Gérard                   | 150              | 0          | 150              | 0          |
| <b>Public</b>                     |                  |            |                  |            |
| Public Nominatif                  | 13 548           | 0.42       | 24 936           | 0.61       |
| Public                            | 1 786 474        | 55.70      | 1 786 474        | 43.83      |
| Actions propres ou autocontrôlées | 170 131          | 5.30       |                  |            |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>3 207 426</b> | <b>100</b> | <b>4 076 072</b> | <b>100</b> |

(Au 28 février 2007)

| Nom ou désignation                | Actions          |            | Droits de vote   |            |
|-----------------------------------|------------------|------------|------------------|------------|
|                                   | Nombre           | %          | Nombre           | %          |
| <b>Dirigeants</b>                 |                  |            |                  |            |
| MAZIN Eliane                      | 1                | 0          | 1                | 0          |
| MAZIN Franck                      | 502 221          | 15.66      | 937 320          | 21.26      |
| MAZIN Anne-Laure                  | 454 456          | 14.17      | 886 301          | 20.10      |
| LENNON Yves                       | 190 344          | 5.93       | 350 688          | 7.95       |
| ANGOT Bernard                     | 1                | 0          | 2                | 0          |
| DERAM Eric                        | 100              | 0          | 100              | 0          |
| <b>Institutionnels</b>            |                  |            |                  |            |
| Société SEFITEC                   | 320 269          | 9.99       | 640 538          | 14.53      |
| <b>Public</b>                     |                  |            |                  |            |
| Public Nominatif                  | 13 638           | 0.43       | 23 555           | 0.53       |
| Public                            | 1 571 299        | 48.99      | 1 571 299        | 35.63      |
| Actions propres ou autocontrôlées | 155 097*         | 4.84       | 0                | 0          |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>3 207 426</b> | <b>100</b> | <b>4 409 804</b> | <b>100</b> |

\* Inklus contrat de liquidité

(Au 31 mars 2006)

| Nom ou désignation                | Capital en pleine propriété et nue propriété |            | Droits de vote               |            |            |
|-----------------------------------|----------------------------------------------|------------|------------------------------|------------|------------|
|                                   | Nombre d'actions                             | %          | Actions détenues en usufruit | AGO (en %) | AGE (en %) |
| <b>Dirigeants</b>                 |                                              |            |                              |            |            |
| MAZIN Eliane                      | 1                                            | 0          | 576 136                      | 24,64      | 0          |
| MAZIN Franck                      | 453 291                                      | 14,13      |                              | 6,83       | 19,15      |
| MAZIN Anne-Laure                  | 434 885                                      | 13,56      |                              | 6,28       | 18,60      |
| LENNON Yves                       | 160 344                                      | 5          |                              | 6,86       | 6,86       |
| ANGOT Bernard                     | 1                                            | 0          |                              | 0          | 0          |
| QUERU Gilles                      | 6 178                                        | 0,19       |                              | 0,18       | 0,18       |
| DERAM Eric                        | 100                                          | 0          |                              | 0          | 0          |
| <b>Institutionnels</b>            |                                              |            |                              |            |            |
| Société SEFITEC                   | 320 269                                      | 9.99       |                              | 13,70      | 13,70      |
| Gie GIARC                         | 175 000                                      | 5,46       |                              | 7,48       | 7,48       |
| <b>Public</b>                     |                                              |            |                              |            |            |
| Public Nominatif                  | 7 460                                        | 0,23       |                              | 0,32       | 0,32       |
| Public                            | 1 576 259                                    | 49,14      |                              | 33,71      | 33,71      |
| Actions propres ou autocontrôlées | 73 638                                       | 2,30       |                              |            |            |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>3 207 426</b>                             | <b>100</b> |                              | <b>100</b> | <b>100</b> |

### 3.1. DROIT DE VOTE DOUBLE

L'Assemblée Générale du 29 juin 1998 a décidé de conférer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Ce droit est conféré aux actionnaires français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne. La conversion au porteur d'une action, le transfert de sa propriété, la perte par son propriétaire de la qualité de ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

### 3.2. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les obligations de déclaration de franchissement de seuils sont prévues par l'article L233-7 du Code de commerce.

Afin de mieux appréhender l'actionnariat de la société, les statuts de la société ont introduit une obligation supplémentaire d'information en cas de détention d'une fraction du capital ou de droits de vote inférieure à celle du vingtième prévue par la loi. Le pourcentage de détention retenu est égal ou supérieur à 1% ou un multiple de cette fraction au plus égal à 5 %.



L'article 10 des statuts a été ainsi complété :

«Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital ou des droits de vote, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir une fraction – du capital, de droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la société – égale ou supérieure à 1 % ou un multiple de cette fraction au plus égal à 5 %, sera tenue de notifier à la société par lettre recommandée, dans un délai de 5 jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, le nombre total d'actions, de droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule directement ou indirectement ou encore de concert.

L'inobservation de ces dispositions est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions ou droits y attachés excédant la fraction non déclarée et ce pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1 % au moins du capital de la société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'assemblée générale».

### 3.3. FRANCHISSEMENTS DE SEUILS INTERVENUS EN 2007

Différents franchissements de seuils sont intervenus en 2007 :

- Par courrier du 16 mai 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 mai 2007, le seuil de 10% des droits de vote de la société SODIFRANCE et détenir 242 716 actions SODIFRANCE représentant autant de droits de vote, soit 7,57% du capital et 5,32% des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte de la conversion d'actions nominatives en actions au porteur et de la cession d'actions sur le marché.

- Par courrier du 21 mai 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mai 2007, suite à une cession d'actions SODIFRANCE sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société SODIFRANCE et détenir 202 534 actions SODIFRANCE représentant autant de droits de vote, soit 6,31% du capital et 4,77% des droits de vote de cette société.

- Par courrier du 22 mai 2007, Mademoiselle Anne-Laure Mazin a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 mai 2007, le seuil de 20% des droits de vote de la société SODIFRANCE, et détenir 454 456 actions SODIFRANCE représentant 886

301 droits de vote, soit 14,17% du capital et 20,87% des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre de droits de vote de la société par suite de la mise au porteur des actions SODIFRANCE détenues par un actionnaire (Sefitec).

- Par courrier du 25 mai 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 mai 2007, le seuil de 6% des droits de vote de la société SODIFRANCE et détenir 183 922 actions SODIFRANCE, soit 5,73% du capital et 4,33% des droits de vote de cette société .

- Par courrier du 13 juin 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 juin 2007, le seuil de 5% du capital et de 4% des droits de vote de la société SODIFRANCE et détenir 158 346 actions SODIFRANCE, soit 4,94% du capital et 3,73% des droits de vote de cette société .

- Par courrier du 28 juin 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2007, le seuil de 4% du capital et de 3% des droits de vote de la société SODIFRANCE et détenir 122 850 actions SODIFRANCE, soit 3,83% du capital et 2,89% des droits de vote de cette société.

- Par courrier du 12 juillet 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 juillet 2007, le seuil de 3% du capital de la société SODIFRANCE et détenir 94 172 actions SODIFRANCE, soit 2,95% du capital et 2,23% des droits de vote de cette société.

- Par courrier du 19 juillet 2007, la société anonyme Sefitec (46 rue du Port-Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3), contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 juillet 2007, le seuil de 1% du capital et de 1% des droits de vote de la société SODIFRANCE et ne plus détenir d'actions de la société SODIFRANCE.

- Par courrier du 1er août 2007, la société Sycomore Asset Management (24-32 rue Jean Goujon - 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, par suite d'acquisition d'actions de la société SODIFRANCE , avoir franchi en hausse, le 27 juillet 2007, le seuil de 10% du capital de cette société et détenir pour le compte desdits fonds 330 000 actions SODIFRANCE représentant autant de droits de vote, soit 10,29% du capital et 7,77% des droits de vote de cette société.

### 3.4. EVOLUTION DU CAPITAL

| Date           | Nature de l'opération                               | Augmentation du capital | Prime d'apport, d'émission ou de fusion | Nombre total d'actions | Nominal des actions | Montant du capital |
|----------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| 7 oct. 1991    | Constitution                                        | 250 000 F               | 0 F                                     | 2 500                  | 100 F               | 250 000 F          |
| 31 déc. 1992   | Fusion SODIFRANCE                                   | 9 750 000 F             | 0 F                                     | 2 500                  | 4 000 F             | 10 000 000 F       |
| 30 juin 1997   | Apport en numéraire                                 | 556 000 F               | 3 961 500 F                             | 2 639                  | 4 000 F             | 10 556 000 F       |
| 30 juin 1997   | Incorporation de réserves                           | 7 917 000 F             | 0 F                                     | 2 639                  | 7 000 F             | 18 473 000 F       |
| 29 juin 1998   | Fusion SODINAL                                      | 35 000 F                | 434 167 F                               | 2 644                  | 7 000 F             | 18 508 000 F       |
| 29 juin 1998   | Division du nominal par 700                         |                         | 0 F                                     | 1 850 800              | 10 F                | 18 508 000 F       |
| 16 avril 1999  | Augmentation de capital                             | 5 150 000 F             | 34 133 717 F                            | 2 365 800              | 10 F                | 23 658 000 F       |
| 4 juillet 2001 | Augmentation de capital                             | 397 700 F               | 0 F                                     | 2 405 570              | 10 F                | 24 055 700 F       |
| 19 déc. 2001   | Conversion en euros - incorporation de réserves     | 32 372,2 €              | 0 €                                     | 2 405 570              | 1,53 €              | 3 700 000 €        |
| 22 déc. 2004   | Augmentation de capital – apport en numéraire       | 1 234 858,24 €          | 3 576 277,76 €                          | 3 207 426              | 1,54 €              | 4 934 858,24 €     |
| 22 juin 2007   | Augmentation de capital – incorporation de réserves | 65 141,76 €             |                                         | 3 207 426              | 1,56 €              | 5 000 000 €        |

### 3.5. IDENTITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DÉTENANT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous informons que :

Les personnes physiques ou morales détenant plus du vingtième, du dixième, du cinquième du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales sont les suivantes :

- Participation excédant le cinquième du capital ou des droits de vote :
  - M. Franck MAZIN
  - Melle Anne-Laure MAZIN
- Participation excédant le vingtième du capital ou des droits de vote :
  - M. Yves LENNON
- Participation excédant le dixième du capital ou des droits de vote :
  - Société Sycomore Asset Management SA

La société SODIFRANCE détient 170 131 titres en autocontrôle (hors contrat de liquidité) dont 19 496 titres

acquis en 2007 dans le cadre du Programme de contrat de rachat. L'autocontrôle représente 5,30 % du capital social.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

### VI.4. MARCHÉ DES TITRES DE SODIFRANCE

Les actions de la Société SODIFRANCE sont admises à l'EUROLIST de Euronext Paris sous le code valeur fr0000072563.

#### FTSE Sector Classification :

Economic Group : TECHNOLOGY  
Sector : Software & Computer services  
Sub sector : Computer Services.

Les titres ne font pas l'objet de cotation sur une autre place. SODIFRANCE est la seule société cotée du Groupe.

# VII. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

## VII.1. CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE

Depuis le 21 décembre 1999, SODIFRANCE a adopté le mode dualiste à Directoire et Conseil de Surveillance.

### 1.1. DIRECTOIRE AU 31.12.2007

**M. Franck MAZIN** – Président du Directoire depuis le 21 décembre 1999

Administrateur de SODIFRANCE SA depuis 1993.

Diplômé d'un troisième cycle en sciences économiques (Maîtrise option Finances DESS option Marketing), M. Franck MAZIN a exercé différentes fonctions de management commercial et marketing au plan international.

**M. Yves LENNON** – membre du Directoire depuis le 21 décembre 1999.

Titulaire d'un DEA d'informatique et d'un DESS de l'IAE, M. LENNON a débuté dans l'enseignement supérieur avant de diriger de grands projets informatiques puis de devenir consultant. M. LENNON a créé en 1984 une société spécialisée en rénovation de logiciels avant de rejoindre SODIFRANCE en 1993 pour développer cette activité.

**Melle Anne-Laure MAZIN** – membre du Directoire depuis le 20 décembre 2000.

Titulaire d'un DEA en relations internationales et d'un DESS en marketing, Melle MAZIN a rejoint SODIFRANCE en 2000 en qualité de Directeur Marketing et Communication après avoir occupé des fonctions de direction marketing au sein de grandes SSII et chez des éditeurs de logiciels internationaux.

**M. Benoît ROZE** – membre du Directoire depuis le 15 septembre 2004.

Titulaire d'une maîtrise de finance, M. ROZE a rejoint SODIFRANCE en 1999 pour devenir en 2002 Directeur Administratif et Financier. Il a exercé différentes fonctions dans des cabinets d'audits et d'expertise comptable.

Ces mandats expireront à l'issue de la présente assemblée.

Il n'a pas été établi de règlement intérieur du Directoire.

### 1.2. CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31.12.2007

**M. Bernard ANGOT** – membre du Conseil de Surveillance depuis le 28 mars 2002 et vice-président du Conseil de Surveillance depuis le 25 septembre 2003.

**M. Eric DERAM** – Président du Conseil de Surveillance depuis le 22 juin 2007 et membre du Conseil de Surveillance depuis le 24 juin 2004.

**M. Gérard JOUSSET** – membre du Conseil de Surveillance depuis le 22 juin 2007.

**M. Gérard CLAVERIE** – membre du Conseil de Surveillance depuis le 22 juin 2007.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance (excepté celui de Mme Eliane MAZIN) ont été renouvelés par l'Assemblée générale du 22 juin 2007 pour une durée d'un an.

La société n'a accordé aux membres du Conseil de

Surveillance et membres du Directoire aucun prêt ou garantie. La société n'a accordé aucun régime complémentaire de retraite spécifique.

Les personnes nommées ci-dessus n'ont pas fait l'objet ou n'ont pas été associées au cours des cinq dernières années au moins à toute condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation hormis la liquidation judiciaire de la SAS SODIFRANCE-C2S, prononcée le 30 décembre 2003, dont la SA SODIFRANCE était présidente.

Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces mêmes personnes par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Aucune de ces personnes n'a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une des quelconques personnes désignées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

### 1.3. CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR

La société n'est que partiellement conforme à ce jour. Du fait de sa taille, elle applique progressivement les meilleures pratiques recommandées. Voir le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

## VII.2. MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2007

### 2.1. DIRECTOIRE

**M. Franck MAZIN** : Président du Directoire de la Société SODIFRANCE SA.

Administrateur de la Société SOFT-MAINT BENELUX.

Administrateur de la Société CONSYL.

Gérant des sociétés SIREVE, SIREVE INGENIERIE et APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE.

Délégué Régional Grand-Ouest de Syntec Informatique depuis 2002.

Administrateur de l'Ecole des Mines de Nantes.

**M. Yves LENNON** : Membre du Directoire de la Société SODIFRANCE SA.

Directeur Général de la Société SODIFRANCE depuis le 26 mai 2004.

Président de la société SOFT-MAINT.

Président de la Société Mia-Software.

Président du Conseil d'Administration de la société CONSYL

Administrateur Délégué de la Société SOFT-MAINT BENELUX.

**Melle Anne-Laure MAZIN** : Membre du Directoire de la Société SODIFRANCE SA.

Administrateur de la société CONSYL.

Directeur Marketing et Communication.



**M. Benoît ROZE** : Membre du Directoire de la Société SODIFRANCE SA depuis le 15 septembre 2004. Directeur Administratif et Financier du Groupe SODIFRANCE.

## 2.2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Rémunérations versées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007 (montants bruts) :

|                             | Rémunération fixe | Rétribution Mandataire social |
|-----------------------------|-------------------|-------------------------------|
| M. Franck Mazin             | 144 996 €         |                               |
| M. Yves Lennon              | 144 826 €         | 1 500 €                       |
| Mlle Anne-Laure Mazin       | 76 224 €          | 1 500 €                       |
| M. Benoît Roze              | 69 504 €          | 1 500 €                       |
| Mme Eliane Mazin            | 12 004 €          |                               |
| M. Eric Deram               | 7 797 €           |                               |
| Parties Variables et Primes |                   |                               |
|                             | 2006              | Acomptes 2007                 |
| M. Franck Mazin             | 25 465 €          | 27 996 €                      |
| M. Yves Lennon              | 19 407 €          | 31 500 €                      |
| Mlle Anne-Laure Mazin       | 12 347 €          | 16 464 €                      |
| M. Benoît Roze              | 14 291 €          | 19 844 €                      |
| Avantages en nature         |                   |                               |
| Personnes concernées        | Montant           |                               |
| M. Franck Mazin             | 2 796 €           |                               |
| M. Yves Lennon              | 3 132 €           |                               |
| Mlle Anne-Laure Mazin       | 1 680 €           |                               |
| M. Benoît Roze              | 2 304 €           |                               |
| Jetons de présence          |                   |                               |
| Mme Eliane Mazin            | 5 000 €           |                               |
| M. Bernard Angot            | 4 000 €           |                               |
| M. Eric Deram               | 5 000 €           |                               |

Il n'y a pas d'autre engagement pris par la société en faveur de ses mandataires sociaux.

## 2.3. CONSEIL DE SURVEILLANCE

**M. Bernard ANGOT** : Vice-Président du Conseil de Surveillance de SODIFRANCE, Président de l'ESC Rennes, Président de Bretagne International.

**M. Eric DERAM** : Président du Conseil de Surveillance de SODIFRANCE, Président de Euro-Private Equity SA.

**M. Gérard JOUSSET** : Membre du Conseil de Surveillance de SODIFRANCE, Administrateur au sein du Groupe Malakoff, Président du Conseil d'Administration de URRPIMMEC, Administrateur de SAPREM et CMAV, Administrateur de la Société Fédérés Gestion d'Actifs et Vice-Président du Conseil de Surveillance de Fédérés Epargne Salariale, Gérant de Jousset Conseils, administrateur de la société Sycomore Asset Management ; Président du Conseil d'Administration de ISEN-Brest (ASBL) et Administrateur du Groupe d'écoles ISEN.

**M. Gérard CLAVERIE** : Membre du Conseil de Surveillance de SODIFRANCE, membre du Conseil de Surveillance

de GENERIX, membre du Conseil de Surveillance de Divalto, administrateur et 1er Vice-Président de SYNTEC INFORMATIQUE.

## VII.3. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION AU COURS DE L'EXERCICE 2007

### 3.1. FONCTIONNEMENT DE SODIFRANCE SA

Le Directoire s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice 2007. Le Conseil de Surveillance s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2007. Le taux de présence moyen au Directoire est de 96% et de 100% au Conseil de Surveillance.

Le Comité de Direction Groupe réunissant le Directoire et les Directeurs de Business Units ainsi que le Directeur des Ressources Humaines se tient tous les mois pour suivre les affaires et prendre les décisions opérationnelles.

## VII.4. RÉMUNÉRATION ET INTÉRÊT DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DES DIRIGEANTS

### 4.1. DÉTENTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ SODIFRANCE (AU 29 FÉVRIER 2008 - EN DONNÉES NETTES)

Mme Eliane MAZIN détient une action SODIFRANCE

M. Bernard ANGOT détient une action SODIFRANCE

M. Eric DERAM détient 100 actions SODIFRANCE.

M. Gérard JOUSSET détient 90 000 actions SODIFRANCE soit 2,81% du capital et 2,21% des droits de vote.

M. Gérard CLAVERIE détient 150 actions SODIFRANCE.

M. Franck MAZIN détient 502.221 actions soit 15,66% du capital et 23% des droits de vote.

Mlle Anne-Laure MAZIN détient 454.456 actions soit 14,17% du capital et 21,74% des droits de vote.

M. Yves LENNON détient 190.344 actions soit 5,93% du capital et 8,60% des droits de vote.

### 4.2. SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

#### Participation des salariés dans les conditions légales.

A ce titre, SODIFRANCE a versé les sommes suivantes sur les cinq dernières années :

Exercice 2003 : .....néant

Exercice 2004 : .....néant

Exercice 2005 : .....néant

Exercice 2006 : .....néant

Exercice 2007 : .....83 K€

### 4.3. HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

#### Options sur les actions de la société SODIFRANCE conférées aux membres des organes d'administration et de surveillance et aux salariés

Le Directoire lors de sa réunion du 18 mai 2001 a attribué 63.900 options de souscription d'actions à 59 bénéficiaires au prix de souscription de 13,10 Euros. Dans le cadre de ce plan, le Conseil de Surveillance a autorisé le 18 mai 2001 l'attribution de 23.500 options aux membres du Directoire. Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice.

Le Directoire a lors de sa réunion du 26 avril 2002, attribué 13.300 options de souscription d'actions à 14 bénéficiaires salariés au prix de souscription de 14,30 Euros.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie, au cours de l'exercice, aucune option de souscription n'a été attribuée aux membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Le nombre de stocks options au 31 décembre 2007 s'élève à 34.800 soit 1,07% du capital après dilution. Aucune option de souscription n'a été exercée au cours de l'exercice ni des exercices précédents.

|                                             | PLAN 2*       | PLAN 3        |
|---------------------------------------------|---------------|---------------|
| Date de l'Assemblée                         | 20/12/2000    | 20/12/2000    |
| Date du Directoire                          | 18/05/2001    | 26/04/2002    |
| Date du Conseil                             | 18/05/2001    |               |
| Nombre d'options attribuées                 | <b>63 900</b> | <b>13 300</b> |
| <i>Dont aux membres du Directoire</i>       | 23 500        |               |
| Nombre de bénéficiaires                     | 59            | 14            |
| Date de l'offre                             | 18/05/2001    | 26/04/2002    |
| Date d'expiration                           | 15/05/2009    | 23/04/2010    |
| Prix de souscription                        | 13,10 €       | 14,30 €       |
| Nombre d'options levées au 31 décembre 2006 | 0             | 0             |

\* Plan 1 : annulé

### Options de souscription d'actions – situation globale au 31 décembre 2007

|                                                                               | PLAN 2        | PLAN 3        | Total         |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre total d'options de souscription attribuées à l'ouverture du plan       | <b>63 900</b> | <b>13 300</b> | 77 200        |
| Nombre total d'options de souscription abandonnées depuis l'ouverture du plan | 34 200        | 8 200         | 42 400        |
| Reliquat d'options de souscription au 31/12/2007                              | 29 700        | 5 100         | <b>34 800</b> |
| <i>Dont mandataires sociaux</i>                                               | 11 000        | 500           |               |
| <i>Dont dix premiers attributaires salariés non mandataires sociaux</i>       | 6 500         | 3 000         |               |
| Nombre de bénéficiaires au 31 Décembre 2007                                   | 27            | 6             | 33            |

### Options de souscription ou d'achats attribuées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007

Néant

### Options de souscription ou d'achats attribuées aux non mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007

Néant

# VIII. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

## VIII.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Franck MAZIN, Président du Directoire

## VIII.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

### 2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

- Société SOLIS Marc DHERBEY & Associés, Parc d'Affaires Edonia, rue de la Terre Victoria, Bâtiment C – 35760 Saint-Grégoire, représentée par Monsieur Marc DHERBEY, nommée par l'Assemblée Générale du 12 décembre 1997 dont le mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- Société GRANT THORNTON, représentée par Monsieur Yvon ROBBE, 43 Square de la Mettrie - 35000 RENNES, nommée par l'Assemblée Générale du 7 septembre 1998 dont le mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

### 2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

- Monsieur Bernard BLANCHARD, Parc Club du Perray - 4 Rue de la Rainière - 44000 NANTES, nommé par l'Assemblée Générale du 12 décembre 1997 dont le mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- Monsieur Benoît LECLERC, 8 Boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN, nommé par l'Assemblée Générale du 7 septembre 1998 dont le mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

## VIII.3. RESPONSABLES DE L'INFORMATION

**Information financière** : Monsieur Benoît ROZE  
Directeur Administratif & Financier.

**Information Groupe** : Mademoiselle Anne-Laure MAZIN  
Directeur Marketing et Communication

**E-mail** : investors@sodifrance.com

**Agence Actifin** : 20 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris

## VIII.4. DOCUMENTS FINANCIERS DÉLIVRÉS À LA PRESSE ET AUX ANALYSTES FINANCIERS

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de SODIFRANCE : [www.sodifrance.fr](http://www.sodifrance.fr)

| Intitulé                                           | Date              |
|----------------------------------------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires 2006.....                       | 5 février 2007    |
| Résultats 2006.....                                | 20 mars 2007      |
| Acquisition de la Société OneXt.....               | 16 avril 2007     |
| Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2007.....      | 10 mai 2007       |
| Descriptif d'un programme de rachat d'actions..... | 11 juin 2007      |
| Document de référence 2006.....                    | 8 juin 2007       |
| Acquisition de la Société API GROUP.....           | 18 juillet 2007   |
| Chiffre d'affaires du 1er semestre 2007.....       | 1er août 2007     |
| Résultats du 1er semestre 2007.....                | 25 septembre 2007 |
| Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2007.....     | 12 novembre 2007  |
| Chiffre d'affaires 2007.....                       | 6 février 2008    |
| Résultats 2007.....                                | 12 mars 2008      |

Les dates de communication financière 2008 figurent dans le chapitre II page 10.

## Honoraires des commissaires aux comptes

|                     | SOLIS MDA | GRANT THORNTON | JP AUDIT | THIERRY LAROQUE | TOTAL |
|---------------------|-----------|----------------|----------|-----------------|-------|
| EXERCICE 2007 en K€ | 78,5      | 16,2           | 19,4     | 7,5             | 121,6 |
| EXERCICE 2006 en K€ | 63,5      | 15,8           | 18,8     | 0               | 98,1  |

## IX. ATTESTATION

### IX.1. ATTESTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

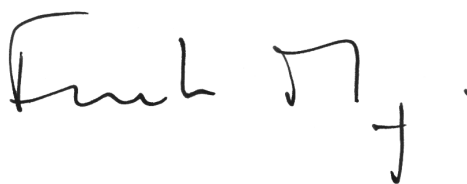
J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2006 a fait l'objet d'une observation portant sur le changement de méthode comptable concernant les titres d'autocontrôle.

Saint-Grégoire, le 28 avril 2008

Franck MAZIN

Président du Directoire de SODIFRANCE



Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Les comptes sociaux, le rapport général des commissaires aux comptes, les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels que présentés respectivement aux pages 18 à 41 du document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 juillet 2006 sous le numéro R06-121.

Les comptes sociaux, le rapport général des commissaires aux comptes, les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels que présentés respectivement aux pages 24 à 47 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 juin 2007 sous le numéro D.07-569.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur les sites de SODIFRANCE : [www.sodifrance.fr](http://www.sodifrance.fr) et de l'Autorité des Marchés Financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Le présent document de référence inclut par ailleurs :

- le rapport sur les comptes consolidés et le rapport général sur les comptes annuels au 31 décembre 2007 des Commissaires aux Comptes (respectivement pages 35 et 45 du présent document de référence) comportant la justification des appréciations des Commissaires aux Comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce ;
- le rapport des Commissaires aux Comptes (page 50 du présent document de référence) établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société SODIFRANCE décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

# TABLE DE CONCORDANCE ET DE RÉFÉRENCE

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques conformément au règlement européen 809-2004.

|                                                                                                                                     |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>1. Personnes responsables</b> . . . . .                                                                                          | 65             |
| • Nom et fonction de la personne responsable . . . . .                                                                              | 65             |
| • Attestation du responsable . . . . .                                                                                              | 66             |
| <b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b> . . . . .                                                                                  | 65             |
| <b>3. Informations financières sélectionnées</b> . . . . .                                                                          | 8 & 9          |
| <b>4. Facteurs de risque</b> . . . . .                                                                                              | 18 & 19        |
| <b>5. Informations concernant l'émetteur</b> . . . . .                                                                              | 6, 7 & 55      |
| • Histoire et évolution de la société . . . . .                                                                                     | 4              |
| • Investissements . . . . .                                                                                                         | 17             |
| <b>6. Aperçu des activités</b> . . . . .                                                                                            | 6              |
| • Principales activités . . . . .                                                                                                   | 6 & 7          |
| • Principaux marchés . . . . .                                                                                                      | 6, 7 & 9       |
| <b>7. Organigramme</b> . . . . .                                                                                                    | 15             |
| <b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b> . . . . .                                                                  | 17             |
| <b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b> . . . . .                                                                | 21 à 50        |
| • Situation financière . . . . .                                                                                                    | 21 à 50        |
| • Résultat d'exploitation . . . . .                                                                                                 | 21 à 50        |
| <b>10. Trésorerie et capitaux</b> . . . . .                                                                                         | 24, 25, 32, 39 |
| <b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b> . . . . .                                                                | 17 & 18        |
| <b>12. Informations sur les tendances</b> . . . . .                                                                                 | 11 & 14        |
| <b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b> . . . . .                                                                          | NA             |
| <b>14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b> . . . . .                                | 62 & 63        |
| • Information concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société . . . . .                           | 62             |
| • Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale . . . . . | 62             |
| <b>15. Rémunération et avantages</b> . . . . .                                                                                      | 63             |
| <b>16. Fonctionnement des organes d'administration</b> . . . . .                                                                    | 63             |
| <b>17. Salariés</b> . . . . .                                                                                                       | 20             |
| <b>18. Principaux actionnaires</b> . . . . .                                                                                        | 59             |
| <b>19. Opérations avec des apparentés</b> . . . . .                                                                                 | NA             |
| <b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b> . . . . .      | 21 à 50        |
| • Informations financières historiques . . . . .                                                                                    | 22             |
| • Informations financières pro forma . . . . .                                                                                      | NA             |
| • Etats financiers . . . . .                                                                                                        | 21 à 50        |
| • Vérification des informations financières historiques annuelles . . . . .                                                         | 35 & 45        |
| • Date des dernières informations financières . . . . .                                                                             | NA             |
| • Informations financières intermédiaires et autres . . . . .                                                                       | NA             |
| • Politique de distribution des dividendes . . . . .                                                                                | 56             |
| • Procédures judiciaires et d'arbitrage . . . . .                                                                                   | 18             |
| • Changement significatif de la situation financière ou commerciale . . . . .                                                       | NA             |
| <b>21. Informations complémentaires</b> . . . . .                                                                                   |                |
| • Capital social . . . . .                                                                                                          | 56             |
| • Acte constitutif et statuts . . . . .                                                                                             | 55             |
| <b>22. Contrats importants</b> . . . . .                                                                                            | 19             |
| <b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b> . . . . .                             | NA             |
| <b>24. Documents accessibles au public</b> . . . . .                                                                                | 10             |
| <b>25. Informations sur les participations</b> . . . . .                                                                            | 16             |





## FRANCE

**Rennes (Siège Social)**  
PA la Bretèche  
CS 26804  
35768 Saint Grégoire cedex  
Tél. : 02 99 23 46 00  
Fax : 02 99 23 46 10

**Paris**  
15, Place de la Nation  
75011 Paris  
Tél. : 01 49 93 13 13  
Fax : 01 49 93 13 10

**Nantes**  
4, rue du Château de  
l'Eraudière  
44324 Nantes cedex 3  
Tél. : 02 40 18 52 00  
Fax : 02 40 18 52 30

**Niort**  
Centre d'Affaires des Portes du Marais  
Rue de l'Angélique- ZA d l'Ebaupin  
79000 Bessines  
Tél. : 05 49 77 42 38  
Fax : 05 49 77 11 59

**Brest**  
ZI de Kerscao  
29480 Le Relecq Kerhuon  
Tél. : 02 98 30 43 20  
Fax : 02 98 30 43 21

## Le Mans

3, avenue René Laennec  
72000 Le Mans  
Tél. : 02 40 18 52 38  
Fax : 02 40 18 52 30

## Tours

Centre d'Affaires  
8 rue Honoré de  
Balzac  
37000 Tours  
Tél. : 02 47 60 65 65  
Fax : 02 47 60 65 74

## Toulouse

15, Chemin de la Crabe  
31300 Toulouse  
Tél. : 05 61 15 88 88  
Fax : 05 61 49 50 18

## Bordeaux

Parc Innolin  
3 rue du Golf  
33700 Mérignac  
Tél. : 05 56 07 41 60  
Fax : 05 56 07 41 79

## Orléans

Immeuble Le Primat  
2, avenue de Paris  
45000 Orléans  
Tél. : 02 38 42 14 40  
Fax : 02 38 42 14 4

## BELGIQUE

**Bruxelles**  
Soft-Maint Benelux SA  
35 rue du Congrès  
B-1000 BRUXELLES  
Tél. : +32 2227 2793  
Fax : +32 2218 3141

